



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : agrégation interne et CAER-PA**

**Section : philosophie**

**Session 2022**

Rapport de jury présenté par

Madame Brigitte SITBON,  
Inspectrice Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche,  
Présidente du jury



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la  
responsabilité des présidents de jury**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **TABLE DES MATIÈRES**

### **COMPOSITION DU JURY**

### **REMERCIEMENTS**

### **PRÉAMBULE**

### **ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**

#### **PREMIÈRE ÉPREUVE : EXPLICATION DE TEXTE**

Données relatives à l'épreuve d'explication de textes

- I. Remarques générales sur la nature de l'épreuve
- II. Texte de LEIBNIZ
- III. Texte de J. S. MILL
- IV. Conclusion

#### **SECONDE ÉPREUVE : DISSERTATION**

Données relatives à l'épreuve de la dissertation

- I. La préparation de l'épreuve
- II. Remarques formelles
- III. Le sujet
- IV. La notion
- V. L'analyse des textes et l'usage des références
- VI. Conclusion

### **ÉPREUVES D'ADMISSION**

#### **PREMIÈRE ÉPREUVE : LEÇON**

- I. Nature et conditions de l'épreuve
- II. Analyse et clarification conceptuelle : des exigences fondamentales
- III. Articuler tradition philosophique et construction personnelle d'un problème
- IV. Penser de manière simple mais explicite et approfondie
- V. Une nécessité : se préparer
- VI. Des exigences réalisables et réalisées



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- VII. Conclusion
- VIII. Sujets choisis

**SECONDE ÉPREUVE : EXPLICATION DE TEXTE**

Données relatives à l'épreuve d'explication de texte

- I. L'épreuve
- II. Le choix du texte
- III. L'introduction
- IV. La maîtrise du temps
- V. L'attention aux singularités
- VI. Conclusion
- VII. Textes choisis

**BILAN STATISTIQUE**

**I- STATISTIQUES GÉNÉRALES**

**A- ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**

- 1. AGRÉGATION INTERNE
  - Moyennes portant sur le total des épreuves de l'admissibilité
- 2. CAER-PA
  - Moyennes portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

**B - ÉPREUVES D'ADMISSION**

- 1. AGRÉGATION INTERNE
- 2. CAER-PA

**II- STATISTIQUES PAR ACADÉMIE**

- 1. AGRÉGATION INTERNE
- 2. CAER-PA

**III- STATISTIQUES PAR ÉPREUVES**

**A- ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**

- 1. Première épreuve : Explication de texte
- 2. Seconde épreuve : Dissertation



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**B- ÉPREUVES D'ADMISSION**

1. Leçon
2. Explication de texte

**IV- STATISTIQUES DE 2015 À 2022**

1. AGRÉGATION INTERNE
2. CAER-PA

**ANNEXE** : Liste des principaux ouvrages de la bibliothèque du concours



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMPOSITION DU JURY**

L'article 4 du décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière dispose que :

« L'arrêté fixant la composition d'un jury ou d'un comité de sélection est affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de l'autorité administrative chargée de l'organisation du concours ou de la sélection professionnelle. Cet arrêté est, dans les mêmes conditions, publié sur le site internet de l'autorité organisatrice »

Pour la session 2023, les candidats pourront prendre connaissance de l'arrêté de composition du jury sur [www.devenirenseignant.gouv.fr](https://www.devenirenseignant.gouv.fr) jusqu'à la proclamation des résultats d'admission de la session.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **REMERCIEMENTS**

Nous adressons nos plus vifs remerciements à Madame Véronique DUPAYRAT, Proviseure du lycée Jean Lurçat à Paris, qui nous a accueillis dans son établissement, ainsi qu'à Madame Alette LOMBARD DE BUFFIÈRES, Proviseure-adjointe, qui a permis aux épreuves orales de l'agrégation interne de philosophie et du CAER-PA de la session 2022 de se dérouler dans des conditions optimales.

Il a été réservé à notre jury le meilleur accueil et le travail en a été grandement facilité, particulièrement en cette période de crise sanitaire, par une attention bienveillante à la logistique et à tous les détails de l'organisation matérielle du concours.

Cela n'aurait pas été possible sans la présence, l'efficacité et l'aide précieuse de toute l'équipe de direction, celle d'entretien et de tout le personnel participant à la vie du lycée.

Nos remerciements vont également à tous les membres du bureau des concours et du S.I.E.C, qui, à chaque étape de la réalisation de ce concours ont été présents, vigilants et toujours réactifs en cas de nécessité.

Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés et acceptent, au nom des membres du jury et de sa Présidente, l'expression de notre sincère gratitude.

Je remercie enfin l'ensemble des professeurs et des institutions qui ont contribué à la formation des candidats à ce concours ainsi que tous les membres du jury dont je salue le professionnalisme, la rigueur et la générosité.

**Madame Brigitte SITBON  
Inspectrice Générale  
Présidente**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **PRÉAMBULE**

Le jury s'est réjoui lors de la session 2022 du concours de l'agrégation interne et du CAER-PA de voir qu'à l'encontre des contraintes liées à la pandémie de COVID 19 en 2021 les épreuves se sont déroulées dans des conditions optimales grâce à la mobilisation des services et agents administratifs en charge du concours, au personnel du lycée d'accueil, au professionnalisme du jury ainsi qu'aux efforts soutenus des candidats.

Cette session 2022 a vu une légère diminution du nombre de postes offerts au concours : 31 au total contre 32 en 2021, 23 postes pour le public (ce chiffre restant stable) et 8 postes pour le privé contre 9 en 2021. Tous les postes mis au concours ont été pourvus. Il a été également observé une hausse du nombre de présents à l'agrégation interne avec 322 candidats pour la première composition et 315 pour la seconde contre 278 candidats ayant assisté aux deux épreuves écrites en 2021 ; une légère baisse en revanche pour le CAER-PA avec 68 candidats pour la première composition et 67 candidats pour la seconde contre 70 présents au total l'an passé.

Concernant les épreuves écrites, les moyennes des candidats ayant composé sont inférieures à celles de la session 2021. Pour l'épreuve d'explication de texte, elles sont respectivement pour l'agrégation interne et le CAER-PA à 8,69 et 8,11; et 8,8 et 8,16 pour la dissertation.

Les épreuves d'admission se caractérisent par un niveau à peu près équivalent en comparaison de l'année dernière pour l'agrégation interne ; mais on note cependant une baisse dans le privé et un écart notable de celui-ci avec le public aux épreuves d'admissibilité. Pour l'agrégation interne, les moyennes sont respectivement en leçon et en explication de texte à 12,7 et 13,35 (contre 12,43 et 13,35 en 2021) tandis que pour le CAER-PA elles sont à 10,5 et 8,5 (contre 11,89 et 11 en 2021).

Il faut signaler un abandon à l'oral et ce malgré des notes à l'écrit encourageantes voire très bonnes (09 à l'explication et 17 à la dissertation). Doit-on rappeler ici que les épreuves d'oral permettent une redistribution des places des uns et des autres vers le haut ou vers le bas : les notes obtenues aux épreuves écrites ne fixent pas définitivement les places de chacun et les épreuves orales sont un second concours auquel il faut se préparer en même temps qu'à l'écrit.

L'agrégation interne de philosophie est un concours exigeant en ce qu'il demande un savoir et une méthode bien maîtrisés et, de surcroît, oblige les collègues à une organisation drastique de leur emploi du temps pour parvenir à y insérer des heures de formation. Ce ne sont pas là les seules obligations à assumer ; ce concours qui s'adresse à des enseignants déjà en poste, les invite à redevenir pour un temps les étudiants qu'ils ont été et à retrouver une forme de « fraîcheur » - quel que soit leur



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

âge – et d'exhumer un savoir-faire qui a été enseveli et parfois perverti par les habitudes et les nécessités de l'enseignement.

De fait, ce « rafraîchissement » concerne autant les épreuves d'écrit que d'oral ; il y a un certain académisme et une rhétorique à se réapproprier pour l'écriture d'une dissertation ou d'une explication de texte ou encore dans l'élaboration d'une leçon. Certes, tout cela a un rapport avec l'enseignement dispensé à des élèves mais une certaine finesse argumentative et un approfondissement spéculatif s'y surajoutent pour donner à toutes ces épreuves du concours un niveau plus élevé et plus complexe qu'un simple cours en classe terminale.

Cet effort de réactualisation oblige en quelque sorte à aller à contre-courant d'une forme de routine intellectuelle qui a pu s'installer au fil des années. Nombre de candidats ont su, comme ils ne manquent pas de le faire en classe également, retrouver la radicalité et la nouveauté sans lesquelles le questionnement philosophique ne peut advenir. L'attitude philosophique ainsi reconquise à partir de ce « mouvement rétrograde » de la pensée doit obéir à des règles méthodologiques rigoureuses.

Ainsi pour l'explication de texte orale ou écrite, quelques principes élémentaires s'imposent : ne pas substituer au texte proposé un autre plus facile ou plus connu mais le prendre tout entier dans sa singularité, ne pas y plaquer des connaissances sur la doctrine de l'auteur – même si celle-ci peuvent parfois être utiles –, bien analyser le mouvement du texte et faire apparaître clairement ses enjeux spécifiques, et enfin ne pas le paraphraser.

Quant à la dissertation ou la leçon d'oral, il faut encore et encore rappeler que tout se joue dès l'introduction où le sujet doit être analysé dans ses termes propres et non pas tronqué contre un autre sujet approchant ; de cette étude préliminaire – si elle est bien menée – doit se déduire une problématique qui guidera tout au long du devoir une argumentation serrée articulée idéalement en trois parties, celle-ci amenant logiquement à la résolution de la question initiale. Sans la mise au jour d'un problème contenu dans une question posée, il n'y aucune chance d'y répondre sans tomber dans des énumérations de doctrines qui auraient de près ou de loin rapport avec celle-ci. Si une certaine érudition est certes requise – car on ne peut traiter un sujet sans faire référence à des textes ou à des théories classiques de la philosophie –, ce savoir n'a aucun sens s'il n'est pas convoqué à bon escient et dans une démarche argumentative rigoureuse.

À l'oral, le jury a ainsi pu apprécier d'excellentes leçons élaborées à partir d'une notion, d'un couple de notions ou d'une simple question. Rappelons que celles-ci sont en relation avec le programme de classes terminales, et étendu désormais à celui de la spécialité « Humanités, Littérature, Philosophie » (première et deuxième année). Les bons candidats ont pris soin de bien analyser les concepts mis en jeu, de proposer un problème, un plan et des références bien maîtrisées venant illustrer de manière profonde une pensée en mouvement. L'aisance argumentative est bienvenue, et il est évidemment plus agréable d'écouter un discours bien écrit et énoncé avec clarté et distinction qu'une prestation inaudible et hésitante ; mais elle ne doit pas masquer des



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

lacunes spéculatives ou une incapacité à comprendre un sujet et ses enjeux philosophiques.

Le jury rappelle à cet égard la nécessité de bien se préparer tant aux épreuves d'admissibilité que d'admission et de suivre les formations proposées dans chaque académie. Nous mesurons les difficultés qu'il peut y avoir à suivre celles-ci eu égard à des emplois du temps parfois très chargés et nous saluons unanimement le courage et la bonne volonté de tous nos collègues qui se sont présentés au concours.

Nous félicitons les candidats reçus qui ont réussi, souvent brillamment, à offrir au jury des prestations écrites et orales ayant mis en valeur toutes les qualités requises pour un professeur de philosophie, et rendant hommage aux enseignements reçus au fil de leur carrière aussi bien comme étudiant ou comme enseignant.

Le jury invite les candidats recalés à se représenter en gardant en mémoire les remarques et conseils prodigués dans le présent rapport ainsi que dans les précédents, faisant référence à des exemples et des contre-exemples soigneusement choisis par les rapporteurs de l'écrit et de l'oral. Ceux-ci désignent avec précision les défauts à éviter ou au contraire les règles méthodologiques à adopter. Cette lecture permet également de pallier l'absence de « confession » au concours de l'agrégation interne et du CAER-PA de philosophie.

Tous les candidats – déjà professeurs – qui s'inscrivent au concours de l'agrégation interne et du CAER-PA méritent d'être ici chaleureusement remerciés et félicités au nom de l'institution scolaire pour le courage qu'ils ont de remettre en question leurs connaissances, leur méthode, leurs acquis parfois fossilisés par leurs années d'enseignement. Cette volonté de progresser dans le cours de leur carrière permettra un élargissement de leur horizon spéculatif et de leur pratique où s'y verront renouvelés et approfondis un savoir et une technique ; en retour, ce perfectionnement de la formation des professeurs participe à la qualité de l'enseignement dispensé et à l'éducation intellectuelle de jeunes générations d'élèves et d'éventuels futurs enseignants. C'est dire l'importance du concours interne de l'agrégation et du CAER-PA de philosophie.

Le jury souhaite bonne chance et réussite à tous les candidats qui s'y présenteront lors des prochaines sessions.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**

### **PREMIÈRE ÉRPEUVE : EXPLICATION DE TEXTE**

*Rapport établi par Madame Florence PERRIN et Monsieur Yannick BÉZIN à partir des remarques de l'ensemble des correcteurs.*

#### **Données relatives à l'épreuve d'explication de textes**

Durée : six heures trente minutes ; coefficient 3

Le candidat a le choix entre deux textes qui se rapportent à une même notion du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année.

#### **Notion au programme de la session 2022 : La justice**

### **I. REMARQUES GÉNÉRALES SUR LA NATURE DE L'ÉPREUVE**

L'épreuve consiste en une explication de texte portant sur l'un des thèmes de l'année, en l'occurrence « La justice ». La session 2022 invitait les candidats à choisir parmi deux extraits, le premier issu de *La Méditation sur la notion de justice* de Leibniz, le second de *l'Utilitarisme* de J. S. Mill. Ce rappel sur la nature de l'épreuve a toute son importance car celle-ci conditionne la méthode ou la démarche à observer. Certains candidats semblent avoir confondu l'exercice avec d'autres formes de relation possible à un extrait de texte philosophique.

L'explication de texte ne doit pas être assimilée à une épreuve d'histoire de la philosophie. Il s'agirait dans ce cas de restituer les arguments des auteurs et leurs thèses dans un cadre historique dont ils seraient les héritiers ou les précurseurs. La comparaison, voire la confrontation à d'autres auteurs serait alors nécessaire. Mais si une connaissance historique minimale des auteurs et de leurs textes est indispensable, elle ne peut tenir lieu d'explication. En l'occurrence, il pouvait être pertinent, notamment pour éclairer le début du texte, de positionner la thèse de Leibniz relativement à celle des jusnaturalistes, dont Hobbes. De même, concernant Mill, une bonne introduction situait d'emblée l'auteur dans son héritage philosophique en affirmant qu' « *héritant du conséquentialisme de Jeremy Bentham, notamment exposé dans l'Introduction aux principes de la morale et de la législation, et du libéralisme d'Adam Smith dans La Richesse des nations, Mill entend montrer qu'il existe une morale de l'utilité qui regarde davantage les effets produits par l'action que la valeur de l'agent* ». Encore fallait-il ne pas consacrer trop de développements à ces



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

références en perdant de vue le texte lui-même (la restitution minutieuse de la théodicée leibnizienne n'était pas nécessaire), et encore moins commettre des anachronismes (Hobbes précède bien Leibniz). Comme souvent, tout ici est question d'équilibre. Le rappel de l'intitulé de l'épreuve et donc de sa nature doit servir aux candidats de garde-fou.

En outre, trop de candidats semblent oublier que les textes soumis à leur étude portent sur une notion inscrite au programme, de sorte que l'enjeu de l'explication consiste justement à préciser comment les auteurs appréhendent, définissent ou questionnent cette notion, ici la justice. Les deux textes mettent en effet en jeu une définition de la justice qu'il fallait identifier afin de circonscrire l'analyse. Un long développement, par exemple, sur la nécessité de la médiation d'un tiers dans les procédures pénales était donc tout à fait inapproprié et révélait une erreur quant au sens et au champ de la justice dans le texte de Mill. Le jury remarque également que les notions afférentes font fréquemment l'objet d'erreurs et de contre-sens, ce qui rend malaisée l'élaboration de distinctions conceptuelles. Celle de droit, présente dans le texte de Leibniz, demandait en l'occurrence une définition plus précise et plus fidèle à l'extrait que celle d'un droit « *de la nature, du monde, tel [sic] la "loi de la jungle" ou la "loi du plus fort"* ». Elle ne pouvait non plus être réduite à un droit à quelque chose, que ce soit la santé ou la sécurité. Dans leur préparation, les candidats sont invités à étudier la notion au programme dans un réseau conceptuel au sein duquel elle se définit en se distinguant.

La finalité de l'épreuve consiste donc d'abord à expliquer le texte et non seulement à le commenter. Il est indispensable que le candidat assume le choix de retenir un extrait plutôt que l'autre. Il doit s'engager à restituer la pensée de l'auteur dans sa cohérence et sa complexité, avant même d'en suggérer une critique possible. Plutôt que de s'y essayer, un candidat reproche ainsi à plusieurs reprises à John Stuart Mill de ne pas préciser la nature et les modalités du sentiment de justice évoqué dans l'extrait. Une explication a pourtant pour fonction de « déplier », de « déployer » le sens d'un texte, sa thèse, ses présupposés et ses enjeux. Elle ambitionne d'abord d'en éclaircir le propos puis d'en dégager les raisons ou les causes qui en rendent compte. Dans ce but, l'explication peut intégrer avec profit la démarche consistant à écarter les contre-sens possibles. En précisant ce que l'auteur omet ou la manière dont il ne faut pas entendre le texte, les candidats parviennent à cerner avec précision le sens du texte, tout en identifiant les problèmes soulevés par les thèses soutenues. Les candidats par cette démarche se mettent en condition de rendre raison du sens du texte, non seulement par une analyse fine de sa lettre, mais aussi par un effort de distinctions conceptuelles.

L'importance de la délimitation des étapes de l'argumentation ne doit pas être sous-estimée car il s'agit d'identifier la logique interne du texte ; logique qui doit guider le plan de l'explication. Au sein de l'introduction, la proposition d'un plan de l'extrait n'est pas facultative. Elle permet au jury d'évaluer d'emblée la finesse et la fidélité de l'analyse du texte. En revanche, comme nous le notions ci-dessus, une copie qui consiste en un commentaire, et non une explication, prend le texte comme un support



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

ou une occasion de réflexion et se dispense par là-même dangereusement d'une analyse minutieuse. Elle prend le risque d'interprétations parfois éloignées du sens original. Il importe donc au candidat de cerner les attendus de l'épreuve en se montrant attentif au problème soulevé par l'extrait tel que ce dernier l'énonce. L'exposé de ce problème dans l'introduction doit faire l'objet d'un développement suffisant pour être précis et fidèle. Il ne peut aucunement consister en une simple question. Or certaines copies s'en sont contentées et certaines ont même plaqué des questions afférentes au texte qui ne sont pas celles sur lesquelles l'extrait porte spécifiquement. Par exemple, dans le cas du texte de Leibniz, « *Pourquoi obéir aux lois ?* » ou « *Comment définir une loi juste ?* » constituaient des questions peu problématisées et bien trop larges pour cerner l'extrait.

L'oubli de la nature de l'épreuve et donc du type de relation au texte qu'il faut instaurer a également conduit certains candidats à inverser l'ordre de l'explicitation. Ainsi, le passage, dans le texte de Mill, sur « l'instinct intellectuel » a donné lieu à des développements sur l'exercice de la vertu comme répétition ou habitude chez Aristote. Bien que ces idées ne soient pas étrangères les unes aux autres, leur corrélation était artificiellement établie puisque le commentaire précédait l'explication proprement dite. En revanche, de bonnes copies ont su s'appuyer sur des idées du texte pour ensuite seulement les relier à des analyses, telles que, par exemple, celle du « sens moral » dans les philosophies de la sympathie (D. Hume, F. Hutcheson). Le risque de ces références extérieures, et souvent étrangères, au texte lui-même est de brouiller, voire d'interdire la lecture, l'analyse, la compréhension et donc l'explication de l'extrait. Le choix du vocabulaire de certains candidat ne trompe pas : parler d' « arrière-monde », de « démystification », de « religiosité » et de « baudruches métaphysiques » pour analyser le texte de Mill, n'est-ce pas se tromper d'auteur ?

Le candidat est libre de choisir parmi deux auteurs, ce qui l'oblige, au moins le temps de l'épreuve, à en épouser la démarche et à considérer ses thèses comme étant fondées et défendables. Une copie ne peut donc pas commencer en affirmant que : « *Mill, ici ne fait que dire ce que la justice, selon lui ne peut être. En ce sens, nous verrons qu'il s'oppose, parfois maladroitement, à toutes les conceptions qui ne vont pas dans son sens [...]. De fait, que ses arguments soient incomplets, non explicités, voire fallacieux (sic) ne lui pose aucun problème tant qu'il arrive à faire passer son discours comme un discours d'utilité générale* ». Toujours dans le cas du texte de Mill, il n'était pas non plus judicieux d'opposer d'emblée des objections convenues, par exemple l'idée que l'utilitarisme est disposé à sacrifier un individu au profit du plus grand nombre, alors même que l'auteur étudie avec le plus grand sérieux la nature et l'origine du sentiment de justice afin de lui aménager une place dans sa doctrine. De même, il est regrettable de lire, à la fin de certaines explications de l'extrait de Leibniz, que l'idée d'une existence dans l'Au-delà ne serait qu'un expédient destiné à fonder, au dernier moment, la justice du monde. De ce point de vue, l'immortalité de l'âme est envisagée comme une production idéologique vouée à alimenter « l'opium du peuple ». Or cette conclusion, outre qu'elle méconnaît la logique du texte sans pour autant rendre justice à la thèse de Marx, qui supposerait l'étude des institutions autant



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

que celle de la foi, révèle le parti-pris du candidat qui critique un texte avant de l'étudier pour lui-même.

Enfin, il convient de rappeler le statut d'une introduction. Celle-ci doit d'abord exposer un problème, autrement dit une difficulté ou un obstacle pour la pensée, et ses options de résolution. Elle ne saurait donc se réduire à une question ou à l'exposé sommaire de la thèse de l'auteur, parfois mentionnée dans la copie sous la forme d'une reprise littérale. L'énoncé du problème doit donc être précis et développé. Dans le cas des deux extraits proposés, il s'agissait de restituer leur dimension polémique et leur ambition programmatique. Polémique, car chaque auteur répond à des thèses adverses : le plaidoyer pour une nature morale de la justice chez Leibniz, la défense de l'utilitarisme contre l'objection du sentiment de justice pour Mill. Programmatique, en ce que les réponses apportées par les deux auteurs éclairent sur les fondements de chaque pensée. Une introduction débutant par un exposé, forcément réducteur, de la doctrine de l'auteur ne peut que manquer le problème soulevé par le texte ou en minorer la portée. Une explication ne se construit pas comme une conférence : elle « n'enchaîne » pas des idées mais les organise autour d'un problème. Les copies les plus pertinentes sont les plus dynamiques en ce qu'elles ont su, en quelques lignes, « entrer dans le vif du sujet », identifier le problème et exposer les enjeux de son explicitation. L'aspect extrêmement théorique et abstrait des deux extraits n'interdisait pas d'en dramatiser les enjeux. De façon pertinente, une copie portant sur Leibniz demande ainsi : « *À quoi bon agir en homme de bien si le mal n'est pas puni ?* » ; une autre portant sur le texte de Mill, s'interroge : « *Qu'est-ce à dire alors, si ce n'est que nous semblons être devenus injustes à force d'avoir cherché la justice ?* »

Dès lors, les problèmes philosophiques abstraits étudiés dans les deux extraits renvoient également à une dimension existentielle. Ces copies se mettent en état de prendre à charge la résolution de ces problèmes.

## **II. TEXTE DE LEIBNIZ**

Cet extrait pose la question de l'existence et de la réalité de la justice. Il y répond en articulant les sphères de la légalité et la moralité, de la justice humaine et divine, rendues compatibles grâce au salut dispensé par une justice « au-delà ». Mais il procède de façon critique, en éliminant les erreurs d'interprétation. Ainsi la première phrase (« la faute de ceux ») a donné lieu à des remarques intéressantes sur la distinction entre l'erreur et la faute, mais les candidats ont trop souvent mal repéré les « coupables » : le personnage de Thrasymaque dans *République I*, les doctrines jusnaturalistes (Grotius, Pufendorf, Hobbes) qui séparent les objectifs du politique et de la loi (l'intérêt d'un puissant ou d'une communauté) des ambitions morales (le bien, la charité). Si les références exogènes au texte ne sont pas toujours les bienvenues lorsqu'elles procèdent de simples associations d'idées, elles peuvent pourtant enrichir l'explication lorsque leur évocation est dûment justifiée et travaillée. Ainsi un candidat articule, au fil de son analyse, différentes comparaisons avec Aristote, Hobbes, Descartes ou encore Pascal, avec une précision et une pertinence qui convainquent



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

le lecteur de l'intérêt de ces références. À l'inverse, le jury ne peut que buter sur des formules du type : « *Cela nous fait penser à Spinoza* ».

L'usage de ces références doit être soigneusement pesé. La position de Leibniz a souvent été identifiée, à tort, avec celle de Pascal, ce qui a conduit à un contresens malheureux et surprenant, car révélateur d'un défaut de lecture précise du texte. Contrairement à Pascal, résigné à constater que l'on fait passer la force pour la justice, Leibniz affirme nettement qu'il est impossible de « rendre juste » « ce qui est fort » (« le droit ne saurait être injuste, c'est une contradiction ») précisément parce que la justice n'a d'autre objet que le bien. L'auteur élabore une métaphysique du droit de nature chrétienne (« bonté et sagesse jointes ensemble »), ce qui lui permet d'établir un fondement « substantiel » du droit. Il revient alors au législateur ou au politique de prendre modèle sur la « charité du sage » qui définit les « vrais biens » œuvrant « à la perfection des substances intelligentes ».

L'introduction doit servir à exposer clairement les tenants et les aboutissants de la thèse de l'auteur. Si le candidat fait le choix d'ouvrir l'introduction par une « accroche », cela ne peut être au détriment de la clarification des enjeux conceptuels. Une longue analyse d'une citation de La Fontaine n'était, par exemple, aucunement nécessaire. Partir en revanche d'expressions de la langue courante a permis à un candidat de poser d'emblée la thèse problématique de Leibniz : « *Tant de choses semblent concourir à désespérer de la justice sur terre, voire à en faire son deuil. C'est pourtant contre cette tendance, voire cette tentation que Leibniz, dans cet extrait de la Méditation sur la notion commune de justice, défend l'existence de la justice de ce monde. Plus précisément, si le monde n'est pas injuste c'est que la puissance des hommes n'est pas seule à gouverner. L'existence de Dieu en lequel serait unies bonté, sagesse et puissance permet à Leibniz de sauver le monde de l'injustice et du désordre. Or ce faisant, l'entreprise de Leibniz ne va-t-elle pas dans le sens même de l'avantage des puissants ? En effet, si quoi qu'il arrive en ce monde (exploitation, extermination par exemple) cela est bon et juste, aucune révolte n'est plus légitime à l'encontre de ces puissances humaines dont pourtant Leibniz reconnaît qu'elles peuvent "donner et maintenir de fort méchantes loi". Dès lors quel est le pire des maux : désespérer de la justice du monde ou y croire et ainsi rationaliser et ce faisant justifier les injustices qu'on y peut observer ?* ».

De plus, les enjeux conceptuels du texte proposé ne peuvent être expédiés en une définition liminaire mais doivent faire l'objet d'un travail philosophique. Or le droit est souvent défini en introduction comme « ce qui doit être » - ce qui est loin d'être suffisant. La définition des concepts en jeu, et, souvent, leur redéfinition dans le cadre du texte proposé, est, précisément, l'enjeu essentiel de l'explication de texte. Il en va de même pour la définition du « vrai bien » comme « perfection des substances intelligentes », de la distinction entre « naturellement » et « essentiellement », entre « se rapporter » au vrai bien et le constituer, etc.

L'explication doit restituer l'évolution d'une notion au fur et à mesure de la progression du texte, en particulier lorsqu'elle se répète : loin de reformuler la même idée par des mots différents, l'itération implique un enrichissement de l'idée. Ainsi le



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le texte de Leibniz sépare au premier paragraphe les notions de droit et de puissance. Certaines copies ont maintenu cette distinction tout au long de la copie, et ont parfois été tentées d'y lire une opposition. Or la puissance ne reçoit pas le même sens selon le plan à partir duquel elle est pensée. Envisagée seule dans l'ordre mondain, détachée de la justice (thèse positiviste : confusion de la loi et du droit), elle n'est qu'un bien « naturel » et non « essentiel » donc parfois mise au service du « méchant ». Mais sitôt qu'elle est incluse dans l'essence divine, elle est le moyen de la réalisation de la volonté de Dieu (« c'est ce que Dieu fait dans le monde »). Jointe à la sagesse et la bonté, elle confère à ce dernier le titre de « monarque » dont le « parfait gouvernement » est doté de la « souveraine puissance ».

Le même constat est effectué à propos de la notion d'ordre qui intervient positivement à trois reprises, comme vertu, comme effet (« redresser »), comme principe métaphysique à la fin du texte et négativement dans son contraire, le « désordre » de l'injustice qui offre le spectacle affligeant des « méchants heureux dans cette vie ». De même, les copies ont souvent réuni les deux derniers paragraphes dans une même partie, comme s'ils se conditionnaient l'un l'autre. Or chacun place l'argumentation dans un registre différent : l'avant-dernier expose la nature du vrai bien et du Dieu monarque d'un point de vue métaphysique tandis que le dernier répond à une objection implicite (« comme l'expérience fait voir ») auxquelles répondent les dernières lignes du texte.

Le texte de Leibniz proposait une analyse très théorique des idées de justice et de bien. Il est dommage que la définition des vertus et des biens essentiels énumérés par l'auteur ait été rarement entreprise. Néanmoins, certaines copies s'y sont attelées avec beaucoup de finesse et l'une d'elles remarque : « *un point de vue strictement moral pourrait s'étonner que la vertu soit citée en dernier, après le "contentement". En vérité, si la justice tend au bien, elle n'est pas elle-même le bien qu'elle cherche à établir. Ainsi les trois premiers biens cités "ordre, contentement, joie" ont moins trait à la conduite morale de l'homme qu'à sa capacité d'appréhender avec justesse son monde* ». Certaines copies en ont aussi déduit le cortège des vices et des maux, eux aussi, essentiels, qui constituent le fond de notre condition humaine : le désordre, voire le chaos, par opposition à l'« ordre » ; le besoin et le malheur, opposés au « contentement » ; la tristesse et la douleur contre l'exaltation de la « joie » ; la folie par opposition à la « sagesse » ; la méchanceté et non la « bonté ».

L'éclaircissement des présupposés du texte exige de la part du candidat une solide connaissance de l'auteur. Or plusieurs copies ont confondu optimisme et harmonie préétablie, confiance et espérance, ou rabattent la justice sur ses modalités, le judiciaire ou le législatif, ce qui leur en fait manquer la fondation morale. En revanche, les candidats informés ont d'emblée situé les enjeux du texte de Leibniz, dont la défense de l'optimisme et le refus du cynisme. Elle leur a également évité de conclure que si les raisons pour lesquelles Dieu « permet » le mal demeurent « inconnues », cela signifie que sa volonté est arbitraire ou mystérieuse entre ce qu'elle « causerait » le mal. De ce point de vue, la distinction entre volonté antécédente et volonté



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

conséquente était indispensable pour surmonter cette ambiguïté. Cette thèse de l'auteur n'invitait cependant pas à des propos, même discrets, de nature apologétique.

### **III. TEXTE DE JOHN STUART MILL**

L'extrait de Mill étudie l'idée de « force d'obligation » ou du « sens du devoir » et la critique de sa prétention à valoir comme sentiment naturel, prioritaire, exclusif et absolu de la justice. Le lexique religieux associé à ce sentiment (« révélation », « force supérieure », « origine complètement différente ») indique une source morale *a priori* étrangère à l'utilité mais aussi son caractère insaisissable. Cependant, une lecture attentive du texte n'autorise pas à exclure définitivement cette intuition et à présenter l'auteur comme un tenant de l'utilitarisme strict. Ainsi réduire le sens de la justice à la prudence ou à l'égoïsme du calcul d'intérêt est caricatural. Non seulement ce dernier reconnaît la force de l'objection morale (« l'un des obstacles les plus sérieux » ; « le sentiment puissant ») mais s'efforce d'en montrer l'association, même hiérarchisée (« espèce particulière », §4), avec l'utilité. Loin de l'opposition sommaire entre la justice et l'utile, il convenait de restituer les efforts de l'auteur afin d'en apprécier finement leur dépendance réciproque.

En raison de sa dimension polémique, le texte vise, dès les premières lignes, des auteurs ou des doctrines concurrentes. Or ces philosophies (« à toutes les époques de la pensée spéculative ») ont souvent été renvoyées à une « *doxa* » ou à une « erreur du sens commun ». Pourtant le repérage des adversaires est bien utile pour cerner les enjeux du problème. Ainsi l'Idée du Bien et/ou du Juste chez Platon dont le statut d'essence s'oppose au caractère mobile de l'intérêt fournissait un contrepoint fécond, de même que la nature déontologique du devoir chez Kant, hostile à tout calcul hypothétique de l'Utile, permettait d'éclaircir en retour la position de Mill. Enfin les discussions autour de la théorie épicurienne de la justice et les rapports de l'Honnête et de l'Utile n'étaient pas inutiles pour préciser la spécificité de la doctrine de Mill. Là encore, précision et mesure dans les références mobilisées sont nécessaires.

Ce premier paragraphe, particulièrement dense, devait faire l'objet d'une étude scrupuleuse. En effet, en quelques lignes, l'auteur renvoie dos-à-dos les partisans d'une thèse réaliste sur la justice, un « absolu » existant « *dans la Nature* » inhérent aux « choses elles-mêmes », et ceux qui la font jaillir d'un « sentiment puissant » et clair, « donné *par la Nature* », afin d'en exhiber l'unité de principe. Le style fluide de l'auteur masque les enchaînements que le candidat doit restituer s'il ambitionne d'expliquer leur réunion en une seule formule : le « sentiment » révélerait « la nature objective » de la justice. Ainsi, les meilleures copies sont celles dont les candidats sont parvenus à déterminer la conception de la justice que Mill propose, fidèle au principe de l'utilitarisme, mais en tenant également compte des objections identifiées et analysées dans l'extrait.

Le développement de l'explication ne consiste pas en un résumé de chaque paragraphe. Une copie se doit de préciser la structure argumentative de l'extrait afin d'éclairer l'articulation et la progression de la pensée de l'auteur, en mettant en lumière



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

les relations entre chaque paragraphe : le lien entre l'énoncé d'une thèse et ses limites, le statut des précisions sont indispensables. Par exemple, le second paragraphe est une concession à l'objection énoncée dans le premier paragraphe (« Le sentiment *pourrait* »), ce qui justifie que Mill consacre un paragraphe à l'élucidation de la nature de ce sentiment. En effet, un auteur n'est jamais l'illustrateur de sa propre doctrine : l'explication doit rendre compte de l'élaboration doctrinale à l'œuvre dans le présent même de l'écriture de l'auteur – elle ne saurait donc présupposer cette doctrine – même si, bien sûr sa connaissance peut aider à la compréhension.

Dans l'optique de l'éclaircissement d'un texte, les candidats sont invités à proposer des exemples. Tout comme un enseignant, amené à expliciter un texte devant des élèves, veille à le faire afin de rendre sensibles les idées par la présentation de « cas » ou de « situations ». On ne saurait donc sous-estimer le rôle des exemples et l'importance de leur choix : soit ils confirment la pertinence de l'analyse (l'exemple de la noyade tiré du début de *L'Utilitarisme* lui-même), soit ils viennent la dévaluer. Les correcteurs ont donc été attentifs aux suggestions des candidats. Mais, trop souvent, la recherche de la « combinaison » de « qualités » présentes dans une action juste a été négligée. Montrer qu'une action juste peut être motivée par les émotions nées du spectacle de l'injustice, telles que la pitié et l'indignation, mais aussi par le désir de vengeance ou la fierté bafouée permet d'en préciser le caractère secondaire et d'enrichir l'idée de « combinaison » d'affects. De même, les idées « d'instinct intellectuel » et « d'instincts trompeurs », par leur caractère contre-intuitif, ne vont pas de soi et conviaient le candidat à les illustrer par le rôle de l'éducation comme « seconde nature ».

Une des difficultés du texte résidait dans le fait que l'un de ses enjeux n'apparaissait de manière explicite qu'à la toute fin, autour de la notion d'« Utilité Générale ». Trop d'explications ne parviennent pas à aller avec précision jusqu'au bout du texte – elles manquent ainsi, en l'occurrence, une importante clé de lecture. Du fait de son ambition programmatique, l'explication devait s'appuyer sur un rappel de la doctrine de l'auteur, mais sans négliger l'écart possible entre cette dernière et le texte proprement dit.

Or si l'idée selon laquelle le principe utilitariste est une doctrine sociale à visée collective (la formule « le plus grand bien pour le plus grand nombre » a souvent été rappelée dans les copies), elle a paradoxalement servi à exclure tout principe de justice, alors même que le texte mentionnait leur association possible, sous les notions de « théorie » et de « pratique », puisqu'il y a nécessairement un gain collectif à pouvoir compter sur des citoyens honnêtes. S'il est exact que l'utilitarisme ambitionne de régner dans la sphère économique et morale, dans le cas de la pensée de Mill, elle se soucie de mesurer l'importance du principe de justice car la reconnaissance de ce dernier conditionne la « réception », donc l'adoption de la doctrine.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

#### **IV. CONCLUSION**

Le jury est pleinement conscient de la difficulté pour les candidats de préparer le concours en même temps qu'ils exercent leur activité professionnelle. Néanmoins un grand nombre de copies révèle à quel point l'impréparation est préjudiciable. Tout d'abord, elle dispose à la négligence par le recours à des formules hasardeuses, voire contradictoires, en fin de devoir et en conclusion. Sans doute pressés et fatigués, les candidats relâchent leur attention et laissent passer des formules toutes prêtes qui leur causent du tort. Cela était particulièrement visible à propos du texte de Leibniz : certaines copies s'achevaient sur l'idée que « la volonté de Dieu est impénétrable », voire déraisonnable, ce qui est le comble pour un auteur rationaliste. Ensuite, malgré de bonnes introductions et des développements pertinents, les explications s'avéraient incomplètes ou manifestement bâclées faute de temps, les approfondissements étaient avortés, la calligraphie de plus en plus incertaine, l'orthographe et le style négligés. Une copie lisible et complète demeure une condition de réussite à l'épreuve.

Cela était d'autant plus crucial que les deux extraits proposés introduisaient des concepts essentiels, et problématiques, à la fin du texte : la notion de sentiment *sui generis* chez Mill ou la tension entre ce que « l'expérience » donne à voir dans le monde et le « parfait gouvernement de Dieu » dans le texte de Leibniz. Le scandale du mal ou le triomphe de l'injustice constituent en effet des points d'achoppement à la thèse de l'auteur et il est regrettable que les candidats, faute d'attention ou de temps, n'aient pu traiter ces questions et en révéler les enjeux.

La conclusion reste de ce point de vue un moment essentiel du travail de l'explication. Elle offre pourtant au candidat l'occasion de montrer la pertinence de son analyse. Ainsi, une conclusion satisfaisante sur le texte de Mill se terminait en affirmant que : « *Si l'enjeu est in fine de montrer que le juste et l'utile sont identifiables et ne s'opposent nullement, il s'est agi alors de démontrer qu'il n'y a pas de différence de nature entre le juste et l'utile. Mill argumente contre le lien fallacieux établi entre une origine naturelle du sentiment de justice et le fait qu'elle puisse déterminer in concreto ce qui est juste ou non, ce qui vaut pour règle de conduite ou comme impératif à suivre* ».

On ne peut donc recommander aux candidats que de saisir toutes les opportunités qui leur sont données de préparer l'épreuve d'explication de texte. Seul un entraînement régulier et dans les conditions de l'épreuve peut leur permettre de maîtriser cette gestion du temps qui semble avoir souvent posé problème.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## TEXTE 1

La faute de ceux qui font dépendre la justice de la puissance, vient en partie de ce qu'ils ont confondu le droit et la loi. Le droit ne saurait être injuste, c'est une contradiction, mais la loi le peut être. Car c'est la puissance qui donne et maintient la loi. Et si cette puissance manque de sagesse ou de bonne volonté, elle peut donner et maintenir de fort méchantes lois. Mais heureusement pour l'univers, les lois de Dieu sont toujours justes, et il est en état de les maintenir, comme il fait sans doute, quoique cela ne se fasse pas toujours visiblement et sur le champ, dont il a sans doute des grandes raisons.

Il s'agit donc de déterminer enfin la raison formelle de la justice et cette mesure par laquelle nous devons évaluer les actions pour savoir, si elles sont justes ou non. On a pu déjà la prévoir par tout ce que nous venons de dire. Justice n'est autre chose que ce qui est conforme à bonté et sagesse jointes ensemble. Le but de la bonté est le plus grand bien. Mais pour le reconnaître, il faut de la sagesse qui n'est autre chose que la connaissance du bien, comme la bonté n'est autre chose que l'inclination à faire du bien à tous et à empêcher le mal, à moins qu'il ne soit nécessaire pour un plus grand bien ou pour empêcher un plus grand mal. Ainsi la sagesse est dans l'entendement et la bonté dans la volonté, et la justice par conséquent est dans l'un et dans l'autre. La puissance est autre chose. Mais, si elle survient, elle fait que le droit devient fait et que ce qui doit être, existe aussi réellement, autant que la nature des choses le permet. C'est ce que Dieu fait dans le monde.

Mais, puisque la justice tend au bien et que la sagesse et la bonté qui forment la justice ensemble, se rapportent au bien, on demandera ce que c'est que le vrai bien ? Je réponds que ce n'est autre chose que ce qui sert à la perfection des substances intelligentes, d'où il est manifeste que l'ordre, le contentement, la joie, la sagesse, la bonté, la vertu sont des biens essentiellement et ne sauraient jamais être mauvais, que la puissance est un bien naturellement, c'est-à-dire de soi, parce que, le reste étant égal, il faut mieux l'avoir que ne pas l'avoir. Mais elle ne devient un bien assuré, que lorsqu'elle est jointe avec la sagesse et avec la bonté. Car la puissance d'un méchant ne sert qu'à le plonger plus avant dans le malheur tôt ou tard, puisqu'elle lui donne le moyen de faire plus de mal et de mériter une plus grande punition à laquelle il n'échappera pas, puisqu'il y a un monarque de l'univers parfaitement juste dont on ne saurait éviter ni la pénétration infinie ni la souveraine puissance.

Et comme l'expérience fait voir que Dieu permet par des raisons inconnues à nous, mais très sages sans doute et fondées sur un plus grand bien, qu'il y a beaucoup de méchants heureux dans cette vie et beaucoup de bons malheureux, ce qui ne s'accorderait pas avec les règles d'un parfait gouvernement tel que celui de Dieu, s'il n'était redressé, il s'ensuit nécessairement qu'il y aura une autre vie et que les âmes ne périssent point avec ce corps visible. Autrement il y aurait des crimes impunis et des bonnes actions sans récompense, ce qui est contraire à l'ordre.

**Leibniz, *Méditation sur la notion commune de justice* (Traduction de R. SÈVE modifiée)**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **TEXTE 2**

À toutes les époques de la pensée spéculative, l'un des obstacles les plus sérieux à la réception de la doctrine selon laquelle l'Utilité ou le Bonheur est le critère du bien et du mal, est venu de l'idée de justice. Le sentiment puissant et la perception apparemment claire, que ce mot suggère avec une rapidité et une certitude dignes d'un véritable instinct, ont semblé indiquer, pour la majorité des penseurs, une qualité inhérente aux choses elles-mêmes ; et montrer que le juste doit exister dans la Nature comme quelque chose d'absolu, génériquement distinct de chaque variété de l'Utile, et même en opposition avec lui en théorie, quoique, à long terme, jamais vraiment séparé de lui en pratique (comme on le reconnaît communément). Dans ce cas, comme pour nos autres sentiments moraux, il n'existe pas de relation nécessaire entre la question de son origine, et celle de sa force d'obligation. Qu'un sentiment nous soit donné par la Nature, ne légitime pas nécessairement toutes ses impulsions.

Le sentiment de justice pourrait être un instinct d'un genre particulier, et exiger cependant, comme tous nos autres instincts, la surveillance et les lumières d'une raison plus élevée. Si nous avons des instincts intellectuels qui dirigent dans un certain sens nos jugements, tout comme nous possédons des instincts animaux qui nous poussent à agir d'une certaine façon, il n'y a pas de nécessité pour que les premiers soient plus infaillibles dans leur sphère que les seconds dans la leur : les uns peuvent aussi bien suggérer parfois de mauvais jugements que les autres des actions fâcheuses. Croire que nous possédons des sentiments naturels de justice est une chose, les reconnaître comme critère suprême de conduite, en est une autre ; cependant ces deux opinions sont, en fait, très intimement liées. L'humanité est toujours disposée à croire qu'un sentiment subjectif, qui n'a pas d'autre explication, est la révélation de quelque réalité objective.

Notre affaire est ici de déterminer si la réalité à laquelle correspond le sentiment de justice a besoin d'une telle révélation ; si la justice ou l'injustice d'une action est une propriété intrinsèque spécifique, distincte de toutes ses autres qualités, ou seulement une combinaison de certaines de ces qualités, présentée sous un aspect particulier.

Pour le propos de cette enquête, il est important, d'un point de vue pratique, de considérer si le sentiment lui-même de justice ou d'injustice est *sui generis* comme nos sensations de couleur et de goût, ou bien s'il est dérivé, formé de la combinaison d'autres sentiments. Ceci est d'autant plus important à examiner, que les gens sont généralement assez disposés à admettre que les impératifs de la justice coïncident objectivement avec une partie du domaine de l'Utilité Générale ; mais, dans la mesure où le sentiment de justice, en tant qu'état mental subjectif, est différent de celui qui accompagne communément ce qui est simplement utile, et que, sauf dans les cas extrêmes de ce dernier, il est beaucoup plus impératif dans ses exigences, on trouve difficile de ne voir dans la justice qu'une espèce particulière ou une branche de l'Utilité Générale, et l'on pense que sa force supérieure d'obligation est le signe d'une origine complètement différente.

**John Stuart MILL, *L'Utilitarisme* (Traduction C. AUDIARD et P. THIERRY modifiée)**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**

### **SECONDE ÉPREUVE : DISSERTATION**

*Rapport établi par Madame Johanna LENNE-CORNUEZ et Monsieur Damien CLERGET -GURNAUD à partir des remarques faites par l'ensemble des membres de la commission.*

#### **Données relatives à l'épreuve de la dissertation**

**Intitulé de l'épreuve :** Deuxième composition de philosophie : dissertation (durée : sept heures ; coefficient 3). Le sujet de la dissertation se rapporte à l'une des notions du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année, elle est obligatoirement différente de celle retenue pour le programme de la première composition de philosophie.

**Notion au programme de la session 2022 : Le bonheur**

**Sujet : *Le bonheur est-il affaire de hasard ou de nécessité ?***

#### **I. LA PRÉPARATION DE L'ÉPREUVE**

Destiné à des collègues en activité, le concours d'agrégation interne doit se préparer dans des conditions de disponibilité limitée. Le jury n'ignore rien des horaires de travail ni des charges diverses qui pèsent déjà sur l'agenda des candidats. Aussi les thèmes du concours, choisis parmi les notions au programme, ont-ils vocation à demeurer dans le champ de compétence du professeur de philosophie. Tel est le cas du « Bonheur », notion classique s'il en est, que nos collègues sont en principe déjà amenés à traiter en classe devant leurs élèves. Cette condition garantit à tout le moins la maîtrise de certains prérequis conceptuels et de certaines références canoniques facilitant le travail de préparation. Cependant, l'exigence qualitative n'est pas la même et il y a loin d'un cours professé devant des élèves de classes terminales au niveau escompté dans une dissertation de concours à l'agrégation.

À cet égard, nous ne saurions trop recommander à nos collègues de suivre les formations de préparation au concours proposées dans chaque académie. Elles offrent l'occasion d'un entraînement régulier à la composition écrite, absolument indispensable à la bonne maîtrise de cet exercice et à la réussite au concours. Elles permettent aussi d'explorer d'autres références que celles trop souvent présentes dans les manuels scolaires, dont l'évocation réduite à quelques lignes a souvent un



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

effet dissuasif sur le jury. Rien toutefois ne saurait remplacer l'habitude incessante de la réflexion personnelle ni le rapport intime et quotidien avec de grands textes qu'on ne se lasse pas d'interroger. Dans les dissertations soumises à l'évaluation du jury, la présence de ce naturel philosophique était immédiatement repérable. Elle se donnait à voir tout à la fois dans la capacité de s'approprier sincèrement le sujet, en refusant d'en faire le prétexte à un simple exercice rhétorique ; et dans une utilisation des références qui se démarquait volontiers des interprétations convenues. Impossible à contrefaire, cette marque atteste d'une passion philosophique qui a su se maintenir vivante au cours des années d'enseignement.

À l'évidence, un tel engagement anime beaucoup des collègues qui ont composé cette année. Dans l'ensemble, les copies étaient de bonne tenue, tant sur la forme que sur le fond. Dès l'introduction, la spécificité du sujet était considérée et prise au sérieux, donnant lieu à un traitement qui a su largement échapper au hors-sujet. De plus, dans la quasi-totalité des copies, le développement proposé était cohérent, structuré et progressif, nourri de références globalement bien maîtrisées. Toutefois, par-delà ces qualités objectives, le jury a pu relever des défauts, parfois importants, et qui ne sont tenaces que tant qu'ils restent ignorés. Le rapport du jury de l'agrégation a pour but, en mettant particulièrement l'accent sur ces défauts, de donner aux futurs candidats quelques conseils afin de mieux pouvoir se préparer.

## **II. REMARQUES FORMELLES**

Rappelons tout d'abord que la copie d'un candidat se doit d'être propre et lisible, sans rature ni lacune. *A fortiori* est-on en droit d'exiger cela d'une copie d'un concours de recrutement de l'Éducation Nationale. Involontairement, certaines copies ont paru ainsi témoigner d'un manque d'égard pour les correcteurs, à qui il était proposé de lire un propos barré ou tout simplement illisible en raison d'un manque d'application dans la graphie. Ce problème n'apparaît pas toujours en début de copie, une certaine application étant alors de mise. Le relâchement intervient généralement au fur et à mesure que le propos progresse, les lettres devenant de moins en moins identifiables.

La correction, tant syntaxique qu'orthographique, fait aussi partie des exigences minimales d'une composition. Une mauvaise maîtrise de la langue ne peut que produire des conséquences catastrophiques non pas seulement dans la communication des pensées, mais dans leur conception même. La rigueur qui est exigée d'un raisonnement philosophique ne peut en aucune manière faire bonne mesure avec une étymologie mal maîtrisée (un candidat a ainsi commencé sa copie en commettant, dès la première ligne, une faute d'orthographe : « éthymologie »), ni avec une construction syntaxique bancale.

À supposer même qu'on puisse concevoir bien ce qui n'est pas énoncé clairement, il reste qu'on ne saurait sous-estimer l'effet négatif produit sur les membres du jury par ces atteintes au langage : « *Faut-il chercher à éliminer le hasard dans la recherche du bonheur afin d'établir quelles conditions sont-elles nécessaires à sa réalisation...* » ; « *Le bonheur, est-ce le but de l'existence humaine ou bien est-ce une chose purement*



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*contingente dont il faut passer outre... » ; « Nous pourrions nous demander si dire que le bonheur existe nous consente pour autant d'établir comment l'atteindre ». Si ces défauts demeurent fort heureusement assez rares, le jury a toutefois été désagréablement surpris par l'aspect général de plusieurs copies. Quelques candidats, par exemple, ont composé sans respecter aucune interligne, le corps du texte prenant alors visuellement l'aspect d'un bloc de granit.*

De même, s'il n'y a aucune règle régissant la taille convenable d'une copie, le temps imparti aux candidats pour concevoir puis rédiger leur dissertation permet toutefois d'anticiper un certain ordre de grandeur. En dessous de six pages, la copie paraît trop courte pour pouvoir prendre en charge sérieusement toutes les dimensions du sujet. Au-delà de seize pages, la longueur semble nuire beaucoup à la densité du propos, le récit illustratif prenant commodément le relais de l'analyse (une des copies ne fait pas moins de vingt et une pages). Enfin, le correcteur du jury s'attend à pouvoir au premier regard repérer la structure formelle du raisonnement. Ce qui suppose une délimitation claire, dans l'espace de la copie, de l'introduction, de la conclusion et du corps du devoir. Il serait aussi souhaitable qu'un espacement fasse apparaître distinctement chacune des parties et qu'un retour à la ligne régulier marque la composition des paragraphes. Il est arrivé assez souvent au jury de constater que des parties étaient écrites d'une seule pièce, la progression fine des moments argumentatifs étant alors laissée à la seule vigilance du correcteur.

De manière plus globale, ces différentes lacunes indiquent une forme regrettable de cécité à la figure implicite du destinataire. Une production écrite, quelle qu'elle soit, n'implique pas seulement d'avoir le souci de ce que l'on écrit ; elle exige aussi dans la même mesure la prise en compte soigneuse de celui à qui le texte est destiné. Aussi les membres du jury accordent-ils une attention toute particulière à la façon dont les candidats savent disposer leur raisonnement afin de le rendre aussi clair et intelligible que possible. Il ne s'agit aucunement par là de sacrifier la subtilité et la densité d'un raisonnement sur l'autel d'un propos simpliste ou dont la teneur conceptuelle serait diluée sous une masse considérable d'exemples. Il convient simplement, en ayant égard pour le lecteur, de ne pas le perdre sous des formules si recherchées qu'elles en deviendraient opaques, ou de ne pas se contenter d'un propos allusif misant trop sur les charmes de l'implicite.

Par exemple, « *Le bonheur dépend-il, désespérément, d'une aberration de notre nature humaine qui fait de la nécessité sa pure idéologie en visant dans une représentation finalisée ce qu'elle ne peut précisément se donner elle-même ou bien le bonheur cesse-t-il d'être l'affaire de l'un ou de l'autre, selon le lâcher prise ou l'exercice de la volonté, quand l'homme assume sa contradiction* » : formulée de cette façon, la problématique d'un devoir n'éclaire pas grand-chose. De même, écrire que « *Le réel est alors ontologiquement marqué par une logique des contraires à l'œuvre en l'homme dont le plaisir marque l'équilibre* » est peut-être juste ; mais encore faut-il qu'on puisse avoir une chance de comprendre de quoi il s'agit. Le jury a particulièrement apprécié l'effort de clarification consenti par certains candidats, qui prenaient soin par exemple de procéder régulièrement à des récapitulatifs au fur et à



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

mesure de leur avancée. En revanche, certaines copies dont on avait quelque raison pourtant d'en deviner la qualité philosophique, ont parfois divisé les membres du jury, faute d'être suffisamment intelligibles.

Le choix d'un style approprié, ni trop relâché ni trop familier, doit participer du même effort de politesse. On évitera ainsi, dans une copie d'agrégation, de parler de « losers » tout comme on se gardera d'user d'expressions renvoyant trop explicitement à l'oralité du discours : « *Mais nous pouvons interpréter les étymologies d'une autre manière qui, au final, ne change pas trop la donne* ». Inversement, si l'élégance littéraire constitue une qualité fort appréciable, elle n'en doit pas moins demeurer soumise, dans le cadre d'une dissertation philosophique, aux exigences rigoureuses du travail conceptuel. Sans quoi, on prend le risque de verser dans les opacités du transfert métaphorique ou du lyrisme émotionnel. Écrire ainsi que « *Le bonheur oscille [...] entre tragique et comique, entre renoncements à la vie et élans vers la mort d'une existence dans le théâtre de la vie* » paraît une façon assez dommageable de céder aux charmes de la belle formule, au détriment du contenu. Sans compter que la recherche d'élégance a parfois poussé certains candidats à formuler de façon assez opaque ce qu'ils auraient pu exprimer de manière beaucoup plus simple : « *Afin de sortir de l'ornière sans perdre de vue la question qui nous occupe, nous pouvons imaginer une solution discrète* ». De même, une autre copie a filé la métaphore vestimentaire, sans que le jury parvienne à comprendre exactement le gain d'intelligibilité qui en résultait : « *En définitive le bonheur s'habille de nécessité, c'est son affaire, son vêtement* » ; et un peu plus loin, dans la conclusion : « *Le vêtement que le bonheur porte le mieux est celui de la nécessité, et c'est l'affaire qui lui sied le mieux, car il s'inscrit moins dans la nécessité qu'elle ne l'habille en ce qu'elle exige nécessairement une conscience* ».

Le jury souhaiterait enfin attirer l'attention des candidats sur un autre défaut formel, moins grave sans doute, mais de ce fait beaucoup plus fréquent. Nombreuses sont les copies qui ont en effet souffert d'un manque d'équilibre dans la taille respective des différentes parties du devoir. En règle générale, ce manque d'équilibre dénote une mauvaise gestion du temps. Elle se donne particulièrement à voir dans le fait que beaucoup de copies commencent par de très longues introductions et finissent par une troisième partie allusive ou programmatique, suivie ou non d'une conclusion sommaire. Certes, la longueur des introductions révèle, chez la plupart des candidats, un souci appréciable de prendre en charge le sujet dans toute son amplitude. Le travail consenti à ce titre était généralement de bonne tenue et parfois même remarquable. Mais il est arrivé aussi que le propos introductif soit tellement développé qu'il ne laisse plus ensuite au corps du devoir que le soin modeste de répéter et d'illustrer tout ce qui avait déjà été posé de façon liminaire. Rappelons qu'il n'appartient pas à une introduction de résoudre par avance le problème, mais que sa fonction essentielle est de parvenir à formuler la difficulté au moyen de distinctions conceptuelles qui restent logiquement ouvertes à révision.

La volonté de proposer en introduction une analyse aussi exhaustive que possible a aussi, dans certains cas, rendu particulièrement difficile la mise en place de ce



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

problème. Tel candidat, par exemple, finissant par se perdre sous l'amas des dimensions potentielles du sujet : « *Ce serait développer un discours sur l'existence humaine et nous devons nous demander à quelles conditions est possible un tel discours. Quelle en est la nature éthique ? Quelle est sa relation au temps ?* ». Et plus loin encore : « *Au-delà de la réponse, n'avons-nous pas une réflexion sur l'homme et son rapport à une existence dans le temps donné à sa présence sur terre ou dans une perspective eschatologique ?* ».

Le soin apporté à la composition de la troisième partie représente, pour les membres du jury, un élément déterminant dans l'appréciation finale de la qualité des copies. Assez logiquement, puisque cette troisième partie marque en principe l'aboutissement du raisonnement et est censée montrer l'aptitude du candidat à proposer une résolution convaincante de la difficulté affrontée tout au long de son cheminement. Il est par conséquent regrettable que ce point d'orgue, trop régulièrement, se trouve relégué à la position d'une annexe bâclée, laissant derrière elle une pénible impression d'inachèvement.

Trop nombreuses sont, de ce point de vue, les copies finissant sur une troisième partie résolutive moins convaincante en l'état que les parties qu'elle était supposée dépasser.

Nous pourrions citer beaucoup d'exemples similaires à celui de cette copie, dans laquelle la troisième partie ressemble à un « pot-pourri » philosophique, où les noms de Bergson, Kant, Habermas, Honneth sont brièvement évoqués sans développement suffisant. À l'inverse, les meilleures copies sont celles qui ont inmanquablement su tenir jusqu'au bout leur fil argumentatif, finissant sur une proposition soigneusement argumentée et souvent originale. Nous conseillons donc vivement aux candidats de se ménager suffisamment de temps pour ne pas laisser au hasard d'une improvisation brouillonne l'écriture de ce troisième acte dramaturgique, dont l'importance est déterminante.

### **III. LE SUJET**

De manière générale, une analyse approfondie du sujet a manqué à certains candidats. Ce sont d'abord les définitions des termes qui ont pu poser problème. On peut rappeler qu'une bonne définition procède, comme l'enseigne Aristote, par la production d'une différence spécifique dans un genre. Il faut donc commencer par définir le « genre » des objets auxquels on a affaire, puis chercher ce qui distingue ces objets d'autres objets du même genre. Cet effort définitionnel était d'autant plus nécessaire que la formulation du sujet (« *Le bonheur est-il affaire de hasard ou de nécessité ?* ») présentait une difficulté singulière, puisque le « ou » disjonctif pouvait s'y entendre aussi bien au sens inclusif (l'un des candidats allant même jusqu'à le traduire par un « c'est-à-dire ») qu'au sens exclusif (ou bien... ou bien...). Cette incertitude était liée à la difficulté de fournir à l'intitulé un contexte énonciatif à même d'en faire saillir la pertinence. Demander si le bonheur était affaire de hasard aurait, de ce point de vue, présenté certainement moins de difficulté puisque le contexte d'une



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

telle question était fourni immédiatement par l'étymologie latine du mot « bonheur ». Beaucoup de candidats ont d'ailleurs, à juste titre, fait mention de ce *bonum augurium*, qui renvoie à une rencontre inespérée dont on présume un avenir propice. Mais précisément, l'appel à l'étymologie ne suffisait pas à clarifier totalement la raison pour laquelle il fallait se demander si le bonheur était affaire de hasard « ou de nécessité ».

Certaines copies, faute de s'interroger sur l'origine d'une telle question (et donc sur sa légitimité), se sont contentées d'y répondre aussi bien que possible, mais sans chercher à savoir au juste pourquoi pareille question méritait d'être posée. Il en a résulté quelquefois, pour reprendre l'aveu d'un candidat, une « traversée de l'histoire » dépourvue de toute intrigue.

Faire apparaître la pertinence de la formulation supposait donc dès le départ de définir précisément les termes de « hasard » et de « nécessité » engagés dans le sujet. Beaucoup de candidats ont assimilé le hasard à la « contingence » et la nécessité à une forme de « déterminisme » causal, sans que ce glissement conceptuel ne soit explicité ni justifié, et sans qu'il n'empêche non plus d'user encore d'autres synonymes comme celui de « destin » (« *Poser que le bonheur s'inscrit dans la nécessité revient à croire au destin* ») ou de « fortune ». La détermination même du genre de nécessité susceptible d'être impliquée dans la recherche du bonheur (une nécessité morale, existentielle, logique, physique ?) n'a pas fait non plus l'objet d'une attention suffisante. Ce manque inaugural de précision a naturellement conduit, dans le corps du devoir, à un flottement conceptuel qui autorisait le candidat à passer facilement d'un sens à l'autre au gré de ses besoins argumentatifs et sans que ces requalifications ne soient jamais perçues comme telles ni, en conséquence, thématiques. Quand ce déplacement était perçu, il donnait alors lieu à des justifications pour le moins embarrassées : « *Il y aurait une sorte de nécessité à rester hasardeux en ce qui concerne le bonheur, c'est-à-dire à adopter une conduite, qui cherchant la nécessité, fait nécessité du hasard, comme on fait de mauvaise fortune bon cœur* ».

Significativement, beaucoup de copies en sont ainsi venues à justifier l'intitulé de la question en se fondant sur des acceptions très différentes des concepts de « hasard » et de « nécessité ». Certaines, par exemple, voyaient dans la nécessité la marque d'une vocation au bonheur (la nécessité d'être heureux) ou bien une occasion de maîtriser les conditions d'accès au bonheur contre le caractère absolument imprévisible du hasard. Le problème était alors énoncé de la manière suivante : « *Doit-il [l'homme] laisser le bonheur au hasard ou doit-il plutôt le soumettre à la nécessité et le construire ?* ». D'autres, au contraire, faisaient porter plutôt leur embarras sur la nécessité elle-même, dont la présence seule ôtait au sujet tout moyen de contribuer activement à son propre bonheur. Ces façons d'approcher le sujet n'ont pas toujours donné de mauvaises copies. Elles n'en témoignent pas moins d'une vision assez restrictive et discutable des concepts soumis à discussion et rabattus arbitrairement sur des concepts voisins.

Remarquons que, si la contingence est le contraire de la nécessité du point de vue des catégories de la modalité, ce n'est pas le cas du hasard, qui n'est pas une catégorie de la modalité, et qui désigne plutôt un certain rapport subjectif aux



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

modalités, ou plus précisément, aux événements. Le hasard constitue plutôt le produit d'une interprétation subjective des séries causales. De ce point de vue, on pouvait au moins se demander si hasard et nécessité étaient des termes strictement de même niveau logique, et donc des termes réellement opposables : *« Il est donc étonnant, observait en ce sens un candidat, d'opposer ici hasard et nécessité car ces deux termes ne se présentent pas comme des contraires directs »*. De la même façon, si la nécessité est une modalité du jugement, elle ne peut pas être réduite à la seule dimension d'un déterminisme causal. D'abord parce qu'il y a bien d'autres façons de concevoir la nécessité, en dehors de l'enchaînement « nécessaire » qui – dans le cadre du déterminisme – garantirait le passage des causes à leurs effets. Ensuite et surtout, parce que si le déterminisme causal permet bien de fonder la nécessité, il demeure d'un ordre différent : l'un désignant une structure ontique, l'autre une modalité du jugement ayant donc à voir avec le régime de la connaissance. Cette considération a donné lieu d'ailleurs à une remarque fort éclairante d'un candidat évoquant le statut de la « grâce » : celle-ci n'est-elle pas tout à la fois nécessaire, car conçue de toute éternité par Dieu et en même temps, du point de vue de celui qui la reçoit, tout aussi hasardeuse car injustifiable et par conséquent rigoureusement imprévisible ?

De cette perspective plus nuancée découlait le constat que hasard et nécessité ne prenaient véritablement leur sens qu'au regard de la connaissance, ce que certaines bonnes copies n'ont pas manqué de percevoir : *« L'opposition entre hasard et nécessité se joue au niveau épistémologique, celui de la connaissance »* ; *« Est-ce à dire qu'on est heureux ou qu'on a des chances de l'être à mesure qu'on connaît ? »*. Posée à l'intérieur de ce cadre épistémique, l'alternative entre hasard et nécessité correspondait à deux façons différentes de nommer la même chose, soit sous le régime de l'ignorance soit sous le régime de la connaissance. Il en allait donc moins du rapport de l'homme heureux à des circonstances extérieures qu'à la façon dont ces circonstances s'imposaient à lui sous un régime déterminé de connaissance.

À cet égard, le jury a apprécié que certains candidats, trop peu nombreux hélas, accordent aussi une attention à l'expression « affaire de ». Demander en effet si le bonheur est « affaire » de hasard ou de nécessité laisse présumer que la quête du bonheur engage de notre part une certaine attitude en rapport avec le hasard ou la nécessité. Présumer d'entrée de jeu que cette attitude relèverait d'une simple passivité face à des circonstances échappant totalement à notre maîtrise (Destin et Fortune) ne serait pas rendre tout à fait justice à l'idée implicite que l'homme ne se contente pas de recevoir son bonheur mais qu'il entend bien le « faire ». Comme l'a noté très justement un candidat, *« Si le bonheur est affaire de hasard, ce n'est donc pas au sens où le hasard est la cause du bonheur mais au sens où, tout en y participant, il ne peut être compris comme « heureux hasard » que par un sujet capable de s'en saisir »*. Si le bonheur est une affaire de hasard ou de nécessité, il ne peut l'être de fait que pour un sujet qui choisit d'en faire son affaire parce que son projet de bonheur s'y trouve impliqué. Un autre candidat a exprimé les choses de façon particulièrement claire : *« Le sujet ne porte pas sur la nature du bonheur mais sur son « affaire », sur l'affairement qu'il dirige, le type d'action qui mène à sa recherche (...) bref sur ce qui*



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*est à faire* ». Peut-être même y avait-il lieu, comme l'a suggéré un des candidats, de définir l'expression « avoir affaire » comme une manière de « dépendre, de façon indéterminée » ; ce qui avait pour effet de redoubler l'inquiétude épistémique dont le Bonheur se trouvait être l'enjeu.

Reconnaissons que très peu de candidats sont parvenus à pousser l'élaboration du sujet jusqu'à ce point. Les parcours proposés par ce petit nombre de candidats sont tous de grande qualité, explorant diversement les possibilités ouvertes par le champ du problème. Une très bonne copie a ainsi commencé par analyser les termes du sujet en précisant notamment que le hasard n'était pas réductible à la contingence et donc, qu'étant seulement une ignorance des causes, il pouvait être compatible avec la nécessité. Hasard et nécessité, loin de s'exclure d'emblée et de signer dans les deux cas notre impuissance, pouvaient donc se prolonger. La question était alors de savoir dans quelle mesure le bonheur dépendait de la connaissance qu'on a ou non de ce qui nous entoure. Le bonheur supposait-il obligatoirement la disparition de toute forme d'ignorance ? Au fond, indépendamment du statut hasardeux ou nécessaire du monde, c'est plutôt la manière dont on se représente le monde (comme hasardeux ou comme suite d'événements nécessaires) qui devait déterminer notre bonheur. Autrement dit, le bonheur relevait moins du hasard et de la nécessité comme tels que de notre conception du hasard et de la nécessité. Devait-on alors, dans la survenue « hasardeuse » du bonheur, admettre la présence cachée d'une nécessité ? À ce compte, le bonheur restait bien une affaire de connaissance, mais d'une connaissance purement théorique, l'ordre de la nécessité échappant définitivement à notre prise. Ou bien devait-on plutôt tâcher de réduire le hasard à la nécessité en nous efforçant activement de dominer cette nécessité ? Alors, le bonheur devenait plutôt une affaire de connaissance pratique, engageant concrètement une technique visant à se rendre maître des conditions nécessaires à l'obtention du bonheur. Une telle manière de concevoir le bonheur fermant la porte au caractère imprévisible de toute « rencontre », une troisième attitude, à mi-chemin de l'idéal de maîtrise de la connaissance et de la parfaite ignorance s'offrait alors comme le lieu même où faire résider le bonheur, un lieu par conséquent qui n'exclurait pas une certaine forme de nescience.

Dans la même perspective, un autre candidat posait la question « *de savoir si dans le cadre de l'alternative proposée, il existe un écart suffisant, juste assez d'espace pour faire place à l'action humaine dans ce qui est avant tout son affaire, ce à quoi elle s'affaire : le bonheur* ». Comment, en effet, accorder encore une place à l'action humaine dans un régime qui serait marqué par notre incapacité à prévoir et anticiper le cours des choses ? Pour répondre à cette question, le candidat adoptait une position inspirée des analyses d'Aristote sur le hasard et sur la tragédie : « *Si donc le bonheur est bien lié au hasard sans avoir affaire à l'inaction, cela implique qu'il ne puisse jamais être objet de ma visée, cause finale de mon action, puisqu'il n'existe ici que comme écart entre ma visée et le résultat* ». Cette requalification finale d'une action en vue du bonheur sous la condition de l'ignorance était d'autant plus originale qu'elle s'inspirait du Stagirite, mais pour défendre une attitude très éloignée de celle qui prévaut dans *l'Éthique à Nicomaque* où bonheur et connaissance forment un couple indissociable.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Refusant au contraire de trouver un terme moyen entre hasard et nécessité, un troisième candidat a envisagé la possibilité de séparer le bonheur de ce rapport au monde d'où la connaissance tire son rôle central. Une première partie montrait ainsi comment une certaine approche du bonheur pouvait conduire à faire reposer l'éthique sur la physique. Quoique reposant sur un constat d'ignorance, cette physique avait toutefois le mérite de transformer cette ignorance en un mode minimal de connaissance : le hasard épistémique prenant, chez les Épicuriens, la forme ontique d'un monde livré au choc des atomes ; la nécessité prenant, chez les premiers Stoïciens, la forme positive d'un monde divinement ordonné. Dans les deux cas de figure, cette transformation de l'ignorance en une forme de connaissance garantissait la possibilité d'un bonheur fondé sur l'adéquation à l'ordre des choses. Rompant avec cet idéal cosmique, une deuxième partie envisageait au contraire la possibilité de penser un « bonheur acosmique », fondé sur la seule maîtrise des choses qui dépendent vraiment de nous. Ce bonheur intérieur (plébiscité par le second stoïcisme) s'avérant peu convaincant car hors-sol, le candidat finissait alors par concevoir les conditions d'une réconciliation heureuse avec le monde qui fasse l'économie d'une volonté d'en atténuer si peu que ce soit l'absurdité par un savoir de réserve : *« S'il faut s'imaginer Sisyphe heureux, concluait-il en évoquant Camus, c'est parce que le bonheur ignore tout ordre du monde ».*

## IV. LA NOTION

De toutes les notions présentes dans l'intitulé, celle du Bonheur a été curieusement la moins élaborée. Beaucoup de copies se sont ainsi contentées de poser en préambule que le bonheur était un « état de satisfaction durable » quand ce n'était pas « l'état de satisfaction maximale », sans que jamais cette définition ne soit par la suite interrogée ou qu'elle ne donne lieu à une réélaboration conceptuelle plus fine et plus minutieuse. Il en allait souvent du mot « bonheur » comme d'un véritable désignateur rigide indexé sur une référence inamovible. Rappelons aux candidats que le thème de l'année ne désigne jamais simplement un domaine d'étude, comme si le mot « bonheur » n'avait pour seule vocation que de renvoyer à une région déjà bien circonscrite de la réalité. Il est un concept, au même titre que les autres, et à ce titre il requiert tout autant que les autres un travail analytique.

Déterminer si le « bonheur » est affaire de hasard ou de nécessité semblait difficilement faisable en l'absence d'un questionnement sérieux sur le bonheur et sur ses harmoniques : « vie bonne », « vie heureuse », « vie réussie », ou encore sur la diversité des usages lexicaux du terme (le bonheur, un bonheur, une heureuse rencontre, etc.) à partir de laquelle l'examen de ses possibles rapports avec « le hasard ou la nécessité » pouvait prendre sens.

La façon dont le concept de « Bonheur » demeurait attaché à une référence fixe tout au long du devoir a privé beaucoup de candidats d'une précieuse ressource dialectique. Une attention soutenue aux déplacements de sens que le concept était susceptible de subir aurait permis d'éviter bien des transitions artificielles. Ainsi un



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

candidat, après avoir montré le lien « nécessaire » entre la vertu et le bonheur dans la philosophie aristotélicienne passait dans une deuxième partie à la distinction kantienne entre bonheur et vertu en se servant de la transition suivante : « *L'individu responsable de son bonheur, doit être aussi tenu pour responsable de son malheur* ». Conséquence fâcheuse qui justifiait à ses yeux de passer à une position kantienne. Passer pourtant de la définition aristotélicienne du bonheur comme « souverain bien » à la conception kantienne d'un « idéal de l'imagination » n'allait aucunement de soi et aurait mérité quelques éclaircissements supplémentaires.

De la même façon, le « bonheur » épicurien, défini en relation exclusive au plaisir, pouvait difficilement être placé en vis-à-vis de l'ataraxie stoïcienne, comme si l'écart entre épicurisme et stoïcisme se résumait à une simple différence de stratégie pour parvenir, finalement, au même genre d'état. Si elles ne s'étaient pas privées de la ressource dialectique qu'offrait le travail sur la notion de Bonheur, beaucoup de copies auraient pu échapper à la commodité d'un parcours qui a été emprunté par la plupart d'entre elles : 1) le bonheur est affaire de hasard ; 2) le bonheur est affaire de nécessité ; 3) Le bonheur est affaire de hasard « et » de nécessité. Ce plan routinier atteste que la combinatoire s'est jouée uniquement sur les concepts de hasard et de nécessité, le « bonheur » restant pour ainsi dire en position de pivot fixe. À la vérité, il s'avérait tout de même que le « bonheur » qui était affaire de « hasard » dans la première partie était rarement défini de la même manière que celui qui était affaire de « nécessité » dans la partie suivante. Le caractère implicite et presque frauduleux de ce changement d'acception rendait quelque peu boiteuse la cheville de transition.

Ce qui vaut pour le concept de « bonheur » vaut *a fortiori* pour ses satellites nombreux (désir, volonté, liberté, conscience, amitié, etc.) qui ont quelquefois été traités cavalièrement. Ainsi, par exemple, un candidat observe que « *par son caractère imprédictible, le hasard m'empêche d'être présent à ce que je vis* ». Comment faut-il entendre au juste cette expression pour le moins vague et psychologisante : « présent à ce que je vis » ? Et en quoi le hasard m'empêcherait-il au juste d'être « présent à ce que je vis » ? Un autre candidat déclare : « *Le monde humain est un monde dans lequel les hommes agissent de manière libre et non pas simplement naturel* », sans qu'il explique plus avant en quoi l'action libre des hommes rendrait le monde humain moins naturel. Ce monde « humain » n'est-il pas justement un monde supposant « naturellement » la liberté ? Et que dire encore de cette formule qui associe étrangement le désir et la volonté : « *Le bonheur est donc affaire de nécessité au sens où nécessairement la volonté dont émanent les désirs empêchera l'homme d'être heureux* » ? Que peut bien signifier encore ce rapport entre le bonheur et une « *relation esthétique que j'entretiens subjectivement avec le monde, privilégiant la beauté de la vie de la nature aux mornes explications scientifiques* » ? Des formules vagues ou approximatives comme celles-ci, parce qu'elles trahissaient un manque d'acribie conceptuelle, ont desservi plus qu'ils ne l'imaginent les candidats qui se sont laissés aller à pareilles facilités verbales.

Incontestablement, les meilleures copies sont celles qui ont tenté de proposer une nouvelle élaboration du concept de bonheur en relation avec notre représentation du



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

hasard ou de la nécessité. Quelques-unes par exemple, très peu nombreuses, ont essayé d'explorer la dimension sociale et politique du bonheur, avec des prolongements en direction de l'amour et des sentiments, de la reconnaissance et de la vie professionnelle, de l'honneur et de l'action, bref en prenant au sérieux la dimension communautaire du « bien vivre ». Cette tentative s'est rarement montrée pleinement convaincante, mais elle avait incontestablement le mérite de suggérer une manière possible de réduire l'exposition du bonheur aux hasards de la vie par la constitution d'un monde commun. D'autres candidats ont tenté d'explorer la dimension temporelle du bonheur en suggérant qu'une requalification du bonheur en termes de projet et de possibilité offrait un espace interstitiel entre le « toujours déjà là » de la nécessité et l'imprévisibilité incoercible du hasard : « *La question du bonheur et de son rapport au hasard et à la nécessité est liée à la question du rapport de l'homme au temps. Peut-on vivre un bonheur nécessaire dans une existence soumise au devenir et par là contingente, ou faut-il choisir entre « être heureux » et « le devenir » ?* ». Citons enfin un dernier exemple de belle copie, où l'auteur a proposé d'emblée un dépassement de l'alternative « hasard ou nécessité » en faisant valoir l'idée d'un bonheur « fou car injustifiable », et donc résolument placé hors du choix entre l'ignorance et la connaissance. Il a développé cette idée ultérieurement en montrant que le bonheur est intrinsèquement lié à une « disproportion entre les effets et les causes », ce qui l'amenait à développer une « ontologie de l'excès ».

## **V. L'ANALYSE DES TEXTES ET L'USAGE DES RÉFÉRENCES**

Tous les candidats se sont, au cours de leurs développements, appuyés sur des références textuelles généralement pertinentes. Il eût été difficile de composer un devoir d'agrégation sans disposer d'une solide culture philosophique. Toutefois, le jury aimerait attirer l'attention des candidats sur l'excès de richesse que constitue l'utilisation de trop nombreuses références au sein d'une même partie. Mélanger des écosystèmes de pensée sans mettre à mal la cohérence argumentative du propos est un défi qu'il faut relever avec parcimonie. Par exemple, mentionner pêle-mêle à l'intérieur du même moment argumentatif la foi pascalienne, les conseils prudents de Kant, Épicure et la discrimination stoïcienne de ce qui dépend de nous et de ce qui n'en dépend pas, ne peut manquer de conduire à de regrettables confusions.

Du reste, le fait de mobiliser beaucoup d'auteurs empêche, à chaque fois, de pousser l'analyse très loin et amène donc à se contenter de quelques remarques superficielles. Affirmer sobrement que « *pour Kant le bonheur est un idéal de l'imagination* » n'ajoute de fait pas grand-chose à l'intelligence du propos, si aucune référence précise n'accompagne cette citation et si aucune explication ne la suit. À quoi bon évoquer Schopenhauer si c'est pour lui consacrer l'espace d'une incise à l'intérieur d'une phrase : « *Nous pouvons citer aussi le pessimisme de Schopenhauer* » ? De même, citer Montaigne en passant pour parler du Taoïsme ne sert pas vraiment l'argumentation si ce lien audacieux ne fait l'objet d'aucune explicitation. On fera aussi attention à ne pas se réfugier derrière des considérations



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

générales relevant de l'histoire de la philosophie et qui dispensent trop souvent le candidat de citer des textes : « *Pour toute la philosophie, des Présocratiques aux « Modernes », notre destination est de réaliser notre nature d'homme par l'exercice de la raison* ». Ou encore : « *Ainsi d'autres doctrines, notamment celle d'Épicure dans la Lettre à Ménécée, déploient toutes sortes de préceptes en vue de ce bien indispensable à la vie des mortels* ».

Est-il besoin de préciser que l'utilisation d'un auteur ne peut se contenter d'un appui textuel réduit à la portion congrue des quelques lignes célèbres extraites d'un ouvrage figurant dans les manuels de philosophie destinés aux classes terminales ? Sans mentionner la difficulté qu'il y a à tenir un propos original en se fondant sur des références aussi communes, l'exigence de proposer une argumentation précise suppose d'ordinaire une prise textuelle un peu plus large. Mais il n'est pas non plus besoin, pour faire preuve d'une originalité dans le propos, de convoquer des références peu connues échappant à la culture classique attendue de tout professeur de philosophie. Ainsi un candidat a-t-il préféré, dans une partie sur Kant, s'appuyer sur des textes marginaux consacrés à la médecine plutôt que sur les *Fondements de la métaphysique des mœurs* ou *La Critique de la raison pratique*. Le bénéfice argumentatif qui en a résulté n'était pas patent. C'est davantage dans la façon dont les candidats comprennent les textes qu'ils mobilisent, même s'ils sont par ailleurs très connus, que réside réellement l'originalité de leur propos. Le jury a ainsi particulièrement apprécié la façon dont un candidat a su montrer l'importance de la mention des « jeux de hasard » dans les célèbres pensées pascaliennes sur le divertissement. Un autre candidat a également proposé une interprétation subtile du stoïcisme, mettant en évidence la tension qui existe entre l'exigence de se conformer à l'ordre du monde et la volonté de faire dépendre le bonheur de ce qui ne dépend que de nous. La référence à Aristote a quelques fois donné lieu à des lectures assez éclairantes : le couple de la puissance et de l'acte, de la forme et de la matière ainsi que de l'*apeiron* ont pu servir d'appui bienvenu à une exploration de type pratique des rapports de consécution entre l'acte et ses conséquences. La référence fréquente à la notion d'*ergon* a été l'occasion d'insister sur la substance même du bonheur dans son lien constitutif à la vertu.

D'autres copies, par leur souci manifeste de proposer à tout prix une interprétation originale, ont parfois laissé pantois les membres du jury. Faire dépendre ainsi le « contentement de soi » cartésien de la preuve ontologique de l'existence de Dieu tenait manifestement plus de la prouesse sémantique que de la fidélité à Descartes. Reprocher à Spinoza « *de rendre problématique la liberté nécessaire pour penser non pas la causalité mais la responsabilité* » aurait mérité plus de détails que n'en donnait cette lapidaire sentence. Comparer la « joie » chez Spinoza au « plaisir du stade anal » était pour le moins inattendu. Le thème nietzschéen de « l'éternel retour » a offert à un candidat l'occasion d'une considération quelque peu énigmatique : « *l'amor fati et l'éternel retour sont les pensées qui permettent à l'individu de s'inscrire dans l'humanité parce qu'elles permettent de ressentir autrement le temps que comme hasard et nécessité qui ne sont que des obstacles à notre volonté* ».



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Notons pour terminer que le thème spécifique du bonheur a pu induire chez beaucoup de candidats la tentation de convoquer une bibliographie relevant du domaine de la science psychologique (par exemple Henri Laborit ou Boris Cyrulnik). Il n'y a bien évidemment rien à redire contre l'usage de telles références, pourvu cependant qu'elles disposent d'une accréditation scientifique suffisante. S'appuyer, comme l'a fait un candidat, sur l'enseignement de Ron Hubbard, fondateur de la scientologie, était nettement plus problématique. En revanche, la nature même d'une approche factuelle soigneusement documentée ne saurait se substituer, à moins de succomber à un penchant scientiste, au nécessaire et philosophique travail d'élaboration conceptuelle. Les membres du jury ont parfois regretté l'usage de certaines formulations malheureuses qui dénotaient une absence de recul critique devant ce qu'il était possible de faire dire à la science : « *Rajoutons que de nos jours la science apporte un regard neuf sur le pessimisme et cautionne l'idée que le bonheur serait affaire de nécessité* » ; « *La science affirme que nous ne sommes pas égaux face au bonheur* ». Il est tout de même douteux qu'une détermination par les gènes suffise à garantir que chaque individu disposerait, selon l'expression choisie d'un candidat, d'« un taux fixe de bonheur ».

## **VI. CONCLUSION**

Les membres du jury sont unanimes à saluer le sérieux avec lequel la plupart des candidats se sont préparés à l'épreuve de dissertation, offrant à l'évaluation du jury des compositions rarement honteuses. Sans ce bon niveau, les correcteurs n'auraient pas les moyens de se montrer aussi exigeants dans leurs attentes, et la qualité du recrutement s'en ressentirait nécessairement. C'est au regard de cette abondance de richesses qu'il convient, pour les candidats malheureux, de juger de leur prestation sans se décourager ni céder à la tentation de renoncer au premier essai. La réussite de cette épreuve dépend essentiellement du respect de certaines exigences qui encadrent cet exercice et que ce rapport vise à rappeler, d'une réflexion nourrie par des lectures variées et par leur appropriation personnelle, enfin d'un entraînement régulier en temps limité.

Telles sont les recommandations que nous adressons aux futurs candidats qui se présenteront l'an prochain au concours de l'agrégation interne de philosophie et au CAER-PA.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **ÉPREUVE D'ADMISSION**

### **LA LEÇON**

***Rapport établi par Madame Marie Gomes et Monsieur Emmanuel Pasquier à partir des remarques de l'ensemble des commissions.***

#### **I. NATURE ET CONDITIONS DE L'ÉPREUVE**

L'épreuve consiste en une Leçon de philosophie. Elle porte sur le programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. Le candidat choisit le sujet qu'il souhaite traiter parmi deux sujets renvoyant à deux domaines différents du programme.

Les candidats ont 10 minutes pour choisir leur sujet, avant de commencer leur préparation.

Ils disposent d'une bibliothèque et peuvent demander tous les ouvrages qui leur sont nécessaires ; ceux-ci étant consignés dans une liste mise à leur disposition.

Durée de la préparation : 5 heures

Durée de l'épreuve : 40 minutes

Coefficient : 3

Le jury tient d'abord à souligner la qualité générale des leçons qui lui ont été proposées et à saluer le mérite de l'ensemble des candidats qui, pour la plupart, en plus de la charge de travail que représente leur enseignement, ont entrepris de passer ou repasser ce concours exigeant. Nul n'ignore combien il est difficile de sortir de la posture professorale pour endosser celle de l'étudiant et du candidat et de s'exposer au risque de l'échec – condition même de la possibilité du succès – et l'on ne peut en ce sens que féliciter l'ensemble des candidats et encourager à la persévérance ceux qui n'ont pas rencontré le succès espéré. On rappellera à cet égard, à titre préliminaire, que les notes octroyées n'ont d'autre fonction que d'évaluer une prestation donnée, en un moment donné, afin de produire un effet de sélection entre candidats dans le cadre du concours. Elles ne disent rien de plus ni, bien sûr, rien de moins.

Précisons que la leçon de philosophie n'est pas un exercice anodin. Elle est, traditionnellement, l'épreuve reine, celle où le professeur doit faire la démonstration de l'ensemble de ses qualités, théoriques d'abord, mais aussi oratoires, sans la protection de la chose écrite ni du support d'un texte. Une bonne leçon est nécessairement le



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

résultat de subtils équilibres, à commencer par une bonne gestion du temps de parole. L'épreuve dure quarante minutes maximum, sans reprise de la part du jury, et, s'il est possible de parler un peu moins longtemps sans donner le sentiment de sacrifier sur le contenu, il est en revanche impossible de déborder ce temps – égalité de traitement oblige – quel que soit l'intérêt de ce qui est dit. On a ainsi pu regretter que certains candidats ne soient pas parvenus à bien organiser leur propos, consacrant beaucoup de temps à leur première partie (parfois jusqu'à vingt-cinq minutes), ce qui leur faisait perdre de vue le sujet et ne leur permettait pas de mettre en valeur leur dernière partie ou leur conclusion.

Il n'est par ailleurs pas inutile de rappeler qu'il s'agit d'un exercice qui demande une attention particulière à la forme, à la posture orale et principalement au langage qui doit être aussi soutenu et précis que possible, sans familiarité, quoique sans sévérité artificielle.

## **II. ANALYSE ET CLARIFICATION CONCEPTUELLE : DES EXIGENCES FONDAMENTALES**

Nous voudrions aussi rappeler l'attachement qui est le nôtre au fait que la leçon est bien une leçon, c'est-à-dire une réflexion qui problématise et argumente un sujet, et non un exposé doxographique sur un thème confusément abordé. Il y a erreur en effet à penser qu'une bonne leçon serait celle qui multiplie, parfois à outrance et de manière vague, les références. De même, il y a erreur à croire que l'on pourrait traiter philosophiquement un sujet en faisant l'économie d'une analyse précise et rigoureuse de tous les termes du sujet. Il est en effet regrettable que les candidats définissent trop rarement les notions auxquelles ils ont affaire. Par exemple, certaines leçons portant sur « Le temps » ne procédaient que rarement à des distinctions conceptuelles : temps objectif, durée, devenir, histoire, passé, mémoire, toutes ces notions étaient présentées sur le même plan sans que leur rapport ne soit précisé. De même, certaines leçons portant sur « La religion » ont parfois identifié foi, superstition et institution religieuse ou communautaire, sans préciser leurs relations ; *idem* lors de leçons portant sur « Le peuple », assimilé sans précision à la nation, la société, aux communautés particulières, à la foule, etc.

Précisons enfin que lorsque les sujets semblent « classiques », les candidats devraient être bien plus attentifs à la nuance proposée par le sujet en question. Par exemple, la question « *Faut-il préférer la liberté à l'égalité ?* » a donné lieu à un exposé des antinomies possibles entre ces deux notions tandis que l'idée de « préférence », ses critères, sa légitimité, associée au « faut-il » a été éludée.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ces analyses du sujet rendent nécessaires, on le comprend bien, un véritable effort de clarification conceptuelle, à travers notamment des distinctions conceptuelles. Ces distinctions ne sont pas seulement à relever, comme ont pu le faire certains candidats, mais qui par ailleurs ne les ont pas explicitées : elles doivent être analysées, expliquées, pensées, illustrées.

Le travail de définition ne saurait se limiter à un préalable, sommairement effectué dans l'introduction : il est l'objet même de l'ensemble de la leçon. On a ainsi pu regretter qu'un candidat, qui avait à traiter « *La religion est-elle source de conflit ?* », se soit, non seulement, contenté d'une définition très vague de la religion, réduite au sens étymologique, rendant impossible une claire distinction avec la foi, la croyance, etc. ; mais qu'il ne se soit pas non plus soucié d'analyser rigoureusement les termes de « source » ou de « conflit ». Ce défaut rédhibitoire empêche tout traitement précis, spécifique et conceptuel du sujet. L'enchaînement, dans la même leçon, de nombreuses références (Durkheim, Gauchet, Freud, Pascal, Rousseau, Spinoza) survolées sans jamais être minutieusement travaillées, a ajouté au flou et à la confusion.

À l'inverse, le jury a pu apprécier, dans une autre leçon qui portait aussi sur la religion (« *Que nous apprend la religion ?* »), le souci patient du candidat d'interroger le sujet : se demandant qui était ce « nous » qui pourrait apprendre, et de quelle nature pouvait être le savoir appris ; se demandant aussi, non seulement, ce que l'on peut apprendre « par la religion » (quelle formation la religion est-elle en mesure d'apporter ?) mais aussi ce que l'on peut apprendre « de la religion », lorsqu'on la prend pour objet d'examen elle-même, lorsqu'on s'intéresse en somme au phénomène religieux et à ce qu'il peut nous apprendre sur l'homme notamment.

### **III. ARTICULER TRADITION PHILOSOPHIQUE ET CONSTRUCTION PERSONNELLE D'UN PROBLÈME**

La leçon consiste ainsi en la mise en œuvre d'une véritable proposition philosophique, elle ne relève ni du simple plaquage de l'histoire de la philosophie, ni d'une naïveté, feinte ou non, devant des problématiques que l'on est en droit de présupposer connues. Les sujets proposés ne viennent pas de nulle part, ils émanent eux-mêmes de la tradition philosophique, qu'ils font résonner dans leur formulation et dans leurs concepts. Mais, parce que cette résonance n'indique en tant que telle aucune direction prédéfinie, ces sujets sont toujours neufs, et doivent être repris en quelque sorte comme si on les découvrait. La convocation des doctrines philosophiques prendra ainsi son sens dans la mesure où elle sera saisie dans un



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

travail d'analyse conceptuelle correspondant à des choix, dont le candidat se sera efforcé de faire partager la logique avec son auditoire.

On ne rappellera pas ici les règles de la dialectique. Au surplus, il n'y a pas de forme *a priori* du discours qui devrait être respectée. Si, de fait, la plupart des exposés se déroulent selon trois grands moments, c'est, et ce doit être, par un effet naturel de la problématisation du sujet, qui amène la réflexion à se dérouler dans la recherche d'un arbitrage entre des propositions conceptuelles dont on examine les validités respectives. C'est cette tension conceptuelle qui rend la leçon claire, intéressante et juste – et ce sont là les qualités essentielles qui sont demandées par le jury. Là encore, ni plus, ni moins.

On a pu regretter qu'assez peu de candidats aient proposé de véritables problématiques. Parfois ils se sont contentés de reprendre la question telle quelle, de l'éclairer avec des définitions mais sans la reformuler ni proposer des axes de questionnement. Autre cas de figure, ils ont simplifié la question. Ainsi le candidat traitant du sujet « *Faut-il limiter les prétentions de la science ?* » ne s'est pas demandé ce qu'est une prétention, en quel sens la science « prétend-elle », à quoi elle peut prétendre, etc., le sujet ayant été immédiatement converti en « *Y a-t-il des limites à la science ?* ».

On rappellera cette donnée de bon sens que les membres du jury – qui, en l'occurrence étaient quatre par commission – sont eux-mêmes des enseignants, partageant tous une expérience du lycée, venant d'horizons philosophiques différents, qui ne disposent pas d'un « corrigé tout fait ». Ce pluralisme garantit qu'il n'y a pas d'attente prédéfinie en termes de contenu, et qu'une multiplicité de compétences sont mobilisées pour évaluer chaque prestation dans sa spécificité. On peut attester que, dans la plupart des cas, les membres d'une commission tombent rapidement d'accord sur la note à attribuer. Les quelques cas de désaccord donnent lieu à des discussions argumentées, reprenant les termes de la leçon du candidat, pour parvenir à un consensus et éviter l'arbitraire. Par ailleurs, lorsque, par hasard, un membre du jury connaît un candidat, il cède par principe sa place à un membre d'une autre commission.

#### **IV. PENSER DE MANIÈRE SIMPLE MAIS EXPLICITE ET APPROFONDIE**

Beaucoup des leçons qui ont reçu une note en-dessous de la moyenne ressemblent souvent plutôt à la contre-performance ; à savoir qu'elles semblent relever plutôt de mauvais choix opérés par le candidat que d'un véritable manque de méthode ou de culture. Ainsi certains candidats paraissent absolument réticents à la simplicité. La complication à outrance des termes du sujet paraît être, pour eux, la condition



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

nécessaire de son appréhension, rendant l'écoute particulièrement confuse. Ainsi sur une leçon comme « *Vouloir et pouvoir* », une combinatoire trop abstraite des deux termes prend la place d'une véritable problématisation, et l'effort, en soi très légitime, de débrouiller les termes du sujet, produit l'effet inverse de celui escompté en masquant ce que le candidat cherche à démontrer.

D'autres, à l'inverse, sont réticents à l'explicitation. Par exemple, dans une leçon sur « *Pourquoi faire l'hypothèse de l'inconscient ?* », la mention d'auteurs ou de points de doctrine est systématiquement traitée sur le mode de l'allusion, comme s'il fallait en quelque sorte éviter une supposée vulgarité de rentrer dans le détail. La démonstration des qualités pédagogiques attendues interdit tout effet de connivence ou d'accord intellectuel implicite avec le jury : les concepts doivent être définis explicitement, sous l'aspect qui sera pertinent pour le propos, les doctrines invoquées doivent être examinées dans le détail, pour être mises au service de l'analyse. Si le candidat ne prend jamais le risque de restituer la pensée des auteurs, il prive le jury de la possibilité d'une évaluation objective de son propos. Le jury évalue des professeurs, pas des prophètes ni même des auteurs. Il évalue une capacité à transmettre une argumentation qui ne cède ni sur la rigueur, ni sur la complexité, et démontre sa capacité à tenir ensemble ces exigences contradictoires.

De ce point de vue, un certain nombre de leçons souffrent du défaut d'être trop « scolaires », dans un sens péjoratif du terme. Le candidat dégage alors une impression de maîtrise, qui n'est, en l'occurrence, pas nécessairement de bon aloi. Car au lieu de se confronter – et de confronter son auditoire – à des difficultés qui, dans le fond, donnent son sens au sujet, c'est-à-dire le constituent en un véritable problème philosophique en faisant pressentir sa dimension aporétique, le candidat résout. Ainsi, sur un sujet comme « *Faut-il écouter sa conscience ?* », le candidat plaque une structure doxographique en trois temps – Platon, Kant, Nietzsche – qui, par-delà des qualités réelles de culture et d'analyse, apparaît comme un artifice rhétorique qui s'économise l'effort d'une problématisation authentique. Avec les mêmes arguments et les mêmes références, on sent que le candidat avait les moyens de faire une excellente leçon, s'il avait pris le sujet au sérieux, plutôt que de le réduire à un simple exercice d'école.

De même, sur un sujet en effet très classique comme « *Faut-il séparer la morale et la politique ?* », le candidat livre une sorte de prestation « clé en main », efficace et intelligente à sa façon, mais où transparaît une mécanique rhétorique bien huilée – quoique sans la moindre référence philosophique – où le candidat semble s'étonner lui-même de découvrir qu'il a bouclé la question en vingt-cinq minutes et qu'il ne lui reste plus rien à dire. En l'occurrence, cette lacune de quinze minutes par rapport au



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

temps imparti, si elle n'est pas dirimante par elle-même, est bien le symptôme d'un manque d'approfondissement du questionnement.

Ce manque d'approfondissement a aussi pu se manifester sous une autre forme : lorsque le sujet était très clairement réduit à un seul de ses aspects, rendant superficiel le traitement qui en était fait. C'est ainsi par exemple que dans une leçon sur « *L'accélération du temps* », l'approche exclusivement psychologique du temps n'a pas permis au candidat de saisir l'ampleur du sujet, qui en moins de trente minutes, a été abordé finalement de manière assez descriptive, alors même que le candidat s'efforçait de réfléchir au sujet, y compris avec des exemples (le tempo en musique) ou des références intéressantes – même si les réflexions contemporaines sur le sujet, comme celle de Hartmut Rosa, par exemple, étaient elles aussi totalement absentes. Le candidat s'est ainsi privé d'une réflexion sur la dimension sociale et historique du sujet ; mais, plus gravement, il en a esquivé la dimension ontologique. Or, porter le sujet, quel qu'il soit, à sa dimension conceptuelle la plus fondamentale est certainement l'une des exigences de ce concours.

C'est en ce sens que beaucoup de candidats nous paraissent faire des contre-performances, où peuvent transparaître leur culture et leur finesse, mais où apparaît aussi leur difficulté à mobiliser, au moment opportun, leurs qualités de manière efficace pour l'exercice demandé.

## **V. UNE NÉCESSITÉ : SE PRÉPARER**

On ne dissimulera pas cependant que se présentent également des candidats dont le niveau de préparation paraît tout simplement insuffisant. Quoiqu'ayant passé avec succès la barrière de l'écrit, certains candidats révèlent au moment de l'oral d'étonnantes lacunes, et ce, aussi bien dans la *forme* de l'exercice – qui exige une introduction pour analyser et poser clairement le problème ainsi que la démarche qui sera suivie, un développement qui enchaîne de manière cohérente et progressive les idées, une conclusion qui récapitule sans être un simple résumé – que dans le *fond* – ce qui suppose une maîtrise des concepts et de certains auteurs, développés de manière précise et adaptée.

On rappellera donc que l'on ne peut envisager un succès à ce concours, dont la vocation même est d'être très sélectif, sans une sérieuse préparation, qui permettra de démontrer, en plus de véritables qualités analytiques, une connaissance directe des grands auteurs, une familiarité avec les doctrines qui permet leur réappropriation précise dans le cadre d'un sujet donné. Par « précision », on n'entend pas nécessairement ici les numéros de paragraphes ou les titres de chapitres – les candidats ont une bibliothèque philosophique fournie à leur disposition, il n'est que



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

normal de donner des références précises – mais bien la familiarité avec l'économie générale de certaines doctrines – peu importe qu'il s'agisse du platonisme, du thomisme, de la psychanalyse ou de la phénoménologie, ou tout autre – permettant d'atteindre le point où l'investigation du sujet et la référence à un texte s'éclairent mutuellement, grâce à la finesse interprétative du candidat.

Parvenir à un tel niveau demande un travail régulier, un investissement de temps et d'énergie, le suivi de formations, la prise de conseils. Le professeur doit redevenir étudiant pour sortir de ses propres schémas de pensée, parfois quelque peu figés par l'expérience même de l'enseignement, et se remettre à l'écoute de questions, de doctrines, auxquelles sa seule pratique professionnelle ne lui permet pas toujours de se rendre disponible. Ainsi, on ne saurait trop recommander aux candidats de participer, dans la mesure de leurs possibilités, à des formations, de développer une activité de recherche propre, d'échanger avec des collègues, de lire et relire les œuvres, bref, d'entretenir une dynamique philosophique personnelle – et, bien sûr, de s'entraîner aux exercices du concours dans leurs formats spécifiques. Ce sont deux exigences différentes, mais c'est lorsque l'on parvient à les rendre complémentaires que la réussite au concours cesse d'être une question de chance.

## **VI. DES EXIGENCES RÉALISABLES ET RÉALISÉES**

Le jury aura ainsi eu le plaisir d'assister à des leçons qui méritent proprement ce nom de « leçon », manifestant un souci authentique de se mettre à l'écoute d'une question, une capacité à en faire surgir les difficultés, tout en proposant un parcours mettant en œuvre de manière pertinente un certain nombre de références philosophiques, permettant d'aboutir à une forme modeste de réponse, consistant essentiellement dans la production du sentiment partagé d'une certaine objectivité du processus d'ensemble. On relèvera ainsi une belle prestation sur le sujet « *La vérité peut-elle être indicible ?* », où, par exemple, la référence au concept de « réel » chez Lacan a permis de poser de manière tout simplement intéressante la question des limites du langage.

Ou encore, sur le sujet « *Le point de vue* », une analyse remarquable de finesse, commençant par prendre très au sérieux la question de la perception visuelle, évitant ainsi de noyer le sujet dans des considérations qui auraient pu devenir trop générales sur la question de l'opinion personnelle. De manière exemplaire, le candidat a pris le temps en introduction de s'engager patiemment dans l'élaboration du problème. Il a fait apparaître la tension entre la multiplicité possible des différents points de vue spatiaux, qui fait voler en éclat l'unité de l'objet et, d'un autre côté, l'unité spirituelle d'un point de vue qui lui-même conditionne le caractère objectif de la chose, mais qui



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

risque d'être aveugle à ses propres présuppositions. Le problème étant posé, le candidat a alors interrogé, à partir de Husserl, la façon dont les choses sont données par esquisses, comme autant de points de vue, pour montrer comment cette diversité est rassemblée à partir de la visée d'un esprit, qui est comme le « point » des différents points de vue, un pôle idéal visé par l'esprit et qui permet de rassembler les esquisses.

Dans un second temps, le candidat a pu interroger ce point des points de vue (que l'on peut nommer le sujet transcendantal) pour montrer, à partir de Nietzsche, qu'il y a dans ce mouvement, le risque d'une reconduction à des valeurs, posées par ce même sujet transcendantal. Nos vues seraient alors toujours déjà polarisées en fonction de valeurs non-interrogées. Ce qui ne conviendrait pas, dans ce qui est « vu », serait alors rejeté et ne serait donc pas, à proprement parler, « vu ». Le point des différents points de vue deviendrait alors la source d'un non-vu, c'est-à-dire d'un aveuglement.

D'où, dans un troisième moment, une tentative de renversement du concept : savoir si le point de vue ne pourrait pas être considéré à partir des choses elles-mêmes. Ainsi, chez Bergson, dans *Matière et mémoire*, le statut de l'image comme être qui porte en lui sa propre condition d'apparaître et qui, par conséquent, ne serait pas tributaire d'un point. Le candidat suggérerait que mobiliser le concept bergsonien d'intuition permettait de penser un mouvement d'accompagnement des choses, une sympathie spirituelle, qui permettrait de repenser le *point* de la vue autrement que de façon mathématique, mais au contraire selon une certaine épaisseur temporelle.

Enfin, une autre leçon a particulièrement été remarquée, sur le sujet : « *Agir moralement est-ce lutter contre soi-même ?* ». La candidate a proposé un parcours en trois étapes, qui indépendamment de sa cohérence propre, valait surtout par l'excellent usage qu'elle a su faire des références convoquées. Dans la première partie, il s'agissait de montrer comment agir moralement revenait à lutter contre ce qui n'était pas authentiquement soi-même ; la candidate a remarquablement décrit les conditions d'unification du moi sous le régime de la vertu, unification qui devait prendre la forme non pas d'une lutte, mais d'une hégémonie. Le passage de cette éthique de la vertu à la morale proprement dite était légitimé par une interrogation concernant le statut de la volonté mauvaise dans le *Traité du libre arbitre* de saint Augustin. Il résultait de là que la loi morale produisait elle-même cette scission intérieure où la possibilité de vouloir le mal était en même temps pour le moi la séduction de le pouvoir ; thèse illustrée par une référence originale au démon de la perversité d'Edgar Poe. Travaillé par cette scission interne que la présence de la loi morale ne cesse de produire en lui, le sujet moral ne peut alors manquer de se retrouver défaillant, ramené à une intention qui – chez Kant – lui demeure à tout jamais opaque. Devant ce tableau d'un soi cruellement dressé contre lui-même, la tentation se présente alors de dépasser l'agir moral vers un agir authentique : « *La haine de soi commanderait alors cette lutte*



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*contre soi pour le bien, mais le bien serait la forme déguisée sous laquelle s'exercent des tendances morbides de l'individu* ». Commençant logiquement avec Nietzsche, cette proposition culmine dans l'analyse de la figure d'Abraham présentée en contrepoint de la figure vertueuse d'Agamemnon initialement développée en première partie et donnant un impressionnant effet de clôture au parcours accompli.

De telles leçons relèvent de la culture et du talent mais cependant pas du génie, qui n'est pas particulièrement de mise dans ce contexte ; soit dit pour rassurer les candidats qui s'imagineraient parfois que le succès réclame des qualités hors du commun. Mais il est vrai que les belles leçons apparaissent au jury comme des moments de grâce, qui démontrent, au passage, qu'il est possible de résoudre les exigences de l'exercice.

## **VII. CONCLUSION**

Pour conclure, et ainsi qu'en témoignent nos dernières remarques, on ne saurait que trop encourager les futurs candidats – qu'ils soient novices ou qu'ils réitérent après avoir échoué – à s'engager avec courage et ténacité dans cette préparation exigeante mais aussi ô combien stimulante. Nous espérons que ce rapport pourra contribuer à éclairer les futurs candidats sur la nature des attendus concrets de l'épreuve, que l'on résumera ici de la manière suivante : *le sujet proposé doit d'abord et avant tout être pris au sérieux*. Son traitement doit apparaître comme un véritable effort de réflexion philosophique, et non comme le déroulé d'un corrigé « bateau ». Il ne faut pas non plus tomber dans le travers inverse, en se contentant de présenter l'esquisse d'une réflexion, qui, pour se prétendre vivante, se contenterait d'allusions.

Telle est la difficulté de la « leçon », où se joue le paradoxe d'une pensée laissant sentir qu'elle est en recherche, tout en restant maîtresse d'elle-même pour se dérouler selon un exposé en forme. Certes, le candidat est en représentation, il joue un rôle, mais il doit y faire sentir l'authenticité de sa réflexion. Certes, les sujets sont surdéterminés par la tradition philosophique, et ils se prêtent, de manière ouverte, à ce que l'on convoque tel texte ou tel auteur, pour penser le sujet à travers eux. Mais c'est toujours la pensée propre du candidat qui doit être directrice, pour créer un cheminement original à partir d'une question qui, parfois, ne l'est pas, et amener le jury sur le point où l'on se dit : « *C'est donc bien ça* ».



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SUJETS DE LEÇONS CHOISIS**

La conscience peut-elle être objet de science ?  
Faut-il écouter sa conscience ?  
Dans quelle mesure suis-je responsable de mon inconscient ?  
L'inconscient est-il pure négation de la conscience ?  
L'inconscient a-t-il son propre langage ?  
Y a-t-il une logique de l'inconscient ?  
Un acte inconscient est-il nécessairement un acte involontaire ?  
Pourquoi faire l'hypothèse de l'inconscient ?  
L'inconscient nous révèle-t-il à nous-même ?  
Est-ce un devoir de rechercher la vérité  
Faut-il limiter les prétentions de la science ?  
Faut-il s'en tenir aux faits ?  
Entre le vrai et le faux y-a-t-il une place pour le probable ?  
La découverte scientifique a-t-elle une logique ?  
La science a-t-elle toujours raison ?  
Y a-t-il une vertu de l'ignorance  
La science dépend-elle nécessairement de l'expérience ?  
Être ou ne pas être ?  
La vérité peut-elle être indicible ?  
Faut-il se demander si l'homme est bon ou méchant par nature ?  
Que nous impose la nature ?  
Faut-il avoir peur de la nature ?  
Admettre le hasard est-ce nier l'ordre de la nature ?  
Peut-on vraiment tirer des leçons du passé ?  
Le passé est-il indépassable ?  
N'existe-t-il qu'un seul temps ?  
Comment se libérer du temps ?  
L'oubli est-il nécessaire à la vie ?  
La raison gouverne-t-elle le monde ?  
Faut-il avoir foi en la raison ?  
Y-a-t-il une rationalité dans la religion ?  
Être religieux est-ce nécessairement être dogmatique ?  
La religion est-elle simple affaire de croyance ?  
La religion est-elle source de conflit ?  
La religion rend-elle meilleur ?  
L'homme est-il religieux par nature ?  
Que nous apprend la religion ?  
Peut-on être trop religieux ?  
Agir par devoir est-ce évaluer les conséquences de ses actes ?  
Agir moralement est-ce lutter contre soi-même ?



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Est-il toujours possible de faire ce que l'on dit ?  
La violence peut-elle être morale ?  
Faut-il séparer morale et politique ?  
Existe-t-il une science de la morale ?  
Peut-on vouloir le mal sachant que c'est le mal ?  
Peut-on se mentir à soi-même ?  
L'obéissance peut-elle être un acte de liberté ?  
La liberté doit-elle se conquérir ?  
Vivre sans mémoire est-ce être libre ?  
Peut-on être libre sans le savoir ?  
Faut-il préférer la liberté à l'égalité ?  
L'évolution des sociétés dépend-elle du progrès technique ?  
La technique n'est-elle qu'un savoir-faire ?  
L'œuvre d'art est-elle intemporelle ?  
L'art est-il le propre de l'homme ?  
Qu'attendre de l'État ?  
La paix n'est-elle qu'un idéal ?  
Sommes-nous faits pour vivre en société ?  
Le peuple a-t-il toujours raison ?

L'accélération du temps  
L'altérité  
L'amour de soi  
Les clichés  
L'évidence  
Commettre une faute  
La conscience malheureuse  
La foi  
Le fond et la forme  
La généralité  
L'imprévu  
Les idées reçues  
L'inconscience  
La laïcité  
L'origine  
Le point de vue  
Le travail intellectuel  
Science et expérience  
Tuer le temps  
Vouloir et pouvoir



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **ÉPREUVES D'ADMISSION**

### **L' EXPLICATION DE TEXTE**

*Rapport établi par Madame Émilie BATHIER et Monsieur Thibault BARRIER à partir des remarques faites par l'ensemble des membres de la commission.*

#### **Données relatives à l'épreuve d'explication de texte**

**Intitulé de l'épreuve :** Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégagant le sens et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales.

Durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : cinquante minutes

Durée de l'explication : trente minutes ; entretien : vingt minutes

Coefficient 3.

#### **I. L'ÉPREUVE**

L'explication des textes, – avec tout ce qu'ils comportent de difficultés, de tensions internes, d'éclairages mais aussi d'obscurités –, attentive à la singularité de leur cheminement, est l'élément toujours à approfondir dans lequel se constitue le sens du problème et l'esprit de finesse mobilisés dans l'enseignement de la philosophie. Une explication de texte n'est pas l'occasion d'un exposé dogmatique sur l'auteur en général ou sur l'un des objets abordés dans le texte. Elle n'est pas non plus une paraphrase du texte, c'est-à-dire sa simple répétition avec d'autres mots. Aussi convient-il, pour aborder efficacement cette épreuve orale, que les candidats en discernent sans équivoque les attendus, s'y préparent en ce sens, et se contraignent à n'en pas dévier lors de leur prestation, informés des écueils à éviter.

L'épreuve se déroule matériellement de la manière suivante : les candidats choisissent une enveloppe dans laquelle se trouve la photocopie des deux textes entre lesquels ils disposent de dix minutes pour faire un choix. Les couplages sont faits de telle sorte que leurs auteurs, figurant exclusivement dans la liste limitative des auteurs au programme de la classe de terminale, n'appartiennent pas à une même période, et que les notions en jeu diffèrent. À l'issue de ces dix minutes, ils disposent de deux



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

heures trente de préparation, sans autre ouvrage à disposition que celui dont le texte est extrait (certains candidats ont semblé surpris de ne pas pouvoir disposer de dictionnaire).

L'épreuve consiste en une explication (lecture comprise) *ne dépassant pas* trente minutes, suivie de vingt minutes *maximum* d'entretien avec les membres du jury. Concernant le déroulé formel de l'épreuve, lorsque certains candidats ont pris l'initiative de procéder de la sorte, le jury a cette année été sensible à la pertinence de ne lire le texte (en entier) qu'après l'avoir introduit, ce qui produit une lecture plus signifiante qui en est déjà une interprétation, l'extrait étant d'emblée éclairé par son appropriation problématique.

Le caractère oral de l'épreuve implique en premier lieu d'adopter une juste posture à l'égard d'un concours de recrutement de l'enseignement. Il s'agit ainsi de veiller à éviter les soliloques non destinés à un auditoire, les approches désordonnées en raison d'une mauvaise gestion de ses papiers, le manque de rigueur et de vigilance conduisant à formuler des énoncés sans rien en faire d'opératif dans l'explication du texte, ou encore les manifestations de découragement ou d'autodépréciation. À l'inverse, la clarté du discours, le souci d'élaborer un propos précis et rigoureux tout en restant accessible, ou encore un rythme de parole aisé à suivre ainsi que les variations de ton, sont autant d'éléments qui confèrent à l'exercice oral son dynamisme et permettent de maintenir l'intérêt de l'auditoire. Le jury rappelle que les collègues candidats à l'agrégation interne sont déjà légitimés dans leur statut d'enseignant par le concours du CAPES ou en tant que contractuels, et qu'il ne s'agit pas ici de mettre en jeu cette légitimité, mais de se confronter à des exigences supérieures de réflexion, dans un rapport précis et rigoureux à des problèmes à chaque fois singuliers.

La majorité des observations suscitées par cette session 2022 rejoint ce qu'un enseignant aguerri a, dans sa pratique quotidienne, la lucidité de noter chez ses élèves, que ce soit du fait de leurs maladroites ou de celui de leur habileté à se frayer une lecture dans un texte.

## II. LE CHOIX DU TEXTE

On peut regretter que certains candidats, peut-être effrayés par un texte qui leur semble canonique ou monumental, se rabattent sur l'autre qui, de leur propre aveu, leur est inconnu ; ce choix les conduisant à émailler leur prestation de précautions oratoires de néophytes. S'il n'est en droit pas impossible de produire une lecture philosophiquement consistante d'un passage que l'on découvre le jour de l'épreuve, en fait une culture solide est néanmoins nécessaire pour discerner les enjeux, l'éventuelle visée polémique, la portée et la singularité d'un texte. À cet égard, un usage rapide de l'ouvrage mis à la disposition des candidats, situant l'extrait dans l'économie d'ensemble d'une table des matières, et une lecture de quelques paragraphes en amont et en aval de celui-ci, permettent d'éviter de passer à côté de ce qui est précisément visé. Inversement, ce qu'un candidat sait d'un auteur ou d'un



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ouvrage ne doit pas pour autant être plaqué de manière dogmatique comme une grille de lecture déformante empêchant de lire le texte pour ce qu'il est.

Si le hasard intervient indéniablement dans le tirage des sujets, l'expérience montre que certains candidats heureux de retrouver un auteur qu'ils ont fréquenté assidûment peuvent tout à fait verser dans la doxographie et manquer le texte : une culture philosophique sera mobilisée avec profit si elle l'est de manière opérative, mise au service d'un itinéraire de lecture que le candidat assume en propre, mais conduit à des prestations décevantes dès lors qu'elle se fait descriptive, narrative. À l'inverse, certaines prestations très honorables conduisent à discerner dans l'entretien que, si tel ou tel point de doctrine en jeu dans l'extrait n'est pas très clair pour le candidat, ce dernier se livre cependant à un travail cohérent et fin d'élucidation des concepts en les articulant à un problème fermement posé.

### **III. L'INTRODUCTION**

L'exigence de singularisation du texte sur laquelle se fonde l'explication dans son ensemble, doit particulièrement orienter le travail introductif consistant à déterminer, aussi précisément que possible, l'objet du texte, la difficulté à laquelle il cherche à répondre ainsi que la problématique de lecture qui en découle. Dégager la thèse du texte ne revient pas à en énoncer les thèmes, souvent ramenés aux notions au programme des classes terminales, ou à isoler une phrase du texte, censée résumer à elle seule le tout dont elle est une partie. C'est au candidat de ressaisir cette thèse qui commande la progression argumentative du texte à partir d'une difficulté à résoudre.

L'introduction doit ainsi expliciter le problème posé par le texte, qui n'est au fond pas autre chose que sa raison d'être. Si la problématique peut se présenter sous la forme d'une question la plus précise possible à laquelle l'explication cherchera à répondre, elle ne saurait s'y réduire : le problème doit être clairement construit et identifié par le candidat, comme cela doit d'ailleurs être le cas dans une explication de texte de terminale. Comme pour la leçon, le travail de *définition*, de *conceptualisation* et de *problématisation* doit être soutenu tout au long de l'explication, jusqu'à la conclusion. Enfin, le jury recommande aux candidats de ne pas négliger l'articulation logique des moments du texte : il ne s'agit pas de « découper », plus ou moins arbitrairement, des « rubriques » dans l'extrait, mais de faire apparaître le plus clairement possible les étapes logiques de sa dynamique argumentative propre. Cette structure logique du texte doit non seulement faire l'objet d'une annonce à la fin de l'introduction, mais elle doit également être explicitée et affinée au cours de l'explication.

Le jury a ainsi apprécié des introductions claires et méthodiques, qui après avoir contextualisé le passage, présentaient la thèse, les difficultés et les enjeux auxquels elle répondait, et la structure argumentative du texte. On pense ainsi à la prestation de cette candidate qui, sur un texte de Sartre extrait de *L'Être et le Néant*, a été capable, dès l'introduction, de parfaitement situer le passage dans l'économie d'ensemble de



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

l'œuvre, avant de saisir avec rigueur la problématique spécifique du passage qui portait sur les obstacles que le monde oppose à ma liberté, d'en donner la thèse sur la résistance du monde comme condition de liberté, puis l'organisation logique qui, d'un constat initial, conduisait logiquement, à travers un détour par la conscience, à la nécessité, pour être libre, d'avoir affaire à la résistance du réel.

À l'inverse, le jury a été très surpris de constater que certains candidats ne maîtrisent pas les règles méthodologiques minimales exigibles dans une introduction d'explication de texte. On a ainsi pu entendre des introductions extrêmement vagues, dans lesquelles ne figurent à aucun moment la thèse précise du texte, la présentation claire du problème et des enjeux ; l'introduction se réduisant alors à une présentation superficielle de l'auteur et à un découpage du texte. Dans d'autres cas, c'est le plan du texte qui n'était pas du tout présenté.

#### **IV. LA MAÎTRISE DU TEMPS**

Une troisième difficulté, récurrente, tient à une bonne maîtrise du temps imparti, que ce soit pour les deux heures trente de préparation, ou pour les trente minutes d'explication. La bonne gestion du temps est un élément, non suffisant, mais nécessaire, pour prétendre réussir l'exercice. Il est nécessaire pour cela de s'être régulièrement entraîné au préalable, en utilisant les enseignements de chaque exercice effectué pour améliorer le suivant avec des points d'appui objectifs. Il est par exemple regrettable d'écouter un candidat dont l'explication a été entièrement rédigée et ciselée avec soin jusqu'aux deux tiers du texte, et qui dans sa prestation fait l'aveu qu'il a été pris par le temps, ce qui le conduit à articuler péniblement un survol de la fin de l'extrait, sans conclusion véritable.

À cet égard, les candidats, du fait même de leur expérience professorale, ont une pratique de la phrase qui se forme lorsqu'elle se dit dès lors que les moments essentiels du propos sont clairement discernés. Aussi s'ils mesurent qu'à trente minutes de la fin de leur temps de préparation ils n'en sont qu'à la moitié de leur rédaction, ils doivent avoir la lucidité de se rabattre sur un plan détaillé en guise de notes, ou bien à surligner leur texte en y apportant des mentions marginales, dans tous les cas ils doivent s'efforcer de ne pas stopper le déroulé de leur explication du fait qu'elle n'ait pas été rédigée. Il en va de même pour ce qui est des trente minutes dévolues à l'explication devant le jury. De nombreux candidats ont, bien en évidence devant eux, un chronomètre ou une montre, et ce sont même parfois ceux qui, avant de commencer, s'assurent bien de l'heure à laquelle ils doivent avoir achevé leur prestation qui, ensuite, en sont oublieux au point de réaliser qu'il ne leur reste plus que cinq minutes alors qu'ils n'en sont qu'au milieu du texte ; ce qui conduit à une lecture précipitée qui en devient dans certains cas inaudible en plus d'être inachevée.

La maîtrise conceptuelle rend possible une hiérarchisation des idées qui constitue la clef de voûte d'une bonne gestion du temps imparti pour l'épreuve. Une sélection des points essentiels, logiquement articulés entre eux et rattachés à l'économie générale du texte comme participant de l'élucidation d'un problème, serait en pareil



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

cas nettement plus productive, d'autant que l'entretien pourra venir approfondir ces points. On pense par exemple à l'explication d'un extrait des *Confessions* d'Augustin, consacré à la concupiscence des yeux, où le candidat était manifestement familier de philosophe et avait proposé une explication très convenable, mais inattentive à certains aspects difficiles du texte. Le candidat a su saisir l'occasion de la discussion pour affronter les difficultés propres du texte, et y réfléchir avec le jury. À l'inverse, on a pu regretter la difficulté de certains candidats à s'emparer des questions posées, et la tendance alors à ne pas y répondre ou à répéter ce qu'ils avaient déjà dit.

Il importe par conséquent de ne pas perdre de vue qu'un même ouvrage peut donner lieu à un cours de cinquante-cinq minutes ou à une thèse de six cents pages, les deux étant philosophiquement consistants dès lors qu'il y a une cohérence problématique, un appui conceptuel, et une attention critique à la forme logique ou à la méthode du propos. Aussi faut-il travailler en compréhension autant qu'en extension, adaptant la démarche au format de l'exercice. C'est ainsi par exemple qu'un candidat qui avait à expliquer un texte de Kant d'une cinquantaine de lignes, était encore à la neuvième ligne au bout de vingt minutes d'explication et n'a par conséquent pas pu mener à terme l'analyse du texte.

On soulignera de même que si un candidat a proposé des analyses très riches d'un texte de Ricœur qui portait sur l'identité narrative, la qualité de son travail a pâti de son caractère inachevé. Une autre candidate, qui avait choisi un texte de Marx et Engels, n'est pas non plus parvenue à achever son explication qui par ailleurs ne faisait que survoler le texte. À l'opposé, une candidate très manifestement dans son élément dans la pensée de Schopenhauer a su ne mobiliser que ce qui était utile à l'éclairage des articulations conceptuelles et logiques de l'extrait dans le temps imparti, quitte ensuite dans l'entretien à revenir de manière plus fine sur certains points, sans verser dans l'érudition gratuite, sa connaissance de l'œuvre étant mise au service d'un fil de questionnement.

Au sujet de l'entretien qui suit l'exposé des candidats, le jury tient à préciser que cet échange n'est pas conçu comme un moyen de « piéger » les candidats, mais bien de leur donner l'occasion d'affiner, clarifier, amender quelques aspects de leur explication. D'autre part, le jury a apprécié la capacité de certains candidats à réellement écouter les questions qui leur étaient posées, et à s'efforcer d'y répondre, quitte parfois à reconnaître les difficultés qu'avait pu leur poser le texte. Ce sont justement ces difficultés qui constituent un fil problématique de lecture à tisser tout au long de l'explication, en lieu et place de quoi trop de candidats les évacuent, par crainte d'être par-là pris en défaut dans leur maîtrise de l'exercice.

## **V. L'ATTENTION AUX SINGULARITÉS**

Cette démarche sera favorisée par la capacité des candidats, durant le temps de préparation, à ne pas se laisser happer par le texte sans recul critique. Il est regrettable que beaucoup de prestations fassent preuve d'une forme de docilité à l'égard du texte, dont les tensions manifestes ne sont ni relevées, ni encore moins questionnées :



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

interroger la bonne foi d'une démarche, la cohérence d'un argument, un glissement sémantique ou conceptuel, sont autant de composantes attendues d'une explication, entendue comme un exercice philosophique avant que d'être un exercice académique. À cet égard, il importe avant tout de rechercher une problématisation singulière du texte, afin d'en saisir l'unité propre. Cela permet d'éviter les deux écueils les plus courants. Le premier consiste à se contenter d'une explication ligne à ligne qui demeure descriptive et extérieure à la pensée du texte, expliquant une succession conceptuelle sans l'articuler à une compréhension unitaire : le jury regrette que trop de prestations s'en tiennent à une forme de paraphrase descriptive. Le second consiste, inversement, à vouloir restituer des connaissances relatives à l'auteur du texte à expliquer, au détriment d'une attention à la spécificité du texte saisi *en et pour lui-même*. Si la connaissance de l'auteur peut donc aider à comprendre les enjeux généraux de l'extrait donné à expliquer, un texte demeure un objet singulier, dans lequel il est vain de vouloir retrouver à tout prix les thèses les plus générales de l'auteur ou de l'ouvrage dont il est tiré. Il ne s'agit donc pas de chercher à rendre le texte commun à un canon doxographique ou conforme à ses propres attentes de lecteur, voire à celles, supposées, des membres du jury, mais plutôt de rendre manifeste sa singularité argumentative.

On pense ici à une explication d'un extrait de la *Métapsychologie* de Freud qui n'a proposé aucun plan du texte, ni pendant l'exposé, ni pendant l'entretien. Dans le même registre, une autre explication d'un passage très classique du début des *Politiques* d'Aristote, a permis au candidat de montrer qu'il avait des éléments de compréhension générique d'Aristote, mais qui n'a offert aucune véritable explication de l'unité du texte et, en l'occurrence, du lien qu'Aristote y faisait entre le plan politique et le plan linguistique. À l'inverse, un extrait d' *Il faut défendre la société* a permis à un candidat de mettre sa très bonne connaissance de Foucault au service d'une explication précise et probe du texte qui lui était proposé. De la même manière, un extrait de la préface à la *Phénoménologie de l'esprit* de Hegel a donné lieu à une explication patiente et précise, soucieuse d'explicitier les formules en les réinscrivant à chaque fois dans le mouvement problématique du texte.

Si la majorité des candidats s'efforce bien d'identifier dans le texte proposé un problème qui est en jeu, celui-ci est néanmoins trop souvent formellement explicité au terme de l'introduction, et se trouve vidé de sa fonction philosophique dans le développement de l'explication. Ainsi, dans un extrait de *L'Enquête sur l'entendement humain* portant sur les miracles, la candidate ne voit pas la nature spécifique de l'empirisme humien, qu'elle a pourtant évoqué, ce qui rend particulièrement difficile de penser la particularité du « miracle », parmi les autres événements, dans la mesure où Hume a lui-même ramené l'idée de « loi de la Nature » à des habitudes.

Le problème est trop souvent évacué, alors qu'il conviendrait au contraire d'en souligner les enjeux, afin de questionner de manière fine les difficultés propres à chaque extrait. Cette production active d'une lecture problématisée demande parfois de savoir aller chercher dans le texte lui-même ses propres conditions d'intelligibilité : une attention soutenue aux termes précis employés par l'auteur peut ici être du plus



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

grand secours. Si expliquer un texte, c'est en déplier la signification, cela commence par une analyse minutieuse des mots.

Cet effort analytique doit être complété par un travail synthétique : les candidats doivent ainsi être sensibles à l'économie générale de l'extrait, et se souvenir que l'ordre logique du texte ne correspond pas toujours à la linéarité de son développement. Ainsi, dans un extrait des *Deux sources de la morale et de la religion* portant sur le devoir moral, l'enjeu structurant du texte n'apparaissait que dans le dernier paragraphe ; Bergson critiquant l'idée, d'inspiration kantienne, selon laquelle le devoir serait intrinsèquement difficile à suivre. C'est là ce qui éclairait les développements du début du texte sur le caractère social et donc quasi insensible du devoir. Faute d'avoir mis au jour cet enjeu dès son introduction, le candidat s'est enfermé dans une paraphrase ne permettant pas de rendre compte du caractère incisif du propos bergsonien, manquant totalement sa visée polémique.

Le jury recommande également aux candidats de prêter une grande attention aux exemples présents dans les textes, qui ne doivent pas être réduits à de simples ornements stylistiques au mieux strictement illustratifs. Il convient plutôt d'explicitier les raisons qui commandent le choix de ces exemples, d'en interroger la portée philosophique, le degré de pertinence ainsi que les limites éventuelles. Ainsi, un candidat ayant à expliquer un extrait de *l'Avenir d'une illusion* où Freud distingue théoriquement erreur, illusion et délire, ne parvient pas à remarquer en quoi l'analyse des exemples proposés conduit à s'interroger sur la pertinence de la distinction elle-même. De la même manière, l'opposition opérée par Kant dans un passage de la *Critique de la raison pure* entre le modèle de la plaine et celui de la sphère pour penser la raison n'a pas été explicitée alors qu'elle était déterminante pour penser la possibilité d'une démonstration, par des principes, des limites déterminées de la connaissance.

S'agissant des références extérieures au texte, elles sont bienvenues lorsqu'elles permettent d'éclairer l'extrait. Ce fut ainsi le cas dans cette explication où le candidat, ayant à expliquer un texte de Locke sur les limites de la tolérance, a mobilisé avec pertinence des références à Rawls dans une partie, à Calvin dans un autre, qui à chaque fois étaient au service du texte : soit pour en donner une meilleure ampleur (avec Rawls), soit pour le préciser en le confrontant à d'autres thèses (référence à Calvin). À l'inverse, la mobilisation d'autres auteurs que celui à expliquer peut nuire à l'explication, soit lorsqu'elle ne lui apporte rien, soit pire lorsqu'elle conduit à faire une lecture faussée du texte, ou à le dissoudre dans de vagues généralités. C'est ce dont a pâti l'explication de ce candidat qui, ayant à expliquer un texte de Bergson sur l'obligation morale, s'est référé à Aristote, à Pascal, à Kant, mais sans que cela lui permette de clarifier la spécificité de l'auteur et du texte, l'extrait en lui-même étant finalement absenté au profit d'exposés extérieurs.

Cette attention à l'unité et à la singularité des textes proposés demande enfin, sans qu'une explication philosophique puisse s'y réduire, d'en relever et questionner la tonalité propre. On pense par exemple à la brutalité d'un extrait de Locke sur la tolérance, où l'auteur préconise la « dernière rigueur » de l'État contre les factions qui en mettraient l'unité en péril, ou bien encore à la tournure particulière du texte de



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Spinoza (*Éthique*, IV, 35) expliquant, sans lyrisme, que « l'homme est un dieu pour l'homme ».

## **VI. CONCLUSION**

Toutes ces remarques portant tant sur le fond que la forme des explications de textes présentées à l'oral ne sont là que pour rappeler aux candidats les attendus d'un concours qui, certes, se nourrit des qualités professorales et de l'expérience des enseignants mais en même temps les invitent à laisser de côté toutes ces qualités et à redevenir le temps d'un oral (et aussi d'un écrit) les étudiants qu'ils ont été, s'efforçant jour après jour de parfaire un savoir toujours pensé comme insuffisant et nécessitant à chaque fois un peu plus d'apprentissage, un peu plus d'érudition. Tel est *in fine* l'exigence première de ce concours : faire appel à une sorte de « naïveté » première et à des connaissances enfouies, parfois dénaturées par l'enseignement lui-même, et que les préparations offertes dans chaque académie permettent néanmoins de raviver et de leur redonner une force spéculative.

Enfin, toutes ces remarques qui sont autant de conseils à suivre par les candidats qui n'ont pas été admis, et ceux qui tenteront le concours pour la première fois, ne doivent pas masquer la qualité générale des prestations, et la bonne volonté des collègues qui se sont mis à l'épreuve en se présentant à ce concours nonobstant des conditions de préparation parfois périlleuses à cause du temps demandé par leur charge d'enseignant et la préparation de leur cours.

Nous remercions et félicitons tous ces candidats à l'agrégation interne de philosophie et au CAER-PA pour leur courage et souhaitons bonne chance à tous ceux qui se présenteront à la prochaine session de 2023.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**VII. TEXTES D'ORAL CHOISIS**

- ARENDDT, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, p. 206-208  
ARENDDT, *La Vie de l'esprit*, Paris, PUF, Quadrige, p. 52-54  
ARENDDT, *Les Origines du totalitarisme*, Paris, Gallimard, Quarto, p. 832-833  
ARISTOTE, *Éthique de Nicomaque*, Paris, GF, p. 131-132  
ARISTOTE, *Éthique de Nicomaque*, Paris, GF, p. 181-182  
ARISTOTE, *Les Politiques*, Paris, GF, p. 532-534  
ARISTOTE, *Les Politiques*, Paris, PUF, p. 90-92  
ARISTOTE, *Métaphysique, Tome 1*, Paris, Vrin, p. 259-261  
ARISTOTE, *Petits traités d'histoire naturelle*, Paris, GF, p. 107-109  
ARISTOTE, *Physique, II, 6*, p. 143-144  
AUGUSTIN, *La Cité de Dieu*, Paris, Point Seuil, tome 2, p. 149-150  
AUGUSTIN, *Le Maître*, §24, p. 388-390  
AUGUSTIN, *Les Confessions*, Paris, Gallimard, p.1054-1055  
AUGUSTIN, *Les Confessions*, Paris, Les Belles Lettres, p. 280-282  
BEAUVOIR, *Le Deuxième sexe I*, Paris, Gallimard, p. 239-240  
BERGSON, *Histoire des théories de la mémoire*, Paris, PUF, p. 20-22  
BERGSON, *L'Évolution du problème de la liberté*, Paris, PUF, p. 116-117  
BERGSON, *Les Deux sources de la morale et la religion*, PUF, p. 12-14  
BERGSON, *Matière et Mémoire, De l'inconscient*, p. 156-158  
CONDILLAC, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Paris, Vrin, p. 22-23  
DESCARTES, *Correspondance avec Elisabeth*, Paris, GF, p. 111-112  
DESCARTES, *Œuvres philosophiques III, Les principes de la philosophie*, Classique Garnier, Bordas, p.141-143  
DURKHEIM, *De la Division du travail social*, Paris, PUF, p 289-290  
FOUCAULT, *Histoire de la sexualité I*, Paris, Tel, Gallimard, p. 121-123  
FOUCAULT, *Il faut défendre la société*, Paris, Seuil/Gallimard, p. 10-11  
FOUCAULT, *L'Ordre du discours*, Gallimard, p. 16-18  
FOUCAULT, *Les Mots et les Choses*, TEL, Gallimard, p. 321-322  
FREUD, *L'Avenir d'une illusion*, GF, p. 90-91  
FREUD, *Métapsychologie*, Paris, Folio, p. 70-72  
HEGEL, *La Raison dans l'histoire*, Paris, Folio, p. 136-137  
HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, PUF, p. 269-271  
HEGEL, *Textes pédagogiques, Discours du gymnase (2 septembre 1811)*, p. 106-108  
HEIDEGGER, *Introduction à la recherche phénoménologique*, Paris, Gallimard, p. 117-118  
HEIDEGGER, *Questions III et IV*, Paris, Tel Gallimard, p. 82-83  
HUME, *Dialogues sur la religion naturelle*, Paris, PUF, p. 243-245  
HUME, *Enquête sur l'entendement humain*, GF, Flammarion, p. 64-66  
HUME, *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, GF, p. 186-188  
HUME, *Enquête sur l'entendement*, GF, Flammarion, p. 188-190  
HUME, *Enquête sur les principes de la morale*, p.188-189.



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- HUME, *Essais esthétiques*, Paris, GF, p. 129-131  
JONAS, *Essais philosophiques*, Paris, Vrin, p. 31-33  
JONAS, *Essais philosophiques*, Paris, Vrin, p. 31-33  
JONAS, *Le Principe responsabilité*, Paris, Cerf, p. 27-28  
JONAS, *Le Principe responsabilité*, p. 29-30  
KANT, *Critique de la faculté de juger, I. Analytique du sublime*, 23, p. 1010-1012  
KANT, *Critique de la raison pure*, Paris, Gallimard, p. 1333-1334  
KANT, *Critique de la raison pure*, Paris, GF, p. 91-92  
KANT, *Réflexions sur l'éducation*, Paris, Vrin, p. 107-109  
KIERKEGAARD, *Ou bien ... ou bien*, Paris, Tel, Gallimard, p. 110-111  
KIERKEGAARD, *Ou bien...ou bien*, Paris, Tel Gallimard, p. 536-537  
LOCKE, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, p. 511-512  
LOCKE, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, p. 526-528  
LOCKE, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, p. 551-552  
LOCKE, *Essai sur la tolérance*, GF, p. 106-107  
LOCKE, *Le Second traité du gouvernement*, Paris, PUF, p. 165-166  
LOCKE, *Lettre sur la tolérance*, Paris, GF, p. 120-121  
LUCRECE, *De la Nature des choses*, Paris, GF, p. 379-283  
MARX et ENGELS, *L'Idéologie allemande*, Paris, Gallimard, p. 307-308  
MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Tel Gallimard, p. 470-471  
MONTESQUIEU, *De l'Esprit des lois*, Paris, Garnier Flammarion, tome 2, p. 169-171  
NIETZSCHE, *Humain, trop humain, I*, §630, p. 329-330  
NIETZSCHE, *Le Crépuscule des idoles*, Flammarion, GF, p. 139-141  
PLATON, *La République*, Paris, Gallimard, p. 491-493  
RAWLS, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, p. 404-405  
RICŒUR, *Temps et récit III*, Paris, Seuil, p. 355-356  
ROUSSEAU, *Du Contrat social*, Paris, Gallimard, p. 428-429  
S. WEIL, *La pesanteur et la grâce, La Lettre sociale*, p. 242-243.  
SARTRE, *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard, p. 668-669  
SENEQUE, *Lettres à Lucilius*, Paris, Robert Laffont, p. 603-604  
SIMONDON, *Du Mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, p. 10-11  
SIMONDON, *Du Mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, p. 192-193  
SPINOZA, *Éthique*, Flammarion, p. 249-251  
SPINOZA, *Traité théologico-politique*, Paris, Flammarion, p. 261-263  
SPINOZA, *Traité théologico-politique*, Paris, PUF p. 541  
TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique, II*, Paris, Flammarion, p. 200-201



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BILAN STATISTIQUE**

**I. STATISTIQUES GÉNÉRALES**

**A- ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**

**1. AGRÉGATION INTERNE**

Nombre de postes	23
Nombre de candidats inscrits	512
Nombre de candidats non éliminés	315
Nombre de candidats admissibles	60

**- Moyennes portant sur le total des épreuves de l'admissibilité**

Moyenne des candidats non éliminés	9,37/20
Moyenne des candidats admissibles	10,66 /20
Note minimale/note maximale des candidats présents	1/19
Barre d'admissibilité	11,60 /20

**2. CAER-PA**

Nombre de postes	8
Nombre de candidats inscrits	110
Nombre de candidats non éliminés	67
Nombre de candidats admissibles	20

**- Moyennes portant sur le total des épreuves de l'admissibilité**

Moyenne des candidats non éliminés	11,74/20
------------------------------------	----------



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Moyenne des candidats admissibles	13,33/20
Note minimale/note maximale des candidats présents	2/17
Barre d'admissibilité	10/20

## **B. ÉPREUVES D'ADMISSION**

### **1. AGRÉGATION INTERNE**

Nombre de candidats admissibles	60
Nombre de candidats admissibles non éliminés	59 soit 98, 33%
Nombre de candidats admis sur liste principale (aucun candidat inscrit sur liste complémentaire)	23, soit 38,98 %
Moyenne des candidats non éliminés	11,74/20
Moyenne des candidats admis sur liste principale	13,33/20
Note minimale/note maximale des épreuves d'admission	1/19
Moyenne globale des candidats non éliminés	10,3/20
Moyenne globale des candidats admis sur liste principale	13,03/20
Barre d'admission	11,78/20

### **2. CAER-PA**

Nombre de candidats admissibles	20
Nombre de candidats admissibles non éliminés	20 soit 100 %
Nombre de candidats admis sur liste principale (aucun candidat inscrit sur liste complémentaire)	8, soit 40%
Moyenne des candidats non éliminés	9,37/20



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Moyenne des candidats admis sur liste principale	10,66/20
Note minimale/note maximale des épreuves d'admission	2/ 17
Moyenne des candidats non éliminés	7,73/20
Moyenne globale des candidats admis sur liste principale	9,51/20
Barre d'admission	10,03/20



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## II. STATISTIQUES PAR ACADÉMIE

### 1. AGRÉGATION INTERNE

Académie	Admissibles	Présents	Admis
AIX-MARSEILLE	3	3	1
BESANÇON	1	1	1
BORDEAUX	4	4	0
CLERMONT-FERRAND	2	2	1
GRENOBLE	2	2	0
LA REUNION	1	1	0
LILLE	3	3	0
LYON	5	5	2
MONTPELLIER	2	2	1
NANCY-METZ	4	4	1
NANTES	2	2	0
ORLEANS-TOURS	1	1	1
PARIS-VERSAILLES-CRÉTEIL	21	21	11
POITIERS	1	1	1
REIMS	1	1	0
ROUEN	3	3	1
STRASBOURG	3	3	2
TOULOUSE	1	1	0

### 2. CAER-PA

Académie	Admissibles	Présents	Admis
AIX-MARSEILLE	1	1	1
CAEN	1	1	1
CORSE	1	1	0
GRENOBLE	1	1	0
LIMOGES	1	1	0
LYON	3	3	2
NANTES	1	1	0
NICE	1	1	0
ORLÉANS-TOURS	3	3	2
PARIS-VERSAILLES-CRÉTEIL	4	4	2
POITIERS	1	1	0



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

REIMS	1	1	0
RENNES	1	1	0



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **III. STATISTIQUES PAR ÉPREUVES**

#### **A- ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**

##### **1. PREMIÈRE ÉPREUVE : EXPLICATION DE TEXTE**

	Agrégation interne	CAER-PA
Nombre d'inscrits	517	110
Nombre de présents	286	71
Nombre d'admissibles	59	21
Moyenne des présents	8, 61	7, 92
Moyenne des admissibles	13, 20	11, 60
Note minimale/maximale	1/20	1/20

##### **2. SECONDE ÉPREUVE : DISSERTATION**

	Agrégation interne	CAER-PA
Nombre d'inscrits	517	110
Nombre de présents	278	70
Nombre d'admissibles	59	21
Moyenne des présents	9, 04	8, 37
Moyenne des admissibles	12, 96	12
Note minimale/maximale	1/20	1/20



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**B. ÉPREUVES D'ADMISSION**

**1. LEÇON**

	Agrégation interne	CAER-PA
Nombre de présents	60	20
Nombre d'admis	23	8
Moyenne des présents	9,96	8,25
Moyenne des admis	11,08	10,5
Note minimale/maximale	05/ 19	03/18

**2. EXPLICATION DE TEXTE**

	Agrégation interne	CAER-PA
Nombre de présents	60	20
Nombre d'admis	23	8
Moyenne des présents	10,6	6,8
Moyenne des admis	13, 34	8,5
Note minimale/maximale	02/ 18	01/ 13



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

#### IV. STATISTIQUES DE 2015 à 2022

##### 1. AGRÉGATION INTERNE

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>
<b>POSTES OFFERTS</b>	23	16	23	27	27	23	<b>23</b>
<b>INSCRITS</b>	548	528	501	500	529	517	<b>512</b>
<b>RECEVABLES / NON ÉLIMINÉS</b>	302	282	265	260	308	278	<b>315</b>
<b>ADMISSIBLES</b>	51	54	52	64	54	59	<b>60</b>
<b>NOMBRE ADMIS</b>	23	16	23	27	27	23	<b>23</b>

##### 2. CAER-PA

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>
<b>POSTES OFFERTS</b>	8	8	8	8	9	9	<b>8</b>
<b>INSCRITS</b>	127	140	126	134	122	110	<b>110</b>
<b>RECEVABLES / NON ÉLIMINÉS</b>	70	75	74	77	74	70	<b>67</b>
<b>ADMISSIBLES</b>	14	16	17	15	18	21	<b>20</b>
<b>NOMBRE ADMIS</b>	8	8	8	8	9	9	<b>8</b>



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ANNEXE**

**LISTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES DE LA BIBLIOTHEQUE DU CONCOURS**

- ABÉLARD, *Des Intellections*, Vrin, Librairie philosophique, 1994  
ACCAOUI, *Éléments d'esthétique musicale*, Actes Sud, Cité de la musique, 2011  
ADORNO, *Dialectique négative*, Payot, 2003  
ADORNO, *Jargon de l'authenticité*, Petite Biblio Payot, 2009  
ADORNO, *Minima Moralia*, Petite Biblio Payot, 1984  
ADORNO, *Modèles critiques*, Payot, 1984  
ADORNO, *Théorie esthétique*, Klincksieck, 1974  
ALAIN, *Les Arts et les Dieux*, Bibliothèque de la Pléiade, 1958  
ALAIN, *Les Passions et la Sagesse*, Bibliothèque de la Pléiade, 1960  
ALAIN, *Propos*, Bibliothèque de la Pléiade, 1956  
ALAIN, *Propos II*, Bibliothèque de la Pléiade, 1970  
ANSCOMBE, *L'Intention*, Gallimard, Bibliothèque de philosophie, 2002  
S. ANSELME de Cantorbery, *L'Œuvre de... 1, Monologion, Proslogion*, Cerf, 1986  
S. ANSELME de Cantorbery, *L'Œuvre de... 2, Le Grammaire, la Vérité, la Liberté du choix, la chute du diable*, Cerf, 1986  
S. ANSELME de Cantorbery, *L'Œuvre de... 3, L'Incarnation du Verbe, Pourquoi un Dieu-homme*, Cerf, 1988  
S. ANSELME de Cantorbery, *L'Œuvre de... 4, La Conception virginale et le péché originel, La Procession du Saint Esprit, Lettres sur les sacrements de l'Église, Du Pouvoir et de l'Impuissance*, Cerf, 1990  
S. ANSELME de Cantorbery, *L'Œuvre de... 5, L'Accord de la prescience, de la prédestination et de la grâce de Dieu avec le libre choix*, Cerf, 1988  
S. ANSELME de Cantorbery, *L'Œuvre de... 6, Lettres 1 a 147 Pendant le priorat et l'abbatial au Bec*, Cerf, 2004  
S. ANSELME de Cantorbery, *9, Vie de Saint Anselme*, Cerf, 2007  
S. ANSELME de Cantorbery, *Fides Quaerens intellectum*, Vrin, 1964  
APPEL, *Discussion et Responsabilité 1. L'Éthique après KANT*, Cerf, 1996  
APPEL, *Discussion et Responsabilité 2. Contribution a une éthique de la responsabilité*, Cerf, 1998  
APPEL, *Expliquer - comprendre*, Cerf, 2000  
APPEL, *Le Logos propre au langage humain*, Edition de l'Éclat, 1994  
APPEL, *L'« a priori » du corps dans le problème de la connaissance*, Cerf, 2005  
APPEL, *Penser avec HABERMAS contre HABERMAS*, Edition de l'Éclat, 1990  
ARASSE, *Le Détail*, Champs Arts, 2009  
ARASSE, *Histoires de peintures*, Folio Essais, 2004  
ARASSE, *On n'y voit rien*, Folio Essais, 2000  
ARENDDT, *Condition de l'homme moderne*, Presses Pocket, 1988



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- ARENDT, *De la Révolution*, Folio Essais, 2017  
ARENDT, *La Crise de la culture*, Gallimard, 1993  
ARENDT, *Du Mensonge à la violence*, Pocket Agora, 1994  
ARENDT, *Les Origines du totalitarisme*, Gallimard, 2001  
ARENDT, *Eichmann à Jérusalem*, Quarto Gallimard, 2002  
ARENDT, *Responsabilité et Jugement*, Petite Biblio Payot, 2010  
ARENDT, *Qu'est-ce que le totalitarisme?*, Points Essais 2001  
ARENDT, *La Vie de l'esprit, La Pensée, Le Vouloir*, PUF Quadrige, 2013  
ARISTOTE, *De l'Âme*, Les Belles Lettres, 1966  
ARISTOTE, *Éthique à Eudeme*, GF, 2013  
ARISTOTE, *Éthique à Eudeme*, Vrin, Librairie Philosophique, 1997  
ARISTOTE, *Éthique de Nicomaque*, GF, 1965  
ARISTOTE, *Éthique de Nicomaque*, Classiques Garnier, 1961  
ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, Librairie Philosophique, 1990  
ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, Vrin, Librairie Philosophique, 1959  
ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, Vrin, Librairie Philosophique, 1967  
ARISTOTE, *Métaphysique*, GF, 2008  
ARISTOTE, *La Métaphysique tome I*, Vrin, Librairie Philosophique, 1962  
ARISTOTE, *La Métaphysique tome I*, Vrin, Librairie Philosophique, 1966  
ARISTOTE, *La Métaphysique tome I*, Vrin, Librairie Philosophique, 1991  
ARISTOTE, *La Métaphysique tome I*, Vrin, Librairie Philosophique, 2003  
ARISTOTE, *La Métaphysique tome II*, Vrin, Librairie Philosophique, 2000  
ARISTOTE, *La Métaphysique tome II*, Vrin, Librairie Philosophique, 1992  
ARISTOTE, *La Métaphysique tome II*, Vrin, Librairie Philosophique, 1966  
ARISTOTE, *La Métaphysique tome II*, Vrin, Librairie Philosophique, 1962  
ARISTOTE, *Le Mouvement des animaux, La Locomotion des animaux*, GF, 2013  
ARISTOTE, *Œuvres*, Bibliothèque de la Pléiade, 2014  
ARISTOTE, *Œuvres complètes*, Éditions Flammarion, 2014  
ARISTOTE, *Organon I-II, Catégories, De l'Interprétation*, Vrin, Librairie Philosophique, 1969  
ARISTOTE, *Organon I-II, Catégories, De l'interprétation*, Vrin, Librairie Philosophique, 1984  
ARISTOTE, *Organon III, Les Premiers analytiques*, Vrin, Librairie Philosophique, 1971  
ARISTOTE, *Organon III, Les Premiers analytiques*, Vrin, Librairie Philosophique, 1983  
ARISTOTE, *Organon IV, Les Seconds analytiques*, Vrin, Librairie Philosophique, 1979  
ARISTOTE, *Organon V, Les Topiques*, Vrin, Librairie Philosophique, 1984  
ARISTOTE, *Organon V, Les Topiques*, Vrin, Librairie Philosophique, 1965  
ARISTOTE, *Organon VI, Les Réfutations Philosophiques*, Vrin, Librairie philosophique, 1969  
ARISTOTE, *Organon VI, Les Réfutations Philosophiques*, Vrin Librairie Philosophique, 1977  
ARISTOTE, *Les Parties des animaux*, Les Belles Lettres, 1956  
ARISTOTE, *Petits traités d'histoire naturelle*, GF, 2000



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- ARISTOTE, *Leçons de physique*, Presses Pocket, 1990  
ARISTOTE, *Physique*, GF, 2005  
ARISTOTE, *Physique I-IV*, Les Belles Lettres, 1966  
ARISTOTE, *Physique V-VIII*, Les Belles Lettres, 1969  
ARISTOTE, *Poétique*, Tel Gallimard, 1996  
ARISTOTE, *Poétique*, Les Belles Lettres, 1961  
ARISTOTE, *Poétique*, Les Belles Lettres, 1965  
ARISTOTE, *La Politique, tome I*, Vrin, Librairie Philosophique, 1962  
ARISTOTE, *La Politique, tome II*, Vrin Librairie Philosophique, 1962  
ARISTOTE, *La Politique*, Vrin, Librairie Philosophique, 2005  
ARISTOTE, *La Politique*, Vrin, Librairie Philosophique, 1989  
ARISTOTE, *Les Politiques*, GF, 1993  
ARISTOTE, *Rhétorique (Livre I)*, Les Belles Lettres, 1967  
ARISTOTE, *Rhétorique (Livre II)*, Les Belles Lettres, 1967  
ARISTOTE, *Rhétorique (Livre III)*, Les Belles Lettres, 1967  
ARISTOTE, *Traite du ciel*, GF, 2004  
ARNAULD, *Des Vraies et des Fausses idées*, Fayard, 1986  
ARNAULD & NICOLE, *La Logique ou l'Art de penser*, PUF, 1965  
ARON, *Démocratie et Totalitarisme*, Folio Essais, 2019  
ARON, *Les Étapes de la pensée sociologique*, Tel Gallimard, 2020  
ARON, *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Gallimard Bibliothèque des sciences humaines, 2015  
ARON, *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Tel Gallimard, 2006  
ARON, *Penser la liberté, penser la démocratie*, Quarto Gallimard, 2005  
AUSTIN, *Le Langage de la perception*, Vrin, Librairie Philosophique, 2007  
AUSTIN, *Quand dire, c'est faire*, Points Essais, 1970  
AVERROËS, *La Béatitude de l'âme*, Vrin, Librairie Philosophique, 2001  
AVERROËS, *Discours décisif*, GF Bilingue, 1996  
AVERROËS, *L'Intelligence de la pensée*, GF, 1998  
SAINT AUGUSTIN, *La Cité de Dieu Livre I*, Points, 1994  
SAINT AUGUSTIN, *La Cité de Dieu Livre II*, Points, 1994  
SAINT AUGUSTIN, *La Cité de Dieu Livre III*, Points, 1994  
SAINT AUGUSTIN, *Les Confessions I*, Garnier Frères, 1960  
SAINT AUGUSTIN, *Les Confessions II*, Garnier Frères, 1960  
SAINT AUGUSTIN, *Les Confessions, Livres I - VIII*, Les Belles Lettres, 2009  
SAINT AUGUSTIN, *Les Confessions, Livres IX - XIII*, Les Belles Lettres, 2009  
SAINT AUGUSTIN, *Œuvres I, Les Confessions, Dialogues philosophiques*, Bibliothèque de la Pléiade, 1998  
SAINT AUGUSTIN, *Œuvres II, La Cité de Dieu*, Bibliothèque de la Pléiade, 2000  
SAINT AUGUSTIN, *Œuvres III, Philosophie, catéchèse, polémique*, Bibliothèque de la Pléiade, 2002  
BACHELARD, *La Dialectique de la durée*, PUF, Quadrige, 2013



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- BACHELARD, *Essai sur la connaissance approche*, Vrin, Librairie Philosophique, 1970
- BACHELARD, *La Formation de l'esprit scientifique*, Vrin, Librairie Philosophique, 1967
- BACHELARD, *L'Intuition de l'instant*, Le Livre de Poche, Biblio Essais, 1992
- BACHELARD, *Le Matérialisme rationnel*, PUF, Bibliothèque de Philosophie Contemporaine, 1963
- BACHELARD, *Le Nouvel esprit scientifique*, PUF, Nouvelle encyclopédie philosophique, 1949
- BACHELARD, *Le Nouvel esprit scientifique*, PUF, Quadrige, 2009
- BACHELARD, *La Philosophie du non*, PUF, Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1970
- BACHELARD, *Le Rationalisme appliqué*, PUF, Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1970
- BACHELARD, *Le Rationalisme appliqué*, PUF, Quadrige, 1994
- BACON, *Du Progrès et de la promotion des savoirs*, Tel Gallimard, 1991
- BACON, *La Nouvelle Atlantide*, GF, 2000
- BACON, *Novum Organum*, PUF, Epiméthée, 1986
- BEAUVOIR, *Le Deuxième sexe I*, Gallimard NRF, 2020
- BEAUVOIR, *Pour une morale de l'ambiguïté, Suivi de Pyrrhus et Cineas*, Folio Essais, 2019
- BECCARIA, *Des Délits et des Peines*, GF, 1991
- BENJAMIN, *Œuvres, II*, Folio Essais, 2018
- BENJAMIN, *Œuvres, III*, Folio Essais, 2018
- BENTHAM, *Garanties contre l'abus de pouvoir*, Éditions rue d'Ulm, 2001
- BENTHAM, *Introduction aux principes de morale et de législation*, Vrin, Librairie Philosophique, 2011
- BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale, I*, Tel Gallimard, 2012
- BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale, II*, Tel Gallimard, 2014
- BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, PUF, Bibliothèque de la philosophie contemporaine, 1948
- BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, PUF, Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1976
- BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, PUF, Quadrige, 2011
- BERGSON, *Les Deux Sources de la morale et de la religion*, PUF, Quadrige, 2003
- BERGSON, *Matière et Mémoire*, PUF, Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1946
- BERGSON, *Matière et Mémoire*, PUF, Quadrige, 2010
- BERGSON, *Œuvres*, PUF Centenaire, 1963
- BERKELEY, *De l'Obéissance passive*, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, 2002
- BERKELEY, *Œuvres I*, PUF, Épipiméthée, 1985
- BERKELEY, *Œuvres II*, PUF, Épipiméthée, 1985
- BERKELEY, *Principes de la connaissance humaine*, GF, 1991



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- BERKELEY, *Trois dialogues entre Hylas et Philonous*, Aubier, 1970
- BERNARD, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Champs Flammarion, 1988
- BICHAT, *Recherches physiologiques sur la vie et la mort et autres textes (Première partie)*, GF Flammarion, 1994
- BOTERO, *De la Raison d'État*, Gallimard Bibliothèque de philosophie, 2014
- BLANCHE, *L'Axiomatique*, PUF, Quadrige, 1990
- BRENTANO, *Psychologie du point de vue empirique*, Vrin, Librairie Philosophique, 2008
- BROGLIE, *Nouvelles perspectives en microphysique*, Champs Flammarion, 1992
- BROGLIE, *La Physique nouvelle et les quanta*, Champs Flammarion, 1986
- BRUNO, *Opere italiane 1*, Libreria Utet, 2007
- BRUNO, *Opere italiane 2*, Libreria Utet, 2007
- BRUNSCHVICG, *Héritage de mots, Héritage d'idées*, PUF, 1950
- BRUNSCHVICG, *La Raison et la Religion*, PUF, 1964
- BUFFON, *Œuvres*, Gallimard Pléiade, 2007
- BURKE, *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*, Vrin, Librairie Philosophique, 1990
- BURKE, *Réflexions sur la révolution de France*, Hachette Pluriel, 1989
- CANGUILHEM, *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, Vrin, Librairie Philosophique 1989
- CANGUILHEM, *La Connaissance de la vie*, Vrin, Librairie Philosophique, 1989
- CANGUILHEM, *Le Normal et le Pathologique*, PUF, Quadrige, 2007
- CANGUILHEM, *Œuvres complètes tome I*, Vrin, Librairie Philosophique, 2011
- CANGUILHEM, *Œuvres complètes tome V*, Vrin, Librairie Philosophique, 2011
- CANGUILHEM, *Œuvres complètes tome VI*, Vrin, Librairie Philosophique, 2011
- CARNAP, *La Construction logique du monde*, Vrin, Librairie philosophique 2019
- CARNAP, Hahn, Neurath, Schlick, Waismann, *Manifeste du cercle de Vienne*, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques 2010
- CARNAP, *Signification et Nécessité*, Gallimard, Bibliothèque de philosophie, 1997
- CARNAP, *Testabilité et Signification*, Vrin, Librairie philosophique, 2015
- CASSIRER, *Essai sur l'homme*, Éditions de minuit, 2010
- CASSIRER, *Langage et Mythe*, Éditions de minuit, 2007
- CASSIRER, *La Philosophie des formes symboliques, 1. Le Langage*, Éditions de minuit, 1991
- CASSIRER, *La Philosophie des formes symboliques, 2. La Pensée mythique*, Éditions de minuit, 1986
- CASSIRER, *La Philosophie des formes symboliques, 3. La Phénoménologie de la connaissance*, Éditions de minuit, 1995
- CASSIRER, *Logique des sciences de la culture*, Cerf Passages 2007
- CASSIRER, *Substance et Fonction. Éléments pour une théorie du concept*, Les Éditions de minuit, 1977
- CASTIGLIONE, *Le Livre du courtisan*, GF, 1991



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

CASTORIADIS, *Les Carrefours du labyrinthe 1*, Seuil, 1978  
CASTORIADIS, *Les Carrefours du labyrinthe 2, Domaines de l'homme*, Seuil, 1978  
CASTORIADIS, *Les Carrefours du labyrinthe 3, Le Monde morcelé*, Seuil, 1978  
CASTORIADIS, *Les Carrefours du labyrinthe 4, La Montée de l'insignifiance*, Seuil, 1978  
CASTORIADIS, *Les Carrefours du labyrinthe 5, Fait et à faire*, Seuil, 1995  
CASTORIADIS, *L'Institution imaginaire de la société*, Seuil, 1975  
CICÉRON, *Les Académiques*, GF Bilingue, 2010  
CICÉRON, *L'Amitié*, Les Belles Lettres, 2011  
CICÉRON, *Les Devoirs, Livre I*, Les Belles Lettres, 1965  
CICÉRON, *Les Devoirs, Livres II et III*, Les Belles Lettres, 1970  
CICÉRON, *De la Divination*, GF Bilingue, 2004  
CICÉRON, *De l'Orateur III*, Les Belles Lettres, 2010  
CICÉRON, *Des Termes extrêmes des biens et des maux I*, Les Belles Lettres, 1967  
CICÉRON, *Des Termes extrêmes des biens et des maux II*, Les Belles Lettres, 1967  
CICÉRON, *Traité des lois*, Les Belles Lettres, 1968  
CICÉRON, *La République I*, Les Belles Lettres, 1980  
CICÉRON, *La République II*, Les Belles Lettres, 1980  
COMTE, *Catéchisme positiviste*, GF, 1966  
COMTE, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, GF, 1998  
COMTE, *Discours sur l'esprit positif*, Vrin, Librairie Philosophique, 2009  
COMTE, *Œuvres I*, Anthropos, 1968  
COMTE, *Œuvres II*, Anthropos, 1968  
COMTE, *Œuvres III*, Anthropos, 1968  
COMTE, *Œuvres IV*, Anthropos, 1968  
COMTE, *Œuvres V*, Anthropos, 1968  
COMTE, *Œuvres VI*, Anthropos, 1968  
COMTE, *Œuvres choisies*, Aubier, 1968  
COMTE, *Traité philosophique d'astronomie populaire*, Fayard, 1985  
CONDILLAC, *Essai sur l'origine des connaissances humaines VI*, Librairie Armand Colin, 1924  
CONDILLAC, *Les Monades*, Jérôme Milton Collection Krisis, 1994  
CONDILLAC, *Traite des sensations*, Fayard, 1984  
CONDORCET, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, GF, 1994  
CONDORCET, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Vrin, Librairie Philosophique, 1970  
CONDORCET, *Réflexions sur l'esclavage des nègres*, GF, 2009  
CONSTANT, *De l'Esprit de conquête et de l'usurpation*, GF, 1986  
COURNOT, *Œuvres II, Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, Vrin, Librairie Philosophique, 1975  
COURNOT, *Œuvres IV, Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, Vrin, Librairie Philosophique, 1975



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- COURNOT, *Exposition de la théorie des chances et des probabilités*, Vrin, Librairie Philosophique, 1984
- COURNOT, *Matérialisme, vitalisme, rationalisme*, Vrin, Librairie Philosophique, 1986
- COURNOT, *Matérialisme, vitalisme, rationalisme*, Vrin, Librairie Philosophique, 1987
- Cudworth, *Traité de morale et Traité du libre arbitre*, PUF, Fondements de la politique, 1995
- DAGOGNET, *Écriture et Iconographie*, Vrin, Librairie Philosophique, 1973
- DAGOGNET, *Tableaux et Langages de la chimie*, Champ Vallon, 2002
- DAGOGNET, *Essai sur la représentation*, Champ Vallon, Collection Milieux, 2002
- D'ALEMBERT, *Essai sur les éléments de philosophie*, Fayard, 1999
- D'ALEMBERT, *Essai sur les éléments de philosophie*, Georg Olms Hildesheim, 1965
- D'HOLBACH, *La Politique naturelle*, Fayard, 1998
- D'HOLBACH, *Système de la nature, Tome 2*, Fayard, 1990
- D'OCKHAM, *Somme de logique, Première partie*, T.E.R. Bilingue, 1993
- D'OCKHAM, *Somme de logique, Deuxième partie*, T.E.R. Bilingue, 1993
- DANTO, *Ce qu'est l'art - Questions théoriques*, Post-éditions, 2019
- DANTO, *La Transfiguration du banal*, Seuil Poétique, 2019
- DARWIN, *La Filiation de l'homme et la sélection liée au sexe*, Champion classiques Essais, 2013
- DARWIN, *L'Origine des espèces*, GF, 1992
- DEBORD, *Œuvres*, Quarto Gallimard, 2014
- DELEUZE, *Différence et Répétition*, PUF, Epiméthée, 2017
- DELEUZE, *L'Image mouvement, Cinéma I*, Éditions de Minuit, Collection critique 1983
- DELEUZE, *L'Image temps, Cinéma II*, Éditions de Minuit Collection critique 2017
- DELEUZE, *Logique du sens*, Éditions de Minuit, Collection critique 2015
- DELEUZE, *Proust et les signes*, PUF, Quadrige, 2016
- DELEUZE, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Éditions de Minuit, 2019
- DERRIDA, *L'Écriture et la Différence*, Points essais 2014
- DERRIDA, *De la Grammatologie*, Éditions de Minuit, 2015
- DESCARTES, *II*, Vrin, Librairie Philosophique, 1996
- DESCARTES, *IV*, Vrin, Librairie Philosophique, 1996
- DESCARTES, *V*, Vrin, Librairie Philosophique, 1996
- DESCARTES, *VI*, Vrin, Librairie Philosophique, 1996
- DESCARTES, *VII*, Vrin, Librairie Philosophique, 1996
- DESCARTES, *VIII*, Vrin, Librairie Philosophique, 1996
- DESCARTES, *IX*, Vrin, Librairie Philosophique, 2002
- DESCARTES, *X*, Vrin, Librairie Philosophique, 1996
- DESCARTES, *XI*, Vrin, Librairie Philosophique, 1996
- DESCARTES, *Correspondance I*, Tel Gallimard, 2013
- DESCARTES, *Correspondance II*, Tel Gallimard, 2013
- DESCARTES, *Correspondance avec Élisabeth*, GF, 1989
- DESCARTES, *Discours de la méthode*, Flammarion, 1992



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- DESCARTES, *Méditations métaphysiques*, GF, 1992  
DESCARTES, *Correspondance I*, Vrin, Librairie Philosophique, 1987  
DESCARTES, *Œuvres, Correspondance III*, Vrin, Librairie Philosophique, 1988  
DESCARTES, *Œuvres, Principes IX-2*, Vrin, Librairie Philosophique, 1989  
DESCARTES, *Œuvres, Lettres*, Gallimard Pléiade, 1953  
DESCARTES, *Œuvres philosophiques I*, Classiques Garnier Bordas, 1992  
DESCARTES, *Œuvres philosophiques II*, Classiques Garnier Bordas, 1992  
DESCARTES, *Œuvres philosophiques III*, Classiques Garnier Bordas, 1992  
DESCARTES, *Œuvres philosophiques I*, Classiques Garnier Ferdinand Alquié, 2010  
DESCARTES, *Œuvres philosophiques II*, Classiques Garnier Ferdinand Alquié, 2010  
DESCARTES, *Œuvres philosophiques III*, Classiques Garnier Ferdinand Alquié, 2010  
DESCARTES, *Les Passions de l'âme*, Vrin, Librairie Philosophique, 1970  
DESTUTT DE TRACY, *Œuvres complètes I*, Vrin, Librairie philosophique 2011  
DESTUTT DE TRACY, *Œuvres complètes II*, Vrin, Librairie philosophique 2011  
DESTUTT DE TRACY, *Œuvres complètes III*, Vrin, Librairie philosophique ,2011  
DESTUTT DE TRACY, *Œuvres complètes IV*, Vrin, Librairie philosophique, 2011  
DESTUTT DE TRACY, *Œuvres complètes V*, Vrin, Librairie philosophique, 2011  
DESTUTT DE TRACY, *Œuvres complètes VI*, Vrin, Librairie philosophique, 2011  
DESTUTT DE TRACY, *Œuvres complètes VII*, Vrin, Librairie philosophique, 2011  
DESTUTT DE TRACY, *Œuvres complètes VIII*, Vrin, Librairie philosophique, 2011  
DEWEY, *L'Art comme expérience*, Folio essais, 2016  
DEWEY, *Écrits politiques*, Gallimard, Bibliothèque de philosophie, 2018  
DEWEY, *La Quête de la certitude*, Gallimard, Bibliothèque de philosophie, 2014  
DEWEY, *Le Public et ses problèmes*, Folio essais, 2015  
DEWEY, *Reconstruction en philosophie*, Folio essais, 2014  
DIDEROT, *Articles de l'Encyclopédie*, Folio classique, 2015  
DIDEROT, *Œuvres I*, Laffont Bouquins, 1994  
DIDEROT, *Œuvres II*, Laffont Bouquins, 1994  
DIDEROT, *Œuvres III*, Laffont Bouquins, 1994  
DIDEROT, *Œuvres IV*, Laffont Bouquins, 1994  
DIDEROT, *Œuvres V*, Laffont Bouquins, 1994  
DIDEROT, *Œuvres esthétiques*, Classiques Garnier Bordas, 1968  
DIDEROT, *Œuvres esthétiques*, Classiques Garnier Bordas, 1991  
DIDEROT, *Œuvres philosophiques*, Garnier Frères, 1956  
DIDEROT, *Œuvres philosophiques*, Gallimard Pléiade, 2010  
DILTNEY, *Œuvres 3*, Cerf Passages, 2012  
DILTNEY, *Der Aufbau der Geschichtlichen Welt in den Geisteswissenschaften*, Suhrkamp, 2009  
DUHEM, *Le Mixte et la combinaison chimique*, Fayard, 1985  
DUHEM, *La Théorie physique*, Vrin, Librairie philosophique, 1993  
DUMÉZIL, *Esquisses de mythologie*, Quarto Gallimard, 2003  
DUMÉZIL, *Mythe et Épopée I. II. III.*, Quarto Gallimard 2014  
DURKHEIM, *De la Division du travail social*, PUF Quadrige, 2013



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DURKHEIM, *Les Règles de la méthode sociologique*, PUF Bibliothèque de Philosophie Contemporaine, 1947  
DURKHEIM, *Les Règles de la méthode sociologique*, PUF, Quadrige 1987  
DURKHEIM, *Les Règles de la méthode sociologique*, PUF, Quadrige, 2007  
DURKHEIM, *Sociologie et philosophie*, PUF, Quadrige, 2002  
SEXTUS EMPIRICUS, *Contre les professeurs*, Points Essais, 2002  
SEXTUS EMPIRICUS, *Esquisses pyrrhoniennes*, Points Essais, 1997  
ELIAS, *La Civilisation des mœurs*, Pocket Agora, 2002  
ELIAS, *La Dynamique de l'Occident*, Pocket Agora, 2003  
ELIAS, *La Société de cour*, Champs essais, 1985  
ELIAS, *La Société des individus*, Pocket Agora, 1997  
ÉPICTÈTE, *Entretiens I*, Les Belles Lettres, 1962  
ÉPICTÈTE, *Entretiens II*, Les Belles Lettres, 1969  
ÉPICTÈTE, *Entretiens III*, Les Belles Lettres, 1963  
ÉPICTÈTE, *Entretiens IV*, Les Belles Lettres, 1965  
ÉPICURE, *Doctrines et maximes*, Hermann 1965  
ÉPICURE, *Lettres et Maximes*, PUF, Épiméthée, 1995  
LES ÉPICURIENS, *Les épicuriens*, Gallimard Pléiade, 2010  
ÉRASME, *Éloge de la folie, Adages, Colloques, Réflexions sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie, Correspondance*, Laffont Bouquins, 1992  
FEUERBACH, *L'Essence du christianisme*, Tel Gallimard, 2017  
FEYERABEND, *Adieu la raison*, Points Sciences, 1996  
FEYERABEND, *Contre la méthode*, Points Sciences, 1998  
FICHTE, *Le Caractère de l'époque actuelle*, Vrin, Librairie Philosophique, 1990  
FICHTE, *La Destination de l'homme*, Le Monde en 10-18, 1942  
FICHTE, *La Destination de l'homme*, GF, 2015  
FICHTE, *La Destination du savant*, Vrin, Librairie Philosophique, 1994  
FICHTE, *La Destination du savant*, Vrin, Librairie Philosophique, 2016  
FICHTE, *Discours à la Nation Allemande*, Aubier bibliothèque philosophique, 1981  
FICHTE, *L'Initiation à la vie bienheureuse*, Vrin, Librairie Philosophique, 2012  
FICHTE, *Méditations personnelles sur la philosophie élémentaire*, Vrin, Librairie Philosophique, 1999  
FICHTE, *Nouvelle présentation de la doctrine de la science*, Vrin, Librairie Philosophique, 1999  
FICHTE, *Œuvres choisies de philosophie première*, Vrin, Librairie Philosophique, 1990  
FICHTE, *Revendication de la liberté de penser*, Le Livre de Poche, 2003  
FICIN, *Commentaire sur le Banquet de PLATON, de l'amour*, Les Belles Lettres, Les Classiques de l'humanisme, 2002  
FOCILLON, *Vie des formes*, PUF Quadrige, 2003  
FONTANIER, *Les Figures du discours*, Champs Essais, 2009  
FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, Gallimard Bibliothèque des sciences humaines, 1994



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

FOUCAULT, *Les Anormaux*, Gallimard EHESS, 1999  
FOUCAULT, *Dits et écrits I*, Quarto Gallimard, 2012  
FOUCAULT, *Dits et écrits II*, Quarto Gallimard, 2012  
FOUCAULT, « *Il faut défendre la société* », Gallimard EHESS, 1997  
FOUCAULT, *Le Gouvernement de soi et des autres*, Gallimard EHESS, 2008  
FOUCAULT, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Tel Gallimard, 2013  
FOUCAULT, *Histoire de la sexualité, I*, Tel Gallimard, 2013  
FOUCAULT, *Histoire de la sexualité, II*, Tel Gallimard, 2013  
FOUCAULT, *Histoire de la sexualité, III*, Tel Gallimard, 2013  
FOUCAULT, *Histoire de la sexualité, IV*, Gallimard Bibliothèque des histoires, 2018  
FOUCAULT, *Les Mots et les Choses*, Tel Gallimard, 2013  
FOUCAULT, *Naissance de la biopolitique*, Gallimard EHESS, 2004  
FOUCAULT, *Œuvres I*, Gallimard Pléiade, 2015  
FOUCAULT, *Œuvres II*, Gallimard Pléiade, 2015  
FOUCAULT, *L'Ordre du discours*, Gallimard NRF, 1992  
FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population*, Gallimard EHESS, 2004  
FOUCAULT, *Subjectivité et Vérité*, Gallimard EHESS, 2014  
FOUCAULT, *Surveiller et Punir*, Gallimard Bibliothèque des histoires, 1994  
FREGE, *Écrits logiques et philosophiques*, Seuil, 1971  
FREGE, *Les Fondements de l'arithmétique*, Seuil, L'Ordre philosophique, 1969  
FREUND, *L'Essence du politique*, Sirey, Philosophie politique, 1990  
FREUD, *Abrégé de psychanalyse*, PUF, Bibliothèque de psychanalyse, 2001  
FREUD, *L'Avenir d'une illusion*, PUF, Bibliothèque de psychanalyse, 1971  
FREUD, *L'Avenir d'une illusion*, PUF, Bibliothèque de psychanalyse, 1983  
FREUD, *L'Avenir d'une illusion*, GF, 2011  
FREUD, *Essais de psychanalyse*, Petite Biblio Payot, 1968  
FREUD, *Essais de psychanalyse*, Petite Biblio Payot, 2001  
FREUD, *L'Interprétation des rêves*, PUF, 1971  
FREUD, *L'Interprétation des rêves*, PUF, 1987  
FREUD, *L'Interprétation du rêve*, PUF Quadrige, 2013  
FREUD, *Introduction à la psychanalyse*, PBP, 1984  
FREUD, *Malaise dans la civilisation*, PUF, Bibliothèque de psychanalyse, 1971  
FREUD, *Malaise dans la civilisation*, PUF Bibliothèque de psychanalyse, 1986  
FREUD, *Le Malaise dans la culture*, GF, 2015  
FREUD, *Le Malaise dans la culture*, PUF, Quadrige, 2015  
FREUD, *Métapsychologie*, Folio Essais, 2010  
FREUD, *Métapsychologie*, Folio Essais, 2012  
FREUD, *Le Mot d'esprit*, Folio Essais, 2014  
FREUD, *Œuvres complètes I*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes II*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes III*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes IV*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes V*, PUF, 2010



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- FREUD, *Œuvres complètes VI*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes VII*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes VIII*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes IX*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes X*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes XI*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes XII*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes XIII*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes XIV*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes XV*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes XVI*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes XVII*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes XVIII*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes XIX*, PUF, 2010  
FREUD, *Œuvres complètes XX*, PUF, 2010  
FREUD, *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Petite Biblio Payot, 2015  
FREUD, *Totem et Tabou*, GF, 2015  
GADAMER, *L'Art de comprendre I*, Aubier bibliothèque philosophique, 1982  
GADAMER, *L'Art de comprendre II*, Aubier bibliothèque philosophique, 1991  
GADAMER, *Langage et Vérité*, Gallimard, Bibliothèque de philosophie, 1995  
GADAMER, *Vérité et Méthode*, Seuil, L'ordre philosophique, 1996  
GALIEN, *Traites philosophiques & logiques*, GF, 1998  
GALILÉE, *Discours concernant deux sciences nouvelles*, PUF Épiméthée 1995  
GALILEI, *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*, Seuil, 1992  
GILSON, *L'Être et l'Essence*, Vrin, Librairie Philosophique, 1994  
GILSON, *Matières et Formes*, Vrin, Librairie Philosophique, 1964  
GILSON, *Peinture et Réalité*, Vrin, Librairie Philosophique, 1972  
GOETHE, *Écrits sur l'art*, GF, 1983  
GOLDSTEIN, *La Structure de l'organisme*, Tel Gallimard, 1983  
GOMBRICH, *Histoire de l'art*, Phaidon, 1997  
GOODMAN, *L'Art en théorie et en action*, Folio Essais, 2013  
GOODMAN, *Langages de l'art*, Pluriel, 2018  
GOODMAN, *Manières de faire des mondes*, Folio Essais, 2015  
ABBÉ GRÉGOIRE, *De la Traite et de l'esclavage des noirs*, Arles, 2007  
GUÉROULT, *Philosophie de l'histoire de la philosophie*, Aubier, 1979  
GUYAU, *Esquisse d'une morale sans obligation, ni sanction*, Fayard, 1985  
DE SAINT PIERRE, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Fayard 1986  
HABERMAS, *Connaissance et intérêt*, Gallimard, 1976  
HABERMAS, *De l'éthique de la discussion*, Flammarion, 2013  
HABERMAS, *La technique et la science comme idéologie*, Gallimard, 1973  
HABERMAS, *L'avenir de la nature humaine*, Gallimard, 2002  
HABERMAS, *L'intégration républicaine*, Arthème Fayard, 1998  
HABERMAS, *Morale et communication*, Cerf, 1986



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- HADOT, *PLOTIN ou la simplicité du regard*, Gallimard, 1997  
HADOT, *Qu'est-ce que la philosophie antique?*, Gallimard, 1995  
HADOT, *Le voile d'Isis*, Gallimard, 2004  
HADOT, *Introduction aux "Pensées" de Marc Aurèle*, Arthème Fayard, 1997  
HEGEL, *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, Vrin, 2004  
HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques en abrégé*, Vrin, 2012  
HEGEL, *Des manières de traiter scientifiquement du droit naturel*, Vrin, 2014  
HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques II : Philosophie de la nature*, Vrin, 2004  
HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques III : Philosophie de l'esprit*, Vrin, 1988  
HEGEL, *Esthétique 1*, Flammarion, 1979  
HEGEL, *Esthétique 2*, Flammarion, 1979  
HEGEL, *Esthétique 4*, Flammarion, 1979  
HEGEL, *Foi et savoir*, Vrin, 1988  
HEGEL, *La Phénoménologie de l'esprit*, Vrin, 2016  
HEGEL, *La Phénoménologie de l'esprit I*, Aubier, 1941  
HEGEL, *La Phénoménologie de l'esprit I*, Gallimard, 1993  
HEGEL, *La Phénoménologie de l'esprit I*, Aubier (ancienne édition)  
HEGEL, *La Phénoménologie de l'esprit I*, Aubier, 1941  
HEGEL, *La Phénoménologie de l'esprit II*, Aubier, 1941  
HEGEL, *La Phénoménologie de l'esprit II*, Gallimard, 1993  
HEGEL, *La Phénoménologie de l'esprit II*, Aubier (ancienne édition)  
HEGEL, *La Phénoménologie de l'esprit II*, Aubier, 1941  
HEGEL, *La Raison dans l'histoire*, Plon, 1965  
HEGEL, *Leçon sur la philosophie de la religion II*, Vrin, 2010  
HEGEL, *Leçon sur la philosophie de l'histoire*, Vrin, 1967  
HEGEL, *Leçon sur la philosophie de l'histoire*, Vrin, 1967  
HEGEL, *Leçon sur l'histoire de la philosophie, 4*, Vrin, 1975  
HEGEL, *Leçon sur l'histoire de la philosophie 5*, Vrin, 1978  
HEGEL, *Leçon sur l'histoire de la philosophie 6*, Vrin, 1985  
HEGEL, *Leçon sur l'histoire de la philosophie 7*, Vrin, 1992  
HEGEL, *L'Esprit du christianisme et son destin*, Vrin, 1988  
HEGEL, *Précis de l'encyclopédie des sciences philosophiques*, Vrin, 1967  
HEGEL, *Premiers écrits*, Vrin, 1997  
HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, PUF, 2013  
HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, Vrin, 1989  
HEGEL, *Science de la logique - livre 1 : l'Être*, Vrin, 2017  
HEGEL, *Science de la logique - livre 2 : l'Essence*, Vrin, 2016  
HEGEL, *Science de la logique - livre 3 : Le Concept*, Vrin, 2018  
HEGEL, *Science de la logique 1 : Logique de l'Être*, Aubier, 1969  
HEGEL, *Science de la logique 2 : Logique de l'Être*, Aubier, 1969  
HEGEL, *Science de la logique 3 : Logique de l'Essence*, Aubier, 1969



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

HEGEL, *Science de la logique 4 : Logique du Concept*, Aubier, 1969  
HEGEL, *La science de la logique I*, Vrin, 1986  
HEGEL, *Textes pédagogiques*, Vrin, 1990  
HEIDEGGER, *Acheminement vers la parole*, Gallimard, 1976  
HEIDEGGER, *Chemins qui ne mènent nulle part*, Gallimard, 1962  
HEIDEGGER, *Essais et conférences*, Gallimard, 1958  
HEIDEGGER, *Être et Temps*, Gallimard, 1986  
HEIDEGGER, *Introduction à la métaphysique*, Gallimard, 1967  
HEIDEGGER, *Introduction à la recherche phénoménologique*, Gallimard, 2013  
HEIDEGGER, *KANT et le problème de métaphysique*, Gallimard, 1953  
HEIDEGGER, *Le Principe de raison*, Gallimard, 1962  
HEIDEGGER, *Les Concepts fondamentaux de la métaphysique*, Gallimard, 1992  
HEIDEGGER, *Prolégomènes à l'histoire du concept du temps*, Gallimard, 2006  
HEIDEGGER, *Qu'appelle-t-on penser ?*, PUF, 1959  
HEIDEGGER, *Qu'est-ce qu'une chose*, Gallimard, 1971  
HEIDEGGER, *Questions I*, Gallimard, 1968  
HEIDEGGER, *Questions I et II*, Gallimard, 1968  
HEISENBERG, *La Nature de la physique contemporaine*, Gallimard, 1962  
HEISENBERG, *Physique et Philosophie*, Albin Michel, 1961 et 1971  
HERDER, *Traité sur l'origine des langues*, Allia, 2010  
HERDER, *Histoire et culture*, Flammarion, 2000  
HERSCH, *L'Étonnement philosophique*, Hersch, 1981-1993  
HOBBES, *Éléments de loi*, Allia, 2006  
HOBBES, *Human nature and De Corpore Politico*, Oxford world's classics  
HOBBES, *Le Citoyen*, Flammarion, 1982  
HOBBES, *Le Citoyen*, Flammarion, 1982  
HOBBES, *Les Questions concernant la liberté, la nécessité et le hasard*, Vrin, 1999  
HONNETH, *La Société du mépris*, La Découverte, 2006, 2008  
HONNETH, *La Lutte pour la reconnaissance*, Cerf, 2000  
HONNETH, *Critique du pouvoir*, La Découverte, 2016  
HORKHEIMER, *Théorie traditionnelle et théorie critique*, Gallimard, 1974  
HORKHEIMER, *Théorie critique*, Payot, 2009  
HORKHEIMER, *La Dialectique de la raison*, Gallimard, 1974  
HUME, *L'Entendement humain*, Aubier, 1947  
HUME, *Enquête sur l'entendement humain*, Flammarion, 1983  
HUME, *Essais et traités sur plusieurs sujets I*, Vrin, 1999  
HUME, *Essais et traités sur plusieurs sujets II*, Vrin, 1999  
HUME, *Essais et traités sur plusieurs sujets III*, Vrin, 1999  
HUME, *Essais et traités sur plusieurs sujets IV*, Vrin, 1999  
HUME, *Enquête sur le principe de la morale*, Aubier, 2000  
HUME, *La Morale : Traité de la nature humaine III*, Flammarion, 1993  
HUME, *Les Passions*, Flammarion, 1991  
HUME, *Dialogues sur la religion naturelle*, PUF



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- HUME, *L'entendement*, Flammarion, 1995  
HUME, *Essais esthétiques*, Flammarion, 2000  
HUME, *Enquête sur les principes de la morale*, Flammarion, 1991  
HUME, *Léviathan*, Sirey, 1971  
HUME, *Dialogues sur la religion naturelle*, Vrin, 1997  
HUME, *Traité de la nature humaine I*, Aubier, 1999  
HUME, *Traité de la nature humaine II*, Aubier, 1999  
HUSSERL, *Expérience et jugement*, PUF, 1970  
HUSSERL, *Idées directrices pour une phénoménologie*, Gallimard, 1950  
HUSSERL, *Idées directrices pour une phénoménologie*, Gallimard, 1950  
HUSSERL, *La Crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendante*, Gallimard, 1976  
HUSSERL, *La Philosophie comme science rigoureuse*, PUF, 1989  
HUSSERL, *Leçon pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*, PUF, 1964  
HUSSERL, *L'Idée de la phénoménologie*, PUF, 1970  
HUSSERL, *Logique formelle et logique transcendantale*, PUF, 1965  
HUSSERL, *Logique formelle et logique transcendantale*, PUF, 1957  
HUSSERL, *Méditations cartésiennes*, Vrin, 1953  
HUSSERL, *Méditations cartésiennes*, Vrin, 2008  
HUSSERL, *Méditations cartésiennes*, Vrin, 1980  
HUSSERL, *Problèmes fondamentaux de la phénoménologie*, PUF, 1991  
HUSSERL, *Recherches logiques*, PUF, 1963  
HUSSERL, *Recherches logiques*, PUF, 1965  
HUTCHESON, *Système de la philosophie morale*, Vrin, 2016  
JACOB, *La Logique du vivant*, Gallimard, 1970  
JACOBI, *David HUME et la croyance Idéalisme et réalisme*, Vrin, 2000  
JACOBI, *Des choses divines et de leur révélation*, Vrin, 2008  
JACOBI, *Lettre sur le nihilisme*, Flammarion, 2009  
JAMES, *Essais d'empirisme radical*, Flammarion, 2007  
JAMES, *La Volonté de croire*, Seuil, 2005  
JAMES, *Le Pragmatisme*, Flammarion, 2007  
JAMES, *The principles of psychology, Vol. 2*, Dover, 1990  
JANKÉLÉVITCH, *La Mort*, Flammarion, 2017  
JANKÉLÉVITCH, *La Musique et l'Ineffable*, Seuil, 1983  
JANKÉLÉVITCH, *L'Aventure, l'ennui, le sérieux*, Flammarion, 2017  
JANKÉLÉVITCH, *Le Je-ne-sais-quoi ou presque rien - 1. La Manière et l'Occasion*, Seuil 1980  
JANKÉLÉVITCH, *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque rien - 3. La Volonté de savoir*, Seuil 1980  
JANKÉLÉVITCH, *Le Paradoxe de la morale*, Seuil 1981  
JANKÉLÉVITCH, *Le Pur et l'Impur*, Flammarion 1960  
JANKÉLÉVITCH, *L'Imprescriptible*, Seuil 1986



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- JANKÉLÉVITCH, *L'Ironie*, Flammarion 1964  
JANKÉLÉVITCH, *L'Irréversible et la Nostalgie*, Flammarion 1974  
JANKÉLÉVITCH, *Traité des vertus I -Le Sérieux et l'Intention*, Flammarion 1983  
JANKÉLÉVITCH, *Traité des vertus II - Les Vertus et l'Amour - Volume 1*, Flammarion 1986  
JANKÉLÉVITCH, *Traité des vertus II - Les Vertus et l'Amour - Volume 2*, Flammarion 1986  
JANKÉLÉVITCH, *Traité des vertus III*, Flammarion, 1986  
JONAS, *Le Principe responsabilité*, Cerf, 1990  
JONAS, *Essais philosophiques -Du Credo ancien à l'homme technologique*, Vrin 2013  
JONAS, *Le Phénomène de la vie*, De Boeck, 2001  
KANT, *Anthropologie du point de vue pragmatique*, Vrin, 1964  
KANT, *Considérations sur l'optimisme*, Vrin, 1972  
KANT, *Critique de la faculté de juger*, Vrin, 1979  
KANT, *Critique de la raison pratique*, PUF, 1968  
KANT, *Critique de la raison pratique*, PUF, 1985  
KANT, *Critique de la raison pratique*, PUF, 1966  
KANT, *Critique de la raison pure*, Aubier, 1997  
KANT, *Critique de la raison pure*, PUF, 1968  
KANT, *Critique de la raison pure*, PUF, 1944  
KANT, *Critique de la raison pure*, PUF, 1963  
KANT, *Essai pour produire en philosophie le concept de grandeur négative*, Vrin, 1972  
KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Delagrave, 1976  
KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Delagrave, 1976  
KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, LGF, 1993  
KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Vrin, 2008  
KANT, *La Philosophie de l'histoire*, MONTAIGNE, 1947  
KANT, *La Religion*, Vrin ,1968  
KANT, *Logique*, Vrin, 1966  
KANT, *Métaphysique des mœurs - Deuxième partie : Doctrine de la vertu*, Vrin, 1968  
KANT, *Métaphysique des mœurs - Première partie : Doctrine du droit*, Vrin, 1971  
KANT, *Œuvres philosophiques I*, Gallimard, 1980  
KANT, *Œuvres philosophiques II*, Gallimard, 1985  
KANT, *Œuvres philosophiques III*, Gallimard, 1986  
KANT, *Opuscule sur l'histoire*, Flammarion, 1990  
KANT, *Opuscule sur l'histoire*, Flammarion, 1990, 2014  
KANT, *Projet de paix perpétuelle*, Vrin, 1984  
KANT, *Projet de paix perpétuelle*, Vrin, 1948  
KANT, *Prolégomènes à toute métaphysique future*, Vrin, 1984  
KANT, *Prolégomènes à toute métaphysique future*, Vrin, 1996  
KANT, *Prolégomènes à toute métaphysique future*, Vrin, 2001  
KANT, *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée*, Vrin, 1988  
KANT, *Réflexions sur l'éducation*, Vrin, 1966



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

KANT, *Théorie et Pratique - Droit de mentir*, Vrin, 1984  
KANTOROWICZ, *Œuvres*, Gallimard, 2000  
KHALDÛN, *Le Livre des exemples I*, Gallimard, 2012  
KHALDÛN, *Le Livre des exemples II*, Gallimard, 2013  
KIERKEGAARD, *La Reprise*, Flammarion, 1990  
KIERKEGAARD, *Miettes philosophiques - Le Concept de l'angoisse - Traité du désespoir*, Gallimard, 1990  
KIERKEGAARD, *Œuvres complètes, 16*, Orante, 1971  
KIERKEGAARD, *Œuvres I*, Gallimard, 2018  
KIERKEGAARD, *Œuvres II*, Gallimard, 2019  
KIERKEGAARD, *Ou bien ... Ou bien*, Gallimard, 1943  
KIERKEGAARD, *Ou bien ... Ou bien La Reprise, Stades sur le chemin de la vie, La maladie à la mort*, Laffont, 1993  
KIERKEGAARD, *Riens philosophiques*, Gallimard, 1948  
KOYRÉ, *Étude d'histoire de la pensée scientifique*, Gallimard, 1973  
KOYRÉ, *Études d'histoire de la pensée philosophique*, Gallimard, 1971  
KOYRÉ, *Du Monde clos à l'univers fini*, Gallimard, 1973  
KRIPKE, *Règles et langage privé*, Seuil, 1996  
KRIPKE, *La Logique des noms propres*, Éditions de minuit, 1982  
LA BOÉTIE, *Discours de la servitude volontaire*, Flammarion, 1983  
LA METTRIE, *L'Homme Machine*, Denoël Gonthier, 1981  
LACHELIER, *Du Fondement de l'induction*, Pocket, 1993  
LAËRCE, *Vies et doctrines des philosophies illustres*, LGF, 1999  
LAËRCE, *Vies et doctrines des philosophies illustres*, LGF, 1999  
LAGNEAU, *Célèbre leçons et fragments*, PUF, 1950  
LAPLACE, *Exposition du système du monde*, Fayard, 1984  
LAPLACE, *Œuvres philosophiques 2*, Fayard, 1987  
LEIBNIZ, *De la réforme dynamique*, Vrin, 1994  
LEIBNIZ, *Discours de la métaphysique et correspondance avec ARNAULD*, Vrin, 1988  
LEIBNIZ, *Discours de la métaphysique Monadologie*, Gallimard, 2004  
LEIBNIZ, *Essais de Théodicée*, Garnier-Flammarion, 1969  
LEIBNIZ, *Le Droit et la Raison*, Vrin, 1994  
LEIBNIZ, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, Garnier Flammarion, 1996  
LEIBNIZ, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, Garnier Flammarion, 1990  
LEIBNIZ, *Œuvres*, Aubier MONTAIGNE, 1972  
LEIBNIZ, *Opuscules philosophiques choisis*, Vrin, 2001  
LEIBNIZ, *Principes de la Nature et de la Grâce Monadologie*, GF Flammarion, 1996  
LEIBNIZ, *Recherches générales sur l'analyse des notions et des vérités*, PUF, 1998  
LEIBNIZ, *Système nouveau de la nature*, Flammarion, 1994  
LEIBNIZ, *Dialogues sur la morale et la religion*, Vrin, 2017  
LEIBNIZ, *Discours de métaphysique*, Flammarion, 2001  
LEIBNIZ, *Discours de métaphysique*, Vrin, 1967  
LEIBNIZ, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, Garnier Flammarion, 1996



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- LEIBNIZ, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, GF Flammarion, 1990  
LEIBNIZ, *Le Droit et la Raison*, Vrin, 1994  
LEIBNIZ, *Discours de la métaphysique Monadologie*, Gallimard, 2004  
LEIBNIZ, *Système nouveau de la nature*, Flammarion, 1994  
LEIBNIZ, *Principes de la Nature et de la Grâce Monadologie*, GF Flammarion, 1996  
LEIBNIZ, *Opuscules philosophiques choisis*, Vrin, 2001  
LEIBNIZ, *Discours de la métaphysique et correspondance avec ARNAULD*, Vrin, 1988  
LEIBNIZ, *De la Réforme dynamique*, Vrin, 1994  
LEIBNIZ, *Essais de Théodicée*, Garnier Flammarion, 1969  
LEIBNIZ, *Œuvres*, Aubier MONTAIGNE, 1972  
LEIBNIZ, *Recherches générales sur l'analyse des notions et des vérités*, PUF, 1998  
LEOPARDI, *Petites œuvres morales*, Allia, 2007  
LEOPARDI, *Petites œuvres morales*, Allia, 2007  
LEQUIER, *La Recherche d'une première vérité*, PUF, 1993  
LEQUIER, *La Recherche d'une première vérité*, PUF, 1993  
LESSING, *Laocoon ou Des frontières de la peinture et de la poésie*, Hermann, 1990  
LESSING, *Dramaturgie de Hambourg*, Klincksieck, 2010  
LESSING, *Laocoon ou Des frontières de la peinture et de la poésie*, Hermann, 1990  
LESSING, *Dramaturgie de Hambourg*, Klincksieck, 2010  
LEVINAS, *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, Martinus Nijhoff, 1978  
LEVINAS, *De l'Existence à l'existant*, Vrin, 2013  
LEVINAS, *De l'Existence à l'existant*, Vrin, 2004  
LEVINAS, *Entre nous*, Grasset, 1991  
LEVINAS, *Hors sujet*, Fata Morgana, 1987  
LEVINAS, *Humanisme de l'autre homme*, Fata Morgana, 1972  
LEVINAS, *Totalité et Infini*, Martinus Nijhoff, 1971  
LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Plon, 1958 et 1974  
LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Plon, 1958 et 1974 (Pocket)  
LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale 2*, Plon, 1973  
LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale 2*, Plon 1958 et 1974, (Pocket)  
LÉVI-STRAUSS, *La Pensée sauvage*, Agora, 1962  
LÉVI-STRAUSS, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Aubier MONTAIGNE, 1972  
LÉVI-STRAUSS, *Œuvres*, Gallimard, 2008  
LÉVI-STRAUSS, *Race et Histoire*, Unesco 1987  
LÉVI-STRAUSS, *Tristes tropiques*, Plon, 1955  
LÉVI-STRAUSS, *Race et histoire*, Unesco, 1987  
LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Plon, 1958 et 1974  
LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale 2*, Plon, 1973  
LÉVI-STRAUSS, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Aubier MONTAIGNE 1972  
LÉVI-STRAUSS, *La Pensée sauvage*, Agora 1962  
LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Plon 1958 et 1974 (Pocket)



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale 2*, Plon 1958 et 1974 (Pocket)  
LÉVI-STRAUSS, *Tristes tropiques*, Plon, 1955  
LÉVI-STRAUSS, *Œuvres*, Gallimard, 2008  
LINGUET, *Théorie des lois civiles*, Fayard, 1984  
LINGUET, *Théorie des lois civiles*, Fayard, 1984  
LOCKE, *De la conduite de l'entendement*, Vrin, 2008  
LOCKE, *Deuxième traité du gouvernement civil*, Vrin, 1985  
LOCKE, *Draft A. Première esquisse de l'essai philosophique concernant l'entendement humain*, Vrin, 1974  
LOCKE, *Essai sur l'entendement humain I et II*, Vrin, 2001  
LOCKE, *Essai sur l'entendement humain III et IV*, Vrin, 2006  
LOCKE, *Essais philosophiques concernant l'entendement humain*, Vrin, 1983  
LOCKE, *Identité et Différence*, Seuil, 1998  
LOCKE, *Lettre sur la tolérance et autres textes*, Flammarion, 1992  
LOCKE, *Quelques pensées sur l'éducation*, Vrin, 1992  
LOCKE, *Essais philosophiques concernant l'entendement humain*, Vrin, 1983  
LOCKE, *De la Conduite de l'entendement*, Vrin, 2008  
LOCKE, *Essai sur l'entendement humain I et II*, Vrin, 2001  
LOCKE, *Essai sur l'entendement humain III et IV*, Vrin, 2006  
LOCKE, *Lettre sur la tolérance et autres textes*, Flammarion, 1992  
LOCKE, *Identité et Différence*, Seuil, 1998  
LOCKE, *Quelques pensées sur l'éducation*, Vrin, 1992  
LOCKE, *Deuxième traité du gouvernement civil*, Vrin, 1985  
LOCKE, *Première esquisse de l'essai philosophique concernant l'entendement humain*, Vrin, 1974  
LUCRÈCE, *De la Nature*, Flammarion 1997  
LUCRÈCE, *De la Nature des choses*, LGF 2002  
LUCRÈCE, *De la Nature (livres I - III)*, Les Belles Lettres, 1972  
LUCRÈCE, *De la Nature II (livres IV - VI)*, Les Belles Lettres, 1971  
LUCRÈCE, *De la Nature*, Flammarion, 1997  
LUCRÈCE, *De la Nature des choses*, LGF, 2002  
LUCRÈCE, *De la Nature (livres I - III)*, Les Belles Lettres, 1972  
LUCRÈCE, *De la Nature II (livres IV - VI)*, Les Belles Lettres, 1971  
LUTHER, *Œuvres I*, Gallimard, 2016  
LUTHER, *Œuvres II*, Gallimard, 2017  
LUTHER, *Œuvres I*, Gallimard, 2016  
LUTHER, *Œuvres II*, Gallimard, 2017  
LYOTARD, *Le Différend*, Éditions de minuit, 1983  
LYOTARD, *Discours, Figure*, Klincksieck, 2017  
LYOTARD, *Le Différend*, Éditions de minuit, 1983  
LYOTARD, *Discours, Figure*, Klincksieck, 2017  
MONTAIGNE, *Les Essais - Livre 2*, Flammarion, 1979  
MONTAIGNE, *Les Essais (en français moderne)*, Gallimard, 2009



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

MONTAIGNE, *Les Essais*, Gallimard, 1950  
MONTAIGNE, *Les Essais I-II-III*, Gallimard, 2009  
MONTAIGNE, *Apologie de Raymond Sebond*, Flammarion, 1999  
MONTESQUIEU, *Œuvres complètes*, Gallimard, 1949  
MONTESQUIEU, *Lettres Persanes*, Garnier Frères, 1975  
MOORE, *Principa Ethica*, Cambridge University Press, 2002  
MOORE, *Principa Ethica*, PUF, 1998  
NABERT, *Éléments pour une éthique*, Aubier, 1971  
NABERT, *Essai sur le mal*, Aubier MONTAIGNE, 1970  
NAGARJUNA, *Stance du milieu par excellence*, Gallimard, 2002  
NIETZSCHE, *Ainsi parlait Zarathoustra*, LGF, 1983  
NIETZSCHE, *Ainsi parlait Zarathoustra*, Le Club Français du Livre, 1958  
NIETZSCHE, *Aurore*, Gallimard, 1970  
NIETZSCHE, *Aurore*, GF Flammarion, 2012  
NIETZSCHE, *Considérations inactuelles I et II*, Gallimard, 1990  
NIETZSCHE, *Considérations inactuelles III et IV*, Gallimard, 1991  
NIETZSCHE, *Ecce homo*, Gallimard, 1977  
NIETZSCHE, *Fragments posthumes I*, Gallimard, 1976  
NIETZSCHE, *Fragments posthumes IX*, Gallimard, 1977  
NIETZSCHE, *Fragments posthumes posthumes X*, Gallimard, 1978  
NIETZSCHE, *Fragments posthumes XI*, Gallimard, 1979  
NIETZSCHE, *Fragments posthumes XII*, Gallimard, 1980  
NIETZSCHE, *Fragments posthumes XIII*, Gallimard, 1981  
NIETZSCHE, *Fragments posthumes XIV*, Gallimard, 1982  
NIETZSCHE, *Humain trop humain II*, Gallimard, 1968  
NIETZSCHE, *La Généalogie de la morale*, LGF, 2000  
NIETZSCHE, *La Généalogie de la morale*, Flammarion, 1996  
NIETZSCHE, *La Naissance de la tragédie*, Flammarion, 2015  
NIETZSCHE, *La Naissance de la tragédie*, LGF, 2013  
NIETZSCHE, *La Naissance de la tragédie*, Gallimard, 1977  
NIETZSCHE, *La Naissance de la tragédie*, Gonthier, 1964  
NIETZSCHE, *L'antéchrist*, Gallimard, 1974  
NIETZSCHE, *Le Cas Wagner - Crépuscule des idoles*, Flammarion 2005  
NIETZSCHE, *Le Crépuscule des idoles*, Flammarion, 1985  
NIETZSCHE, *Le Gai savoir*, Flammarion, 1997  
NIETZSCHE, *Le Gai savoir*, Gallimard, 1967  
NIETZSCHE, *Œuvres*, Robert Laffont, 1993  
NIETZSCHE, *Par-delà le bien et le mal*, Flammarion, 2000  
NIETZSCHE, *Par-delà le bien et le mal*, Union Générale d'Édition, 1982  
NIETZSCHE, *Seconde considération intempestive*, GF Flammarion, 1987  
PANOFISKY, *Idea*, Gallimard, 1983  
PANOFISKY, *L'Œuvre d'art et ses significations*, Gallimard, 1969  
PANOFISKY, *La Perspective comme forme symbolique*, Les Éditions de minuit 1975



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PASCAL, *Œuvres complètes*, Seuil, 1963  
PASCAL, *Œuvres complètes*, Gallimard, 1954  
PASCAL, *Pensées et Opuscules*, Classiques Hachette, 1968  
PASCAL, *Pensées, Opuscules et Lettres*, Classiques Garnier, 2010  
PIERCE, *Pragmatisme et Pragmaticisme I*, Editions du Cerf, 2002  
PIERCE, *Écrits sur le signe*, Edition du Seuil, 1978  
PLATON, *Alcibiade*, GF Flammarion, 1999  
PLATON, *Apologie de Socrate – Criton - Phédon*, GF Flammarion, 1965  
PLATON, *Gorgias*, GF Flammarion, 1987  
PLATON, *Ion*, GF Flammarion, 1989  
PLATON, *La République*, GF Flammarion, 1966  
PLATON, *La République*, Gallimard, 1993  
PLATON, *Le Banquet - Phèdre*, GF Flammarion, 1964  
PLATON, *Le Politique*, GF Flammarion, 2003  
PLATON, *Le Sophiste*, GF Flammarion, 1993  
PLATON, *Les Lois - Livres I à VI*, GF Flammarion, 2006  
PLATON, *Les Lois - Livres VII à XII*, GF Flammarion, 2007  
PLATON, *Ménon*, GF Flammarion, 1991  
PLATON, *Œuvres Complètes*, Flammarion, 2008  
PLATON, *Œuvres complètes*, Flammarion, 2011  
PLATON, *Œuvres complètes*, Gallimard, 1950  
PLATON, *Œuvres complètes II*, Gallimard, 1950  
PLATON, *Œuvres complètes IX - Philèbe*, Les Belles Lettres, 1993  
PLATON, *Œuvres Complètes- Le Politique*, Les Belles Lettres, 2003  
PLATON, *Œuvres complètes VII - Théétète*, Les Belles Lettres, 1976  
PLATON, *Parménide*, GF Flammarion, 1994  
PLATON, *Phédon*, GF Flammarion, 1991  
PLATON, *Phèdre - La Pharmacie de PLATON*, GF Flammarion 1989  
PLATON, *Philèbe*, GF Flammarion, 2002  
PLATON, *Premiers Dialogues - Second Alcibiade*, GF Flammarion, 1967  
PLATON, *Protagoras*, GF Flammarion, 1997  
PLATON, *Théétète*, GF Flammarion, 1995  
PLATON, *Timée - Critias*, GF Flammarion, 1992  
PLOTIN, *Ennéades I*, Les Belles Lettres, 1960  
PLOTIN, *Ennéades II*, Les Belles Lettres, 1964  
PLOTIN, *Ennéades III*, Les Belles Lettres, 1981  
PLOTIN, *Ennéades IV*, Les Belles Lettres, 1956  
PLOTIN, *Ennéades V*, Les Belles Lettres, 1963  
PLOTIN, *Ennéades VI*, Les Belles Lettres, 1931  
PLOTIN, *Traité 38-41*, GF Flammarion, 2007  
PLOTIN, *Traité 42-44*, GF Flammarion, 2008  
PLOTIN, *Traité 45-50*, GF Flammarion, 2009  
PLOTIN, *Traité 51-54, Porphyre Vie de PLOTIN*, GF Flammarion, 2010



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PLOTIN, *Traité 1-6*, GF Flammarion, 2002  
PLOTIN, *Traité 2-21*, GF Flammarion, 2003  
PLOTIN, *Traité 22-26*, GF Flammarion, 2004  
PLOTIN, *Traité 27-29*, GF Flammarion, 2005  
PLOTIN, *Traité 30-37*, GF Flammarion, 2006  
PLUTARQUE, *Vies parallèles*, Gallimard, 2001  
POINCARÉ, *La Valeur de la science*, Flammarion, 1970  
POINCARÉ, *La Science selon Henri POINCARÉ*, Dunod, 2013  
POINCARÉ, *La Science et l'Hypothèse*, Flammarion, 1968  
POLYBE, *Histoire*, Gallimard, 2003  
POPPER, *La Société ouverte et ses ennemis I - L'ascendant de PLATON*, Seuil 1979  
POPPER, *La Société ouverte et ses ennemis II - HEGEL et Marx*, Seuil 1979  
POPPER, *Conjectures et Réfutations*, Payot, 1985  
POPPER, *La connaissance objective*, Aubier, 1991  
POPPER, *La Logique de la découverte scientifique*, Payot, 1973  
PORPHYRE, *De l'Abstinence, livre II et III*, Les Belles Lettres, 2003  
POULAIN DE LA BARRE, *De l'Égalité des deux sexes*, Fayard, 1984  
PROUDHON, *Qu'est-ce que la propriété ?*, Livre de poche, 2009  
PROUST, *La Nature de la volonté*, Gallimard, 2005  
PUTNAM, *Le Réalisme à visage découvert*, Gallimard, 2011  
PUTNAM, *Raison, Vérité et Histoire*, Les Éditions de minuit, 1984  
PUTNAM, *Philosophie de la logique*, Éditions de l'Éclat, 1996  
QUINE, *Le Mot et la Chose*, Flammarion, 1977  
QUINE, *La Poursuite de la vérité*, Seuil, 1993  
QUINET, *Le Christianisme et la Révolution française*, Fayard, 1984  
RAMSEY, *Logique, Philosophie et Probabilités*, Vrin, 2003  
RAVAISSON, *De l'Habitude*, Félix Alcan, 1933  
RAVAISSON, *De l'Habitude*, Vrin, 1984  
RAVAISSON, *De l'Habitude*, Fayard, 1984  
RAWLS, *Justice et Démocratie*, Seuil, 1993  
RAWLS, *La Justice comme équité*, La Découverte, 2003  
RAWLS, *Libéralisme politique*, PUF, 1995  
RAWLS, *Théorie de la justice*, Seuil, 1987  
REINHOLD, *Philosophie élémentaire*, Vrin, 1989  
RICŒUR, *Amour et Justice*, Points, 2008  
RICŒUR, *De l'Interprétation Essai sur FREUD*, Seuil, 1965  
RICŒUR, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Seuil, 2000  
RICŒUR, *La Métaphore vive*, Seuil, 1975  
RICŒUR, *Le Conflit des interprétations - Essais d'herméneutique*, Seuil, 1969  
RICŒUR, *L'Idéologie et l'Utopie*, Seuil, 1997  
RICŒUR, *Parcours de la reconnaissance*, Gallimard, 2004  
RICŒUR, *Philosophie de la volonté 1. Le Volontaire et l'Involontaire*, Points, 2009  
RICŒUR, *Philosophie de la volonté 2. Finitude et Culpabilité*, Points, 2009



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- RICŒUR, *Soi-même comme les autres*, Seuil, 1990  
RICŒUR, *Temps et Récits 1*, Seuil, 1983  
RICŒUR, *Temps et Récits 2*, Seuil, 1984  
RICŒUR, *Temps et Récits 3*, Seuil, 1985  
ROUSSEAU, *Lettre à D'ALEMBERT*, GF Flammarion, 1967  
ROUSSEAU, *Essai sur l'origine des langues*, Gallimard, 1990  
ROUSSEAU, *Essai sur l'origine des langues*, Flammarion, 1993  
ROUSSEAU, *Essai sur l'origine des langues*, Bibliothèque du Graphe  
ROUSSEAU, *Œuvres complètes I*, Gallimard, 1959  
ROUSSEAU, *Œuvres complètes III*, Gallimard, 1960  
ROUSSEAU, *Œuvres complètes IV*, Gallimard, 1961  
RUSSEL, *Écrits de logique philosophique*, PUF, 1989  
RUSSEL, *Éloge de l'oisiveté*, Allia, 2002  
RUSSEL, *Essais sceptiques*, Les Belles Lettres, 2013  
RUSSEL, *Introduction à la philosophie mathématique*, Payot 1991  
RUSSEL, *La Connaissance humaine, sa portée et ses limites*, Vrin, 2002  
RUSSEL, *La Conquête du bonheur*, Payot, 2001  
RUSSEL, *La Méthode scientifique en philosophie*, Payot, 2002  
RUSSEL, *Le Mariage et la morale - Pourquoi je ne suis pas chrétien*, Les Belles Lettres, 2014  
RUSSEL, *Problèmes de philosophie*, Payot, 1989  
RUSSEL, *Science et Religion*, Gallimard, 1971  
RUSSEL, *Signification et Vérité*, Flammarion, 1969  
RUSSEL, *Théorie de la connaissance – Le Manuscrit de 1913*, Vrin, 2002  
RYLE, *La Notion d'esprit*, Payot, 1978  
SARTRE, *Cahier pour une morale*, Gallimard, 1983  
SARTRE, *Critique de la raison dialectique I*, Gallimard, 1985  
SARTRE, *Critique de la raison dialectique II*, Gallimard, 1985  
SARTRE, *Esquisse d'une théorie*, Hermann, 1995  
SARTRE, *La Transcendance de l'ego*, Vrin, 1988  
SARTRE, *L'Être et le Néant*, Gallimard, 1943  
SARTRE, *L'Existentialisme est un humanisme*, Gallimard, 1996  
SARTRE, *L'Imaginaire*, Gallimard, 2005  
SARTRE, *L'Imagination*, PUF, 1936  
SARTRE, *Réflexion sur la question juive*, Gallimard, 1954  
SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Payot, 1967  
SCHELLING, *Du Rapport des arts plastiques avec la nature*, Vrin, 2010  
SCHELLING, *Écrits sur l'idéalisme*, Vrin, 2018  
SCHELLING, *Exposition de mon système de la philosophie*, Vrin, 2000  
SCHELLING, *La Liberté humaine*, Vrin, 1988  
SCHELLING, *Leçons inédites sur la philosophie de la mythologie*, Jérôme Million, 1997  
SCHELLING, *Les Âges du monde*, Vrin, 2012



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- SCHELLING, *Philosophie de la mythologie*, Vrin, 1994  
SCHELLING, *Philosophie de l'art*, Jérôme Million, 1999  
SCHELLING, *Premiers écrits*, PUF, 1987  
SCHELLING, *Une autre querelle que l'athéisme*, Vrin, 2012  
SCHILLER, *Lettre sur l'éducation esthétique de l'homme*, Aubier, 1992  
SCHLICK, *Forme et Contenu*, Agone, 2003  
SCHLICK, *Théorie générale de la connaissance*, Gallimard, 2009  
SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et représentation*, Gallimard, 2009  
SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et représentation*, PUF, 1966  
SCHOPENHAUER, *Le Monde comme volonté et représentation II*, Gallimard, 2009  
SCHOPENHAUER, *Les deux problèmes fondamentaux de l'éthique*, Gallimard, 2009  
SCHULZE, *Enésidème*, Vrin, 2007  
SEARLE, *La Redécouverte de l'esprit*, Gallimard, 1995  
SEARLE, *Les Actes de langage*, Hermann, 1972  
SEARLE, *L'Intentionnalité*, Édition de minuit, 1985  
SEARLE, *Sens et Expression*, Édition de minuit, 1982  
SÉNÈQUE, *De la Providence*, Flammarion, 2003  
SÉNÈQUE, *Entretiens - Lettres à Lucilius*, Laffont  
SÉNÈQUE, *La Vie heureuse*, Flammarion, 2005  
SÉRIS, *La Technique*, PUF, 1994  
SHAFTESBURY, *Exercices*, Aubier, 1993  
SHAFTESBURY, *Soliloque ou conseil à un auteur*, L'Herne, 1994  
SIMMEL, *Philosophie de la modernité*, Payot, 2004  
SIMONDON, *Du Mode d'existence des objets techniques*, Aubier, 1989  
SIMONDON, *L'Invention dans les techniques*, Seuil, 2005  
SIMONDON, *Cours sur la perception*, Les Éditions de la transparence, 2012  
SIMONDON, *Sur la technique*, PUF, 2014  
SIMONDON, *L'Individualisation à la lumière des notions de forme et d'information*, Jérôme Million, 2005  
SMITH, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Gallimard, 1976  
SMITH, *Théorie des sentiments moraux*, PUF, 1999  
SMITH, *La Richesse des nations 1*, Flammarion, 1991  
SMITH, *La Richesse des nations 2*, Flammarion, 1992  
SPINOZA, *Ethique*, Flammarion, 1965  
SPINOZA, *Traité théologico-politique*, Flammarion, 1965  
SPINOZA, *Traité politique des lettres*, Flammarion, 1966  
SPINOZA, *Traité de la réforme de l'entendement*, Flammarion, 1964  
SPINOZA, *Œuvres complètes*, Gallimard, 1954  
SPINOZA, *Œuvres III*, PUF, 1999  
SPINOZA, *Œuvres V*, PUF, 2005  
TAINÉ, *Philosophie de l'art*, Fayard, 1985  
THOMAS D'AQUIN, *L'Être et l'Essence*, Vrin, 1995



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

THOMAS D'AQUIN, *Somme contre les Gentils I*, Flammarion, 1999  
THOMAS D'AQUIN, *Somme contre les Gentils II*, Flammarion, 1999  
THOMAS D'AQUIN, *Somme contre les Gentils III*, Flammarion, 1999  
THOMAS D'AQUIN, *Somme contre les Gentils IV*, Flammarion, 1999  
THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique 3*, Cerf, 1997  
THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique 1*, Cerf, 1997  
THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique 2*, Cerf, 1997  
THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique 4*, Cerf, 1997  
TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique 1*, Flammarion, 1981  
TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique 2*, Flammarion, 1981  
VAULÉZARD, *La Nouvelle algèbre de M. Viète*, Fayard, 1986  
VERNANT, *Les Origines de la pensée grecque*, PUF, 1962  
VERNANT, *Les Origines de la pensée grecque*, PUF, 1962  
VERNANT, *Les Ruses de l'intelligence*, Flammarion, 1974  
VERNANT, *L'Individu, la mort, l'amour*, Gallimard, 1989  
VERNANT, *Mythe et société en Grèce antique*, La Découverte, 1988  
VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Seuil, 1971  
VICO, *De l'Antique sagesse de l'Italie*, Flammarion, 1993  
VICO, *La Scienza nuova*, RCS Libri, 1998  
VICO, *La Nouvelle science*, Fayard, 2001  
VICO, *La Méthode des études de notre temps*, Les Belles Lettres, 2010  
VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, Gallimard, 1994  
VOLTAIRE, *Mélanges*, Gallimard, 1961  
VON HUMBOLDT, *Sur le caractère national des langues*, Seuil, 2000  
WEBER, *Le Savant et le Politique*, Plon, 1969  
WEBER, *Le Savant et le Politique*, La Découverte, 2003  
WEBER, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, 1964  
WEBER, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, 1964  
WEBER, *Wissenschaft als Beruf*, Mohr, 1994  
WEIL, *Œuvres*, Gallimard, 1999  
WEIL, *Philosophie morale*, Vrin, 1992  
WEIL, *Philosophie politique*, Vrin, 1989  
WHITEHEAD, *Procès et Réalité*, Gallimard, 1995  
WILLIAMS, *L'Éthique et les limites de la philosophie*, Gallimard, 1990  
WINCKELMANN, *Pensées sur l'imitation des œuvres grecques en peinture et en sculpture*, Allia, 2005  
WITTGENSTEIN, *Correspondance philosophique*, Gallimard, 2015  
WITTGENSTEIN, *De la Certitude*, Gallimard, 2006  
WITTGENSTEIN, *De la Certitude*, Gallimard, 1976  
WITTGENSTEIN, *Fiches*, Gallimard, 2016  
WITTGENSTEIN, *Le Cahier bleu et le Cahier brun*, Gallimard, 1996  
WITTGENSTEIN, *Leçons et Conversations*, Gallimard, 1971  
WITTGENSTEIN, *Recherches philosophiques*, Gallimard, 2017



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

WITTGENSTEIN, *Remarques mêlées*, Flammarion, 2002  
WITTGENSTEIN, *Tractatus logico-philosophicus*, Gallimard, 1993  
WITTGENSTEIN, *Tractatus logico-philosophicus*, Gallimard, 1961  
WÖLFFLIN, *Réflexions sur l'histoire de l'art*, Flammarion, 1997  
WÖLFFLIN, *Renaissance et Baroque*, Parenthèses, 2017  
WÖLFFLIN, *Principes fondamentaux de l'histoire de l'art*, Parenthèses, 2017